



Bulletin Officiel

N° 3593

Jeudi 06 Mai 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF	
RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE	2
AVIS DES SOCIETES	
COMMUNIQUE DE PRESSE	
TUNISIE PROFILES ALUMINIUM « TPR »	3
ASSEMBLEES GENERALES	
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING – CIL – : AGO	3
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING – CIL – : AGE	3
AMEN-BANK : AGO	4
TUNINVEST-SICAR-: AGO ET AGE	4
SICAV ENTREPRISE	5
TUNISIE SICAV	5
SICAV PLUS	5
STRATEGIE ACTIONS SICAV	5
PAIEMENT DE DIVIDENDES	
MAC CROISSANCE FCP	6
MAC EPARGNANT FCP	6
MAC EQUILIBRE FCP	6
MAC EXCELLENCE FCP	6
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	7
SICAV-BNA	7
CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS	
EMPRUNT OBLIGATAIRE « MEUBLATEX INDUSTRIES 2010 »	7
COURBE DES TAUX	8
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	9-10
ANNEXE I	
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010	
- TUNISIE SICAV	
- SICAV PLUS	
- SICAV ENTREPRISE	
- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	
- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	
- UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	
- UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	
- UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	
- POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	
ANNEXE II	
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009	
SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT -TUNINVEST-SICAR-	
ANNEXE III	
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009	
BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-	
ANNEXE IV	
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009	
SOCIETE ESSOUKNA	
ANNEXE V	
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009	
SOCIETE ELECTROSTAR	
ANNEXE VI	
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009	
GROUPE COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	

COMMUNIQUÉ DU CMF

RAPPEL AUX SOCIÉTÉS FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'elles sont tenues, en vertu **des articles 3 et 3 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier (1) et de l'article 45 du règlement du conseil du marché financier relatif à l'appel public à l'épargne**, de :

1- Déposer ou d'adresser, sur supports papier et magnétique, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- l'ordre du jour et le projet de résolutions proposés par le conseil d'administration ou par le directoire;
- les documents et les rapports prévus, selon le cas, par les articles 201 et 235 du code des sociétés commerciales et l'article 471 dudit code,
- les rapports du ou des commissaires aux comptes visés, selon les cas, aux articles 200, 269 et 472 du code des sociétés commerciales ;
- un document d'information établi conformément à l'annexe 3 du règlement du CMF sus-mentionné.

2- Publier au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis, leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes et ce, dans les délais sus-visés.

Ainsi, pour l'exercice comptable 2009, les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées et ce, au plus tard le 30 avril 2010.

Dans ce cadre, le conseil du marché financier attire l'attention des sociétés faisant appel public à l'épargne, soumises à des obligations sectorielles spécifiques, sur la nécessité de prendre les mesures nécessaires et les précautions qui s'imposent en vue de respecter les délais légaux sus-mentionnés.

Il est, également, rappelé aux sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'en vertu des dispositions **des articles 3 ter et 3 quater de la loi sus-visée**, elles doivent :

1- Déposer ou adresser au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis dans un délai de quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- les documents visés à l'article 3 sus-visé, s'ils ont été modifiés,
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire,
- l'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de la décision d'affectation du résultat comptable,
- le bilan après affectation du résultat comptable,
- la liste des actionnaires,
- la liste des titulaires des certificats de droits de vote,
- la liste des titulaires d'obligations convertibles en actions.

2- Publier au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard :

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire,
- l'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de l'affectation du résultat comptable,
- le bilan après affectation du résultat comptable,
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

(1) Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tunisie Profilés Aluminium «TPR»

Siège sociale : Rue des usines Z.I sidi rézig, Megrine 2033 Tunisie

La société Tunisie Profilés Aluminium "TPR" porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 05 Mai 2010 a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2009 à partir du 25 Mai 2010 à raison de 250 millimes par action .

2010 - AS - 418

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Siège social : 16 avenue Jean Jaurès - Tunis -

Sur décision du Conseil d'Administration du 30 Mars 2010, messieurs les actionnaires de la **COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING** sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue le **Mardi 25 Mai 2010 à 16 heures** au siège social de la société 16 avenue Jean Jaurès Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activités de l'exercice 2009
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2009
- Approbation des états financiers individuels de la société de l'exercice 2009
- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2009
- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2009
- Affectation du résultat de l'exercice
- Nomination d'un Administrateur
- Autorisation d'émission d'Emprunts Obligataires

Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société et toute personne détenant 10 actions ou plus peut assister à la réunion ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

— ** —

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Siège social : 16 avenue Jean Jaurès - Tunis -

Sur décision du Conseil d'Administration du 30 Mars 2009, messieurs les actionnaires de la **COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING** sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui sera tenue le **Mardi 25 Mai 2010 à 17 heures** au siège social de la société 16 avenue Jean Jaurès Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social de CINQ MILLIONS de Dinars pour le porter à 20 MILLIONS de Dinars et ce par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites
- Modification de l'article 6 des statuts

Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société et toute personne détenant 10 actions ou plus peut assister à la réunion ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

2010 - AS - 409

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

AMEN-BANK

SIEGE SOCIAL AVENUE MOHAMED V – TUNIS –

Messieurs les actionnaires d'AMEN-BANK sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Lundi 31 Mai 2010** à 16 heures au siège social de la Banque sis à Tunis, Avenue Mohamed V et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2009.
- 2- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2009.
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales et des états financiers individuels de la banque pour l'exercice 2009.
- 4- Quitus aux administrateurs.
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2009.
- 6- Approbation des états financiers consolidés pour l'exercice 2009.
- 7- Fixation du montant des jetons de présence.
- 8- Démission d'un administrateur et nomination d'un nouvel administrateur.
- 9- Echéance de mandat d'un Commissaire Aux Comptes et Nomination d'un nouveau Commissaire Aux Comptes.
- 10- Emission d'Emprunts.
- 11- Questions diverses.

Conformément aux articles 33 et 38 des statuts d'AMEN-BANK l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires possédant dix actions ou plus, toutefois les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un deux.

Les titulaires d'actions nominatives peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir à déposer au siège social de la banque ou auprès d'une de ses agences, au moins trois jours avant la réunion.

Les documents destinés à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Direction des titres et Bourses) et ce durant le délai légal.

2010 - AS - 416

— *** —

TUNINVEST SICAR

Siège Social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La Société Tuninvest Sicar porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et extraordinaire se tiendront le **mercredi 19 mai 2010**, à l'Immeuble Groupe Tunisie Leasing Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray -1082 Tunis Mahrajène - , à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

* En assemblée générale ordinaire, à 10h00 :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2009 ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2009 ;
- Approbation des états financiers de l'exercice 2009 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation des résultats ;
- Rachat d'actions ;
- Renouvellement du mandat des administrateurs ;
- Nomination du commissaire aux comptes ;
- Questions diverses.

* En assemblée générale extraordinaire, à 11h00 :

- Réduction du capital social ;
- Modification de l'article 6 des statuts ;
- Délégation de pouvoir

2010 - AS - 417

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

SICAV ENTREPRISE

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 TUNIS

CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de SICAV ENTREPRISE invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Vendredi 21 Mai 2010 à 16 Heures**, au siège du groupe TUNISIE LEASING, sis au Centre Urbain Nord, avenue Hedi Karray, cité Mahrajène 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1 - Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009.
- 2 - Lecture du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009.
- 3 - Approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2009.
- 4- Quitus aux administrateurs.
- 5 - Affectation des résultats.

— *** —

TUNISIE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 TUNIS

CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de TUNISIE SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Vendredi 21 Mai 2010 à 15 Heures**, au siège du groupe TUNISIE LEASING, sis au Centre Urbain Nord, avenue Hedi Karray, cité Mahrajène 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1 - Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009.
- 2 - Lecture du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009.
- 3 - Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2009.
- 4 - Quitus aux administrateurs.
- 5 - Affectation des résultats.

— *** —

SICAV PLUS

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 TUNIS

CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de SICAV PLUS invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Vendredi 21 Mai 2010 à 15 h 30**, au siège du groupe TUNISIE LEASING, sis au Centre Urbain Nord, avenue Hedi Karray, cité Mahrajène 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009.
- 2 - Lecture du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009.
- 3 - Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2009.
- 4 - Quitus aux administrateurs.
- 5 - Affectation des résultats.

— *** —

STRATEGIE ACTIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 TUNIS

CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de STRATEGIE ACTIONS SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **Vendredi 21 Mai 2010 à 16 h 30**, au siège du groupe TUNISIE LEASING, sis au Centre Urbain Nord, avenue Hedi Karray, cité Mahrajène 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2009,
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2009,
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2009,
4. Quitus aux administrateurs,
5. Affectation des résultats,

AVIS DES SOCIETES (suite)

MAC Croissance FCP

*Fonds Communs de Placement
Régie par la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001
Siège social : Green Centre Bloc C 2^{ème} Etage Rue Lac de Constance
Les Berges du Lac 1053 Tunis*

Fondateur et gestionnaire : MAC SA Intermédiaire en bourse
Dépositaire : Amen Bank

En application de la décision du Conseil D'Administration du 19 Avril 2010, MAC SA a le plaisir d'informer les porteurs de Parts de MAC Croissance FCP qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2009 et à compter du **Lundi 17 Mai 2010**,

Un dividende net de 2,065 dinars par part.

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt et taxe pour les personnes physiques et morales, est payable aux guichets de MAC SA.

OPTION

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en Parts de MAC Croissance FCP le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

— *** —

MAC Epargnant FCP

*Fonds Communs de Placement
Régie par la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001
Siège social : Green Centre Bloc C 2^{ème} Etage Rue Lac de Constance
Les Berges du Lac 1053 Tunis*

Fondateur et gestionnaire : MAC SA Intermédiaire en bourse
Dépositaire : Amen Bank

En application de la décision du Conseil D'Administration du 19 Avril 2010, MAC SA a le plaisir d'informer les porteurs de parts de MAC Epargnant FCP qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008 et à compter du **Lundi 17 Mai 2010**,

Un dividende net de 3,786 dinars par part.

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt et taxe pour les personnes physiques et morales, est payable aux guichets de MAC SA.

OPTION

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en Parts de MAC Epargnant FCP le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

— *** —

MAC Equilibre FCP

*Fonds Communs de Placement
Régie par la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001
Siège social : Green Centre Bloc C 2^{ème} Etage Rue Lac de Constance
Les Berges du Lac 1053 Tunis*

Fondateur et gestionnaire : MAC SA Intermédiaire en bourse
Dépositaire : Amen Bank

En application de la décision du Conseil d'Administration du 19 Avril 2010, MAC SA a le plaisir d'informer les porteurs de parts de MAC Equilibre FCP qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008 et à compter du **Lundi 17 Mai 2010**,

Un dividende net de 1,967 dinars par part.

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt et taxe pour les personnes physiques et morales, est payable aux guichets de MAC SA.

OPTION

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en Parts de MAC Equilibre FCP le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

— *** —

MAC Excellence FCP

*Fonds Communs de Placement
Régie par la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001
Siège social : Green Centre Bloc C 2^{ème} Etage Rue Lac de Constance
Les Berges du Lac 1053 Tunis*

Fondateur et gestionnaire : MAC SA Intermédiaire en bourse
Dépositaire : Amen Bank

En application de la décision du Conseil D'Administration du 19 Avril 2010, MAC SA a le plaisir d'informer les porteurs de Parts de MAC Excellence FCP qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008 et à compter du **Lundi 17 Mai 2010**,

Un dividende net de 236,843 dinars par part.

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt et taxe pour les personnes physiques et morales, est payable aux guichets de MAC SA.

OPTION

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en Parts de MAC Excellence FCP le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

PAIEMENTS DE DIVIDENDES**AVIS DES SOCIETES (Suite)****PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV**

Société d'investissement à capital variable

Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001

Portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

JORT n°110 du 04-10-1996 – Visa n°96/276 du 17/12/96

Siège Social : C/O BNA, Rue Hédi Nourira Tunis

AVIS AUX ACTIONNAIRES_PAIEMENT DE DIVIDENDE

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 29 Avril 2010 Placement Obligataire SICAV a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2009, à compter du **10 Mai 2010**

Un dividende net de 4,289 dinars par action

Ce dividende qui est exonéré de tout impôt et taxe pour les personnes physiques et morales est payable aux guichets de la BNA et de la BNA Capitaux.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions Placement Obligataire SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

— *** —

SICAV-BNA

Société d'investissement à capital variable

Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant

promulgation du code des organismes de placement collectif.

JORT n°117 du 07/12/1993 – Visa de la BVMT n°39/97 du 02/12/93

Siège Social : C/O BNA, Rue Hédi Nourira Tunis

AVIS AUX ACTIONNAIRES_PAIEMENT DE DIVIDENDE

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 29 Avril 2010 SICAV BNA a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2009, à compter du **10 Mai 2010**

Un dividende net de 0,577 dinars par action

Ce dividende qui est exonéré de tout impôt et taxe pour les personnes physiques et morales est payable aux guichets de la BNA et de la BNA Capitaux.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions SICAV BNA le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

AVIS DES SOCIETES (suite)

CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« MEUBLATEX INDUSTRIES 2010 »**

AMEN INVEST, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « MEUBLATEX INDUSTRIES 2010 » de 10 000 000 D ouvertes au public le 19 avril 2010, ont été clôturées le **23 avril 2010**.

2010 - AS - 410

AVIS

COURBE DES TAUX DU 06 MAI 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,177%		
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,179%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,212%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,230%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,245%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,265%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,284%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,319%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,342%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011	4,362%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,385%	998,819
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,427%	1 027,076
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,495%		1 012,958
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,548%	1 047,865
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,594%	1 102,369
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,615%	1 134,824
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,669%	1 097,158
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,767%		1 023,765
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,859%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,976%	1 104,440
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,199%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,238%		1 017,751
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,735%	1 098,779

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	130,635	132,253	132,264		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,298	11,467	11,468		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,180	1,190	1,190		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	31,352	31,749	31,752		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	43,193	43,770	43,774		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	142,554	156,339	156,147		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	618,245	668,532	668,612		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	119,657	132,872	132,963		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	114,675	124,182	124,227		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	107,668	113,262	113,275		
11	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	99,737	104,053	104,021		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
12	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30-mars-07	1 159,446	1 202,783	1 207,789		
13	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	1 989,862	2 077,512	2 094,402		
14	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	112,477	115,898	117,015		
15	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	111,738	115,878	117,275		
16	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 108,194	1 118,263	1 113,516		
17	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	105,306	115,870	119,091		
18	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	140,512	153,889	155,671		
19	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	12,597	13,660	13,971		
20	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 227,909	5 425,517	5 491,036		
21	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 168,392	6 346,576	6 392,446		
22	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,018	2,254	2,276		
23	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,668	1,796	1,807		
24	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,106	1,163	1,177		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
25	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,334	105,676	105,688
26	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,705	102,067	102,076
27	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,146	102,539	102,550
28	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	07/05/09		103,561	104,971	104,983
29	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,057	101,120	101,130
30	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/09		107,137	108,381	108,391
31	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	27/04/09		104,221	105,623	105,634
32	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	104,369	101,413	101,423
33	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	27/05/09		106,171	107,465	107,476
34	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	15/05/09		103,266	104,558	104,569
35	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,345	101,699	101,710
36	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	04/05/09		104,623	105,858	105,869
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,184	101,641	101,651
38	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,288	103,744	103,753
39	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,291	103,708	103,717
40	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-		100,000	100,842	100,850
41	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	103,071	100,668	100,678
42	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	29/05/09		104,494	105,911	105,922
43	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	13/05/09		102,662	104,018	104,028
44	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09			102,837	103,972	103,982
45	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	25/06/09		104,138	105,359	105,370
46	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	25/05/09		103,032	104,384	102,120
47	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	15/04/09		104,557	102,110	102,120
48	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	29/05/09		104,638	105,950	105,959
49	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	22/05/09		102,042	103,540	103,549

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
50	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	21/4/2009	0,390	10,493	10,315	10,316
51	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08			104,934	106,408	106,419
52	FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	5/4/2010	3,441	102,193	99,905	99,915
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
53	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	28/5/09		102,252	103,530	103,936
SICAV MIXTES								
54	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	70,388	75,511	75,740
55	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	29/05/09		136,395	152,738	152,038
56	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	29/05/09		1 355,316	1 504,469	1 499,024
57	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	105,405	106,844	107,163
58	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	113,757	116,983	117,256
59	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	27/04/09		91,143	102,635	101,868
60	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	15,562	15,848	15,801
61	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	254,450	275,677	275,631
62	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	49,465	48,669	48,688
63	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	29/05/09		1 890,601	2 197,245	2 190,189
64	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	74,615	77,865	77,634
65	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	57,159	58,033	57,936
66	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	22/05/09		101,028	103,527	103,482
67	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	22/05/09		106,984	112,038	111,719
68	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	22/05/09		99,691	108,560	108,355
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
69	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	21/04/09	0,280	11,531	11,821	11,832
70	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	21/04/09	0,230	12,327	12,871	12,897
71	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	21/04/09	0,135	15,797	16,230	16,879
72	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	21/04/09	0,250	15,561	17,376	17,412
73	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-		10,846	11,770	11,755
74	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	-		103,884	110,915	110,862
75	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	120,055	127,505	127,269
76	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	29/05/09		17,671	19,757	19,702
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
77	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10			100,000	100,480	100,527
78	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10			100,000	103,112	103,078
79	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	127,788	139,464	139,055
80	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09		119,707	127,664	129,691
80	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09		116,320	122,918	124,397
81	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	-		10,385	10,714	10,751
82	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	28/05/09		115,099	122,441	123,666
83	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	28/05/09		113,355	116,829	117,744
86	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	18/05/09		159,087	167,667	167,812
87	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	18/05/09		143,828	149,908	150,115
88	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	18/05/09		129,895	133,985	134,114
88	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	18/05/09		9 142,327	9 647,710	9 654,568
89	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-		134,168	158,369	160,777
90	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-		1 166,664	1 380,901	1 402,189
91	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-		100,000	101,891	102,441
92	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-		100,000	103,151	103,696
93	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-		9 989,736	10 080,198	10 064,804

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

TUNISIE SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 8 Février 2008 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 402.134.248, un actif net D : 399.531.166 et un bénéfice de la période de D : 3.769.665.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «TUNISIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
FINOR
Fayçal DERBEL

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem

1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2010	31/03/2009	31/12/2009
Portefeuille-titres	4	301 997 826	240 442 061	297 439 444
Obligations et valeurs assimilées		285 679 135	228 341 265	281 333 351
Titres des Organismes de Placement Collectif		16 318 691	12 100 796	16 106 093
Placements monétaires et disponibilités		100 081 655	98 938 588	87 189 602
Placements monétaires	7	99 943 149	98 463 996	85 117 827
Disponibilités		138 506	474 592	2 071 775
Créances d'exploitation	12	54 767	57 291	553 762
TOTAL ACTIF		402 134 248	339 437 940	385 182 808
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	976 313	844 116	971 231
Autres créditeurs divers	9	1 626 769	323 198	212 043
TOTAL PASSIF		2 603 082	1 167 314	1 183 274
ACTIF NET				
Capital	13	383 848 312	323 640 910	371 704 413
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		12 670 762	11 836 749	-
Sommes distribuables de l'exercice		3 012 092	2 792 967	12 295 121
ACTIF NET		399 531 166	338 270 626	383 999 534
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		402 134 248	339 437 940	385 182 808

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem

1002 Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2010</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2009</i>	<i>Année 2009</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	3 418 797	3 030 110	12 879 116
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 395 911	3 003 536	12 418 267
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		22 886	26 574	460 849
Revenus des placements monétaires	6	825 912	876 129	3 646 400
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		4 244 709	3 906 239	16 525 516
Charges de gestion des placements	10	(1 148 603)	(993 078)	(4 303 385)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 096 106	2 913 161	12 222 131
Autres produits		3 442	6 868	20 333
Autres charges	11	(110 391)	(85 384)	(368 363)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 989 157	2 834 645	11 874 101
Régularisation du résultat d'exploitation		22 935	(41 678)	421 020
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 012 092	2 792 967	12 295 121
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(22 935)	41 678	(421 020)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(88 528)	196 635	(44 493)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		869 036	587 850	2 523 566
RESULTAT DE LA PERIODE		3 769 665	3 619 130	14 353 174

TUNISIE SICAV
17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2010	Période du 01/01 au 31/03/2009	Année 2009
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>3 769 665</u>	<u>3 619 130</u>	<u>14 353 174</u>
Résultat d'exploitation	2 989 157	2 834 645	11 874 101
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(88 528)	196 635	(44 493)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	869 036	587 850	2 523 566
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>11 761 967</u>	<u>(6 264 197)</u>	<u>28 730 667</u>
Souscriptions			
- Capital	160 767 359	77 606 223	462 395 135
- Régularisation des sommes non distribuables	138 338	36 887	13 239 600
- Régularisation des sommes distribuables	5 961 116	3 172 625	13 981 197
Rachats			
- Capital	(149 411 036)	(83 602 349)	(435 222 940)
- Régularisation des sommes non distribuables	(131 270)	(43 451)	(12 102 148)
- Régularisation des sommes distribuables	(5 562 540)	(3 434 132)	(13 560 177)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>15 531 632</u>	<u>(2 645 067)</u>	<u>43 083 841</u>
ACTIF NET			
En début de période	383 999 534	340 915 693	340 915 693
En fin de période	399 531 166	338 270 626	383 999 534
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	2 939 215	2 714 895	2 714 895
En fin de période	3 029 014	2 665 394	2 939 215
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>131.901</u>	<u>126.912</u>	<u>130.647</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>0.96%</u>	<u>1.07%</u>	<u>4.04%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2010

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, TUNISIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire. Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.6- Obligations BATAM

Le portefeuille de la société enregistre à hauteur de D: 2.766.023 d'obligations émises par la société Héla d'Eléctroménéger et de Confort "BATAM" qui a fait l'objet d'un règlement amiable, suite à une mise sous administration judiciaire en octobre 2002.

Les événements qui se sont succédés depuis cette date, dont notamment les reports successifs d'échéances, conduisent à constater une incertitude quant au recouvrement de ces créances.

Pour se prémunir contre les risques associés à cette situation, une dépréciation totale a été constatée, et en grande partie concomitamment avec la réalisation de plus values sur la cession de BTA. Parallèlement, il a été procédé à la suspension de la constatation des intérêts courus.

Ainsi, les emplois en obligations "BATAM" apparaissent au 31 Mars 2009 pour une valeur nulle.

TUNISIE SICAV

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2010 à D: 301.997.826 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/03/2010	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		282 749 592	285 679 135	71.50%
Obligations des sociétés		93 860 156	93 156 453	23.32%
				1012
AB SUBORDONNE 08 A	22 000	2 053 326	2 145 478	0.54%
AB SUBORDONNE 08 B	15 000	1 425 000	1 493 868	0.37%
AIL 2005	5 000	100 000	103 262	0.03%
AIL 2007	10 000	600 000	609 493	0.15%
AIL 2008	7 000	560 000	574 600	0.14%
AIL 2009/1	3 000	240 000	241 265	0.06%
AIL 2010/1	13 000	1 300 000	1 307 481	0.33%
AMEN BANK 2001	30 000	900 000	936 554	0.23%
AMEN BANK 2006	34 000	2 380 000	2 396 425	0.60%
AMEN BANK SUB.2009 A	52 850	5 285 000	5 400 529	1.35%
AMEN BANK SUB.2009 B	4 000	400 000	408 073	0.10%
ATB 2007/1 A	8 000	640 000	661 638	0.17%
ATB 2007/1 D	8 000	736 000	767 154	0.19%
ATB SUB 09 TR.A.L.A2	20 000	2 000 000	2 068 734	0.52%
ATB SUB 09 TR.B.L.B2	20 000	2 000 000	2 081 727	0.52%
ATL 2006/1	25 000	2 000 000	2 082 630	0.52%
ATL 2007/1	13 000	780 000	803 669	0.20%
ATL 2008/1	32 000	2 560 000	2 671 602	0.67%
ATL 2009	20 000	2 000 000	2 079 803	0.52%
ATL 2009/3	30 000	3 000 000	3 031 003	0.76%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 034 060	0.26%
BATAM 2000	24 800	996 023	-	0.00%
BATAM 2001	8 000	800 000	-	0.00%
BATAM 2002	5 000	465 000	-	0.00%
BATAM 98 NON REMB	50 500	505 000	-	0.00%
BH 2009	75 000	7 500 000	7 579 282	1.90%
BH SUBORDONNE 2007	10 000	1 000 000	1 013 482	0.25%
BNA SUBORDONNE 2009	20 000	2 000 000	2 084 980	0.52%
BTE 2009	24 600	2 460 000	2 516 048	0.63%
BTEI 2004	20 000	800 000	826 782	0.21%
BTK 2009 CAT.C	15 000	1 500 000	1 505 454	0.38%
BTK 2009 CAT.D	8 500	850 000	853 705	0.21%
BTKD 2006	30 000	1 200 000	1 217 096	0.30%
CHO 2009	6 000	600 000	609 029	0.15%
CIL 2005/1	10 000	600 000	615 557	0.15%
CIL 2007/1	5 000	300 000	303 419	0.08%
CIL 2007/2	10 000	600 000	603 248	0.15%
CIL 2008/1	20 000	1 600 000	1 649 008	0.41%
CIL 2009/1	12 000	1 200 000	1 236 888	0.31%
CIL 2009/2	15 000	1 500 000	1 534 989	0.38%
CIL 2009/3	17 000	1 700 000	1 712 128	0.43%
CIL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 012 077	0.25%
EL WIFACK LEAS.06/1	1 000	39 853	41 475	0.01%
GENERAL LEAS.2003-1	10 000	200 000	208 055	0.05%
GENERAL LEAS.2003-2	6 500	130 000	130 855	0.03%
HANNIBAL LEASE	8 000	640 000	671 359	0.17%
HOTEL HOURIA 2000	4 200	105 017	110 117	0.03%
MEUBLATEX 2008	2 000	200 000	205 113	0.05%
SELIMA CLUB 2002	4 500	90 000	94 246	0.02%
SKANES BEACH 03 A BS	4 000	160 000	167 500	0.04%
STB 2008/1	11 250	1 054 687	1 097 057	0.27%
STB 2008/2	27 000	2 531 250	2 546 397	0.64%
STB 2010/1	50 000	5 000 000	5 005 228	1.25%
TL 2005-1	10 000	200 000	204 756	0.05%
TL 2007/1	12 000	720 000	729 745	0.18%
TL 2007/2	14 400	864 000	871 755	0.22%
TL 2008/1	12 000	960 000	997 611	0.25%
TL 2008/2	19 000	1 520 000	1 547 068	0.39%
TL 2008/3	12 000	960 000	968 753	0.24%
TL 2009/1	13 300	1 064 000	1 068 548	0.27%
TL 2009/2	18 000	1 800 000	1 800 607	0.45%
TL SUBORDONNE 2007	27 100	1 626 000	1 686 870	0.42%
TL SUBORDONNE 2009	19 000	1 900 000	1 944 234	0.49%
UIB 2009/1 TR A	20 000	2 000 000	2 059 375	0.52%
UIB 2009/1 TR B	30 000	3 000 000	3 093 304	0.77%
UIB 2009/1 TR C	50 000	5 000 000	5 165 403	1.29%
UNIFACTOR 2005/1	10 000	200 000	206 040	0.05%
UNIFACTOR 2006	3 000	120 000	122 086	0.03%
UNIFACTOR 2008	4 000	240 000	240 615	0.06%
UTL 2004	10 000	400 000	400 061	0.10%

TUNISIE SICAV

17,Rue jérusalem 1002 Tunis

Note 4: Portefeuille titres (suite)

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/03/2010	% actif net
Bons du trésor assimilables		179 521 071	182 015 395	45.56%
BTA 04-2010-6,75%	450	456 210	476 822	0.12%
BTA 08-2011-4,3%	15 000	14 995 280	15 368 956	3.85%
BTA 03-2012-6%	2 440	2 444 689	2 448 523	0.61%
BTA 10 2013-6,1%	67 110	67 599 083	69 012 376	17.27%
BTA 04 2014-7,5%	10 892	12 234 705	12 753 282	3.19%
BTA 02-2015-7%	49 450	50 600 804	50 517 519	12.64%
BTA 03-2016-5,25%	8 700	8 931 650	8 936 600	2.24%
BTA 07 2017-6,75%	3 450	3 468 400	3 600 115	0.90%
BTA 03 2019-5,5%	16 900	17 330 750	17 367 295	4.35%
BTA 05-2022-6,9%	1 500	1 459 500	1 533 907	0.38%
Bons du trésor zéro coupon		9 368 365	10 507 287	2.63%
BTZC OCT 2016	3 800	2 321 800	2 488 787	0.62%
BTZC OCT 2016	550	290 675	346 179	0.09%
BTZC OCT 2016	960	515 040	599 723	0.15%
BTZC OCT 2016	6 050	3 188 350	3 800 177	0.95%
BTZC OCT 2016	5 000	3 052 500	3 272 420	0.82%
Titres des Organismes de Placement Collectif		15 840 752	16 318 691	4.08%
Parts des Fonds Commun de Créances BIAT CREDIMMO 1		2 221 721	2 233 090	0.56%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 1	1 000	1 000 000	1 005 277	0.25%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 2 P1	500	221 721	222 736	0.06%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 2 P2	1 000	1 000 000	1 005 077	0.25%
Titres d'OPCVM		13 019 031	13 370 510	3.35%
<u>Actions SICAV</u>				
GO SICAV	7 959	809 559	829 240	0.21%
FIDELITY SICAV	24 787	2 555 546	2 657 737	0.67%
SICAV AXIS TRESORERI	11 911	1 240 427	1 286 674	0.32%
SANADETT SICAV	15 278	1 622 059	1 669 717	0.42%
PLACEMENT OBLIG.SICAV	1 765	184 309	185 733	0.05%
UNIVERS OBLIG. SICAV	18 187	1 903 477	1 919 038	0.48%
MILLENIU OBLI SICAV	5 088	529 576	544 940	0.14%
MAXULA INVEST.SICAV	7 221	741 620	758 270	0.19%
TUN.EMIRATIE SICAV	32 850	3 332 094	3 418 535	0.86%
MAXULA PLACEM.SICAV	1 000	100 364	100 626	0.03%
<u>Parts des Fonds Commun de Placements</u>		600 000	715 091	0.18%
Parts FCP Capitalisation et Garantie	600	600 000	715 091	0.18%
TOTAL		298 590 344	301 997 826	75.59%

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem

1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 3.418.797 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2010, contre D : 3.030.110 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2010	Trimestre 1 2009
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	1 008 983	717 623
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA, BTZC)	2 386 928	2 285 913
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs		
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	22 886	26 574
TOTAL	3 418 797	3 030 110

Note 6 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01.01 au 31.03.2010 à D: 825.912, contre D: 876.129 pour la période du 01.01 au 31.03.2009 et représente le montant des intérêts courus au titre du premier trimestre 2010 sur les dépôts, les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les BTC et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2010	Trimestre 1 2009
Intérêts des billets de trésorerie précomptés	156 819	411 365
Intérêts des billets de trésorerie post comptés	18 300	18 300
Intérêts des certificats de dépôt	46 274	167 611
Intérêts des dépôts à vue	70 882	52 003
Intérêts des dépôts à terme	424 635	215 907
Intérêts des bons de trésor à court terme	109 002	10 943
TOTAL	825 912	876 129

TUNISIE SICAV

17,Rue jérusalem 1002 Tunis

Note 7: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2010 à D : 99.943.149 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2010	% Actif net
Dépôt à vue		24 283 730	24 354 587	6.10%
AMEN BANK SIEGE		5 947 577	5 970 314	1.49%
AB HAMMAM SOUSSE		35 686	37 731	0.01%
AMEN BANK NABEUL		45 606	45 676	0.01%
AMEN BANK PASTEUR		17 504 887	17 545 996	4.39%
AMEN BANK SOUSSE		413 708	416 290	0.10%
AMEN BANK SFAX		336 266	338 580	0.08%
Dépôt à terme		32 667 000	32 897 653	8.23%
AMEN BANK SIEGE		3 000 000	3 010 959	0.75%
AB HAMMAM SOUSSE		43 000	43 157	0.01%
AMEN BANK NABEUL		1 048 000	1 051 883	0.26%
AMEN BANK PASTEUR		28 000 000	28 213 494	7.06%
AMEN BANK SOUSSE		53 000	53 194	0.01%
AMEN BANK SFAX		523 000	524 966	0.13%
Certificat de dépôt	7 500 000	7 489 964	7 498 572	1.88%
Amen bank au 01/04/2010 à 3,48% pour 20 jours	1 000 000	998 456	1 000 000	0.25%
Amen bank au 02/04/2010 à 3,48% pour 10 jours	1 000 000	999 227	999 922	0.25%
Amen bank au 02/04/2010 à 3,48% pour 10 jours	1 000 000	999 228	999 923	0.25%
Amen bank au 04/04/2010 à 3,48% pour 10 jours	1 500 000	1 497 684	1 499 653	0.38%
Amen bank au 05/04/2010 à 3,48% pour 10 jours	3 000 000	2 995 369	2 999 074	0.75%
Bons de trésor à court terme	13 600 000	13 060 811	13 339 447	3.34%
BTC 52 06/04/2010	500 000	479 267	495 625	0.12%
BTC 52 06/04/2010	500 000	479 171	495 604	0.12%
BTC 52 06/04/2010	500 000	479 074	495 584	0.12%
BTC 52 06/04/2010	500 000	478 978	495 563	0.12%
BTC 52 08/07/2010	900 000	863 312	884 562	0.22%
BTC 52 08/07/2010	1 000 000	959 423	982 926	0.25%
BTC 52 08/07/2010	1 000 000	959 329	982 887	0.25%
BTC 52 07/09/2010	2 000 000	1 922 648	1 955 731	0.49%
BTC 52 07/09/2010	2 600 000	2 499 210	2 542 315	0.64%
BTC 52 07/09/2010	2 000 000	1 922 290	1 955 523	0.49%
BTC 52 07/09/2010	1 000 000	961 055	977 709	0.24%
BTC 52 07/09/2010	1 000 000	960 966	977 657	0.24%
BTC 52 07/09/2010	100 000	96 088	97 761	0.02%
Billets de trésorerie pré - comptés	20 350 000	20 108 525	20 281 113	5.08%
HOTEL MOLKA du 26/04/2005 à 7,5% pour 1820 jours garantie par la BTKD	350 000	273 021	349 196	0.09%
Total émetteur HOTEL MOLKA	350 000	273 021	349 196	0.09%
TL au 28/04/2010 à 5,18% pour 100 jours	1 500 000	1 482 978	1 495 404	0.37%
TL au 04/05/2010 à 5,70% pour 90 jours	5 000 000	4 949 935	4 981 642	1.25%
TL au 17/05/2010 à 5,70% pour 90 jours	5 000 000	4 949 934	4 974 411	1.25%
TL au 26/05/2010 à 5,70% pour 90 jours	3 000 000	2 969 961	2 981 642	0.75%
TL au 01/04/2010 à 5% pour 20 jours	4 000 000	3 991 136	4 000 000	1.00%
Total émetteur TL	18 500 000	18 343 944	18 433 099	4.61%
TUNISIE FACTORING au 08/04/2010 à 5,10% pour 50 jours	1 500 000	1 491 560	1 498 818	0.38%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	1 500 000	1 491 560	1 498 818	0.38%
Billets de trésorerie post-comptés	1 500 000	1 500 000	1 571 777	0.39%
STE ELECTROSTAR du 13/04/2007 à 6,1% pour 1096 jours	1 500 000	1 500 000	1 571 777	0.39%
Total émetteur STE ELECTROSTAR	1 500 000	1 500 000	1 571 777	0.39%
Total général		99 110 030	99 943 149	25.02%

TUNISIE SICAV17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis**Note 8 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31.03.2010 à D: 976.313 contre D: 844.116 au 31.03.2009 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 Janvier 2010 au 31 Mars 2010, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2010</u>	<u>31/03/2009</u>
Montant HT	973 392	841 591
TVA	175 211	151 487
Total TTC	<u>1 148 603</u>	<u>993 078</u>
Retenue à la source	172 290	148 962
Net à payer	<u>976 313</u>	<u>844 116</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2010 à D: 1.626.769 contre D: 323.198 au 31.03.2009, et se détaille ainsi:

	<u>31/03/2010</u>	<u>31/03/2009</u>
Redevance CMF	34 275	28 938
Retenues à la source sur commissions	172 290	148 962
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Mars	1 407 936	39 847
Recouvrement de créances, en instance d'affectation	-	97 550
TCL à payer	4 363	-
Autres	7 905	7 901
Total	<u>1 626 769</u>	<u>323 198</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2010 à D: 1.148.603 contre D: 993.078 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du 1er trimestre 2010.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.01 au 31.03.2010 à D : 110.391 contre D: 85.384 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<u>31/03/2010</u>	<u>31/03/2009</u>
Redevance CMF	97 339	84 159
TCL	12 356	-
Autres	696	1 225
Total	<u>110 391</u>	<u>85 384</u>

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste présente au 31 Mars 2010 un solde de D : 54.767, contre D: 57.291 pour la même date de l'exercice précédent et présente le montant des obligations échues à encaisser.

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem

1002 Tunis

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31

Capital au 31/12/2009

Montant	371 704 413
Nombre de titres	2 939 215
Nombre d'actionnaires	10 381

Souscriptions réalisées

Montant	160 767 359
Nombre de titres émis	1 271 250
Nombre d'actionnaires nouveaux	1 012

Rachats effectués

Montant	(149 411 036)
Nombre de titres rachetés	(1 181 451)
Nombre d'actionnaires sortants	(821)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(88 528)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	869 036
Régularisation des sommes non distribuables	7 068

Capital au 31-03-2010

Montant	383 848 312
Nombre de titres	3 029 014
Nombre d'actionnaires	10 572

SICAV PLUS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 février 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.951.395, un actif net D : 1.940.210 et un bénéfice de la période de D : 19.846.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Mars 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
DELTA CONSULT
Karim DEROUICHE

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2010

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	Note	31/03/2010	31/03/2009	31/12/2009
Portefeuille-titres	4	<u>1 442 356</u>	<u>1 690 519</u>	<u>1 527 385</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		64	51	62
Obligations et valeurs assimilées		1 341 764	1 589 894	1 426 752
Tires des Organismes de Placement Collectif		100 528	100 574	100 571
Placements monétaires et disponibilités		<u>509 039</u>	<u>427 421</u>	<u>395 103</u>
Placements monétaires	6	498 850	423 259	385 728
Disponibilités		10 189	4 162	9 375
Créances d'exploitation		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL ACTIF		<u>1 951 395</u>	<u>2 117 940</u>	<u>1 922 488</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	4 081	4 648	4 171
Autres créditeurs divers	9	7 104	2 768	1 550
TOTAL PASSIF		<u>11 185</u>	<u>7 416</u>	<u>5 721</u>
ACTIF NET				
Capital	12	1 852 926	2 013 117	1 846 948
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		69 957	78 458	-
Sommes distribuables de l'exercice		17 327	18 949	69 819
ACTIF NET		<u>1 940 210</u>	<u>2 110 524</u>	<u>1 916 767</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>1 951 395</u>	<u>2 117 940</u>	<u>1 922 488</u>

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2010</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2009</i>	<i>Année 2009</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	20 417	22 984	88 189
Revenus des obligations et valeurs assimilées		19 360	21 807	83 698
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 057	1 177	4 491
Revenus des placements monétaires	7	2 347	3 011	10 239
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		22 764	25 995	98 428
Charges de gestion des placements	10	(4 801)	(5 468)	(20 486)
REVENU NET DES PLACEMENTS		17 963	20 527	77 942
Autres produits		69	32	172
Autres charges	11	(556)	(554)	(2 084)
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 476	20 005	76 030
Régularisation du résultat d'exploitation		(149)	(1 056)	(6 211)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		17 327	18 949	69 819
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		149	1 056	6 211
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(251)	(575)	(4 006)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		2 621	1 460	10 060
RESULTAT DE LA PERIODE		19 846	20 890	82 084

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2010</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2009</i>	<i>Année 2009</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>19 846</u>	<u>20 890</u>	<u>82 084</u>
Résultat d'exploitation	17 476	20 005	76 030
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(251)	(575)	(4 006)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 621	1 460	10 060
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>3 597</u>	<u>(139 791)</u>	<u>(394 742)</u>
Souscriptions			
- Capital	698 683	196 754	1 034 695
- Régularisation des sommes non distribuables	88	416	34 340
- Régularisation des sommes distribuables	30 166	8 667	19 031
Rachats			
- Capital	(695 019)	(330 320)	(1 408 312)
- Régularisation des sommes non distribuables	(144)	(377)	(49 254)
- Régularisation des sommes distribuables	(30 177)	(14 931)	(25 242)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u><u>23 443</u></u>	<u><u>(118 901)</u></u>	<u><u>(312 658)</u></u>
ACTIF NET			
En début de période	1 916 767	2 229 425	2 229 425
En fin de période	1 940 210	2 110 524	1 916 767
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	44 368	53 722	53 722
En fin de période	44 456	50 378	44 368
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>43.643</u>	<u>41.894</u>	<u>43.202</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1.02%</u>	<u>0.95%</u>	<u>4.10%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2010

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.7- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.8- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Mars 2010 ou à la date antérieure la plus récente.

3.9- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.10- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

SICAV PLUS

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2010, à D: 1.442.356 , et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2010	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		45	64	0.00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		45	64	0.00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	45	64	0.00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		1 302 995	1 341 764	69.16%
Obligations des sociétés		246 000	250 758	12.92%
SKANES BEACH 2003 A	1 500	60 000	62 773	3.24%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	24 000	24 940	1.29%
TUNISIE LEASING 2007/2	600	36 000	36 323	1.87%
TUNISIE LEASING 2009/1	700	56 000	56 239	2.90%
AMEN BANK 2006	1 000	70 000	70 483	3.63%
Bons du Trésor Assimilables		1 056 995	1 091 006	56.23%
BTA 10 2013 6.10%	80	85 440	86 302	4.45%
BTA 04 2014 7.50%	367	384 463	397 086	20.47%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	468 481	24.15%
BTA 02-2015 7,00%	60	62 220	62 127	3.20%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 730	1.33%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	51 280	2.64%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 528	5.18%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 528	5.18%
Total		1 403 040	1 442 356	74.34%

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 20.417 , pour la période allant du 01.01 au 31.03.2010, contre D : 22.984 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2009 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2010	Trimestre 1 2009
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	3 243	3 860
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	16 117	17 947
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	1 057	1 177
TOTAL	20 417	22 984

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2010 à D : 498.850 contre D : 423.259 au 31.03.2009, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2010	% Actif net
Dépôt à vue		343 054	344 153	17.74%
Amen bank pasteur		343 054	344 153	17.74%
Bons de trésor à court terme	160 000	154 325	154 697	7.97%
BTC 52 au 18/01/2011	160 000	154 325	154 697	7.97%
Total général		497 379	498 850	25.71%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2010 à D : 2.347 contre D : 3.011 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2009 et présente le montant des intérêts courus au titre du premier trimestre 2010 sur les dépôts à vue et les bons de trésor à court terme , et se détaille comme suit :

	Trimestre 1 2010	Trimestre 1 2009
Intérêts des dépôts à vue	1 099	1 543
Intérêts des billets de trésorerie	-	1 129
Intérêts des BTC	1 248	339
TOTAL	2 347	3 011

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.03.2010 à D : 4.081 contre D : 4.648 au 31.03.2009 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Janvier 2010 au 31 Mars 2010 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2010</u>	<u>31/03/2009</u>
Montant HT	4 069	4 634
TVA	732	834
Total TTC	4 801	5 468
Retenue à la source	720	820
Net à payer	4 081	4 648

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2010 à D : 7.104 contre D : 2.768 au 31.03.2009, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2010</u>	<u>31/03/2009</u>
Redevance CMF	163	188
Retenues à la source à payer	720	820
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Mars	6 197	1760
TCL	24	-
Total	7 104	2 768

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2010 à D : 4.801 contre D : 5.468 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du premier trimestre 2010.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2010 au 31/03/2010 à D : 556 contre D : 554 pour la même période de l'exercice précédent et englobe principalement la redevance du CMF.

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Mars 2010, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2009

Montant	1 846 948
Nombre de titres	44 368
Nombre d'actionnaires	779

Souscriptions réalisées

Montant	698 683
Nombre de titres émis	16 784
Nombre d'actionnaires nouveaux	39

Rachats effectués

Montant	(695 019)
Nombre de titres rachetés	(16 696)
Nombre d'actionnaires sortants	(60)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(251)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	2 621
Régularisation des sommes non distribuables	(56)

Capital au 31-03-2010

Montant	1 852 926
Nombre de titres	44 456
Nombre d'actionnaires	758

SICAV ENTREPRISE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV ENTREPRISE pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2010.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 31 mars 2010, font apparaître un total actif de 39 040 671 DT, un actif net de 38 944 138 DT pour 368 642 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 105,642 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV ENTREPRISE arrêtés au 31 mars 2010.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Mourad FRADI

SICAV ENTREPRISE

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/03/2010	31/03/2009	31/12/2009
ACTIF				
<i>Portefeuille-titres</i>				
Obligations et valeurs assimilées		27 602 984	25 913 562	26 071 927
Titres OPCVM		934 265	936 732	925 673
	3.1	28 537 249	26 850 294	26 997 600
<i>Placements monétaires et disponibilités</i>				
Placements monétaires	3.2	5 078 923	5 419 208	2 476 651
Disponibilités	3.3	5 424 499	5 581 778	6 664 050
		10 503 422	11 000 986	9 140 701
<i>Créances d'exploitations</i>				
<i>Autres actifs</i>				
TOTAL ACTIF		39 040 671	37 851 280	36 138 301
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.4	92 763	91 387	89 824
Autres créditeurs divers		3 770	3 215	3 006
TOTAL PASSIF		96 533	94 602	92 830
ACTIF NET				
Capital	3.6	37 294 796	36 078 513	34 795 212
Sommes distribuables	3.5	1 649 342	1 678 165	1 250 259
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 338 117	1 362 580	
Sommes distribuables de l'exercice		311 225	315 585	1 250 259
ACTIF NET		38 944 138	37 756 678	36 045 471
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		39 040 671	37 851 280	36 138 301

SICAV ENTREPRISE

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2010 AU 31 MARS 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/01/2010 au 31/03/2010	Du 01/01/2009 au 31/03/2009	Du 01/01/2009 au 31/12/2009
Revenus du portefeuille-titres		333 867	325 304	1 390 643
Dividendes				39 383
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	333 867	325 016	1 350 687
Autres revenus			288	573
Revenus des placements monétaires	4.2	71 347	86 243	283 077
<i>Total des revenus des placements</i>		405 214	411 547	1 673 720
Charges de gestion des placements	4.3	<92 763>	<91 387>	<365 162>
Revenu net des placements		312 451	320 160	1 308 558
Autres produits				
Autres charges	4.4	<10 398>	<9 139>	<36 516>
Résultat d'exploitation		302 053	311 021	1 272 042
Régularisation du résultat d'exploitation		9 172	4 564	<21 783>
Sommes distribuables de la période		311 225	315 585	1 250 259
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<9 172>	<4 564>	21 783
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		1 137	10 024	<21 488>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		54 558	32 571	218 377
Frais de négociation				
Résultat net de la période		357 748	353 616	1 468 931

SICAV ENTREPRISE

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2010 AU 31 MARS 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	Du 01/01/2010 au 31/03/2010	Du 01/01/2009 au 31/03/2009	Du 01/01/2009 au 31/12/2009
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		357 748	353 616	1 468 931
Résultat d'exploitation		302 053	311 021	1 272 042
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 137	10 024	<21 488>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		54 558	32 571	218 377
Frais de négociation				
Distributions de dividendes				<1 272 861>
Transactions sur le capital		2 540 919	2 142 405	588 744
Souscriptions		11 111 343	8 948 092	47 348 241
Capital		10 672 885	8 590 274	45 795 176
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		1 793	2 536	134 319
Régularisation des sommes distribuables		436 665	355 282	1 418 746
Rachats		<8 570 424>	<6 805 687>	<46 759 497>
Capital		<8 227 792>	<6 530 633>	<45 178 830>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		<2 997>	<2 216>	<128 299>
Régularisation des sommes distribuables		<339 635>	<272 838>	<1 452 368>
Variation de l'actif net		2 898 667	2 496 021	784 814
Actif net				
En début de période		36 045 471	35 260 657	35 260 657
En fin de période		38 944 138	37 756 678	36 045 471
Nombre d'actions				
En début de période		344 438	338 301	338 301
En fin de période		368 642	358 809	344 438
Valeur liquidative		105.642	105.228	104.650

Notes aux états financiers trimestriels

ARRETES AU 31 MARS 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de type obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2010 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3 Placements monétaires

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

2.8 Abonnement des charges

Les commissions du gestionnaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en pourcentage de l'actif net.

3 – NOTES SUR LE BILAN**3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2010 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations de sociétés</u>				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	285 000	298 774	0,77%
AIL 2007	4 000	240 000	243 797	0,62%
AIL 2008	3 000	240 000	246 257	0,63%
AIL 2009/1	3 500	280 000	281 476	0,72%
AIL 2010/1	2 000	200 000	201 151	0,52%
AMEN BANK 2006	5 000	350 000	352 415	0,90%
ATB 2007/1 A	2 000	160 000	165 410	0,42%
ATB 2007/1 D	2 000	184 000	191 788	0,49%
ATL 2006/1	5 000	400 000	416 526	1,07%
ATL 2007/1	2 000	120 000	123 641	0,32%
ATL 2008/1	3 000	240 000	250 463	0,64%
ATL 2009	10 000	1 000 000	1 039 901	2,66%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 034 060	2,65%
BH 2009	5 000	500 000	505 285	1,29%
BH SUBORDONNE 2007	5 000	500 000	506 741	1,30%
BNA SUBORDONNE 2009	5 000	500 000	521 245	1,34%
BTK 2009 CAT.D	1 500	150 000	150 654	0,39%
BTKD 2006	20 000	800 000	811 397	2,08%
CIL 2005/1	2 500	150 000	153 889	0,39%
CIL 2007/1	5 000	300 000	303 419	0,78%
CIL 2007/2	3 000	180 000	180 975	0,46%
CIL 2008/1	7 000	560 000	577 153	1,48%
CIL 2009/1	4 000	400 000	412 296	1,06%
CIL 2009/2	5 000	500 000	511 663	1,31%
CIL 2009/3	3 000	300 000	302 140	0,77%
EL WIFACK LEAS.06/1	1 000	40 000	41 567	0,11%
FCC BIAT CREDIM 2 P3	200	200 000	201 155	0,52%
FCC BIAT CREDIMMO 1	400	400 000	402 111	1,03%
HANNIBAL LEASE	2 000	160 000	167 840	0,43%
MOURADI PALACE 05 A	3 000	240 000	249 642	0,64%
MOURADI PALACE 05 B	3 000	240 000	249 642	0,64%
PANOBOIS 2007	2 000	200 000	210 145	0,54%
SIHM 2008	2 000	200 000	205 639	0,53%
STB 2008/2	3 000	281 250	282 933	0,72%
TL 2005-1	4 000	80 000	81 902	0,21%
TL 2006-1	7 300	292 000	297 700	0,76%

TL 2007/1	10 000	600 000	608 121	1,56%
TL 2008/1	3 600	288 000	299 283	0,77%
TL 2008/2	3 000	240 000	244 274	0,63%
TL 2008/3	3 000	240 000	242 188	0,62%
TL 2009/2	8 000	800 000	800 270	2,05%
TL SUBORDONNE 2007	10 000	600 000	622 461	1,59%
TL SUBORDONNE 2009	3 400	340 000	347 916	0,89%
UIB 2009/1 TR C	15 000	1 500 000	1 549 621	3,97%
UNIFACTOR 2008	4 000	240 000	240 615	0,62%
Total Obligations de sociétés		16 720 250	17 127 541	43,89%
Bons du trésor Assimilables				
BTA 05-2022-6.9%	25	27 000	28 449	0,07%
BTA 07-2017-6.75%	900	892 880	928 165	2,38%
BTA 02-2015-7%	5 600	5 801 058	5 775 143	14,79%
BTA 03-2019-5.50%	2 000	2 050 753	2 054 943	5,26%
Total Bons de trésor		8 771 691	8 786 700	22,5%
Bons du trésor Zéro Coupon				
BTZC OCT 2016	2 640	1 477 407	1 688 743	4,33%
Total Bons de trésor Zéro Coupon		1 477 407	1 688 743	4,33%
Total obligations et valeurs assimilées		26 969 348	27 602 984	70,72%
Titres des OPCVM				
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	5 874	613 746	619 807	1,59%
SICAV AXIS TRESORERIE	2 911	313 354	314 458	0,81%
Total OPCVM		927 100	934 265	2,40%
Total		27 896 448	28 537 249	73,12%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2010 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
Certificats de dépôt				
AMEN BANK au 05/04/2010	1 000 000	999 227	999 691	2,56%
AMEN BANK au 09/04/2010	500 000	499 614	499 691	1,28%
Total émetteur AMEN BANK	1 500 000	1 498 841	1 499 382	3,84%
Total Certificats de dépôt	1 500 000	1 498 841	1 499 382	3,84%
Billets de trésorerie				
<u>Billets de trésorerie précomptés</u>				
TUNISIE FACTORING au 28/04/2010	1 500 000	1 491 593	1 495 460	3,83%
TUNISIE FACTORING au 21/04 /2010	1 200 000	1 193 274	1 197 310	3,07%
Total billets de trésorerie	2 700 000	2 684 867	2 692 770	6,90%
Bon de trésor à court terme				

BTC 52 semaines 06/04/2010	500 000	479 363	495 645	1,27%
BTC 52 semaines 07/09/2010	400 000	384 494	391 126	1,00%
Total bons de trésor à court terme	900 000	863 857	886 771	2,27%
Total		5 047 565	5 078 923	13,01%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2010 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2010</u>	<u>31/03/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	3 923 166	4 038 990	4 519 000
Compte à terme Amen bank Pasteur	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Amen Bank PASTEUR	65 741	20 879	578 148
Intérêts courus sur dépôt à vue	33 636	34 906	91 918
Amen Bank Med V	2 908	3 498	20 679
Coupon à recevoir	-	<44>	-
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue	<6 727 >	<6 981>	<18 384>
Liquidation émissions/rachats	<94 225 >	<9 470>	<27 311>
	<u>5 424 499</u>	<u>5 581 778</u>	<u>6 664 050</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2010 correspond au montant à payer à la société TUNISIE VALEURS au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2010.

3.5 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 mars 2010 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>Résultats d'exploitation</u>	<u>Régularisations</u>	<u>Sommes distribuables</u>
Exercice 2009	1 250 259	87 858	1 338 117
Exercice 2010	302 053	9 172	311 225
	<u>1 552 312</u>	<u>97 030</u>	<u>1 649 342</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2010 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2010

Montant	34 795 212
Nombre de titres	344 438
Nombre d'actionnaires	163

Souscriptions réalisées

Montant	10 672 885
Nombre de titres	105 651
Nombre d'actionnaires entrants	19

Rachats effectués

Montant	8 227 792
Nombre de titres	81 447
Nombre d'actionnaires sortants	11

Autres mouvements

Différences d'estimation (+/-)	1 137
Plus ou moins-value réalisée	54 558
Régularisations des sommes non distribuables	<1 204>

Capital au 31 mars 2010

Montant	37 294 796
Nombre de titres	368 642
Nombre d'actionnaires	171

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2010 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/03/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2009 au</u> <u>31/03/2009</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2009</u>
Intérêts sur obligations	196 865	167 677	753 093
Intérêts sur BTA	115 408	137 254	514 141
Intérêts sur BTZC	21 594	20 085	83 453
	<u>333 867</u>	<u>325 016</u>	<u>1 350 687</u>

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2010 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/03/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2009 au</u> <u>31/03/2009</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2009</u>
Intérêts sur dépôt à vue	34 036	28 494	114 604
Intérêts sur billets	26 202	45 227	118 777
Intérêts sur BTC	7 866	2 399	25 746
Intérêts sur certificats	2 617	10 123	23 950
	<u>70 721</u>	<u>86 243</u>	<u>283 077</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2010 à 92 763 DT et correspond à la rémunération du gestionnaire.

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2010 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2010</u>	<u>31/03/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Redevance CMF	9 276	9 139	36 516
TCL	1 122	-	-
	<u>10 398</u>	<u>9 139</u>	<u>36 516</u>

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'assemblée générale constitutive de votre société du 30 Novembre 2007 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de FINACorp OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 Mars 2010 qui font apparaître un actif net de 5.948.179 D pour un capital social de 5.636.400 D et une valeur liquidative égale à 105 d,531 par action.

Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au 31 Mars 2010 sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Suite à cet examen, nous estimons utile de vous faire part des points suivants :

Les actifs de la société employés en valeurs mobilières représentent 77,90 % de l'actif arrêté à la date du 31/03/2010. Cette proportion est en deçà du seuil minimum fixé à 80% par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.

Les liquidités représentent au 31/03/2010, 21,95 % de l'actif de la société FINACorp Obligataire SICAV, contre un seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de ce qui est mentionné ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp OBLIGATAIRE SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au 31 Mars 2010.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31/03/2010	AU 31/03/2009	Au 31/12/2009
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	4 651 369	2 074 607	4 181 017
a- Actions et valeurs assimilées		250 054	0	247 838
b- Obligations et valeurs assimilées		3 012 520	2 074 607	2 501 996
c- Emprunts d'état		1 388 795	0	1 431 183
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		1 319 344	23 956	1 062 808
a- Placements monétaires		0	0	0
b- Disponibilités	AC2	1 319 344	23 956	1 062 808
Créances d'exploitations	AC3	0	307	0
Autres actifs	AC4	-1	-1	3 829
TOTAL ACTIFS		5 970 712	2 098 869	5 247 655
<u>PASSIFS</u>				
		22 533	14 089	18 826
Opérateurs créditeurs	PA1	15 809	7 760	13 454
Autres créditeurs divers	PA2	6 723	6 329	5 372
ACTIF NET		5 948 179	2 084 779	5 228 828
Capital	CP1	5 668 403	1 988 634	5 023 535
Sommes distribuables		279 776	96 145	205 293
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		231 548	75 689	24
b- Sommes distribuables de l'exercice		44 370	23 193	128 049
c- Régul.Résultat distribuables de la période		3 858	-2 737	77 220
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		5 970 712	2 098 869	5 247 655

ETAT DE RESULTAT				
LIBELLE	NOTE	Période du 01.01.10 au 31.03.10	Période du 01.01.09 au 31.03.09	Période du 01.01.09 au 31.12.09
Revenus du portefeuille-titres	PR1	47 007	28 988	141 125
a- Dividendes		0	0	8 400
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		33 135	27 508	100 943
c- Revenus des autres valeurs		0	0	0
d- Revenus des emprunts d'état et valeurs assimilés		13 872	1 479	31 782
Revenus des placements monétaires	PR2	8 739	307	19 356
Total des revenus des placements		55 746	29 295	160 481
Charges de gestion des placements	CH 1	-8 797	-4 288	-23 874
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		46 949	25 007	136 607
Autres produits	PR 3	0	0	0
Autres charges	CH 2	-2 579	-1 814	-8 558
RESULTAT D'EXPLOITATION		44 370	23 193	128 049
Régularisation du résultat d'exploitation		3 858	-2 737	77 220
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		48 228	20 456	205 269
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-3 858	2 737	-77 220
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-187	0	-2 402
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		2 402	21 372	21 372
Frais de négociation		0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		46 585	44 565	147 019
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET				
LIBELLE		Période du 01.01.10 au 31.03.10	Période du 01.01.09 au 31.03.09	Période du 01.01.09 au 31.12.09
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		46 585	44 565	147 019
a- Résultat d'exploitation		44 370	23 193	128 049
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-187	0	-2 402
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		2 402	21 372	21 372
d- Frais de négociation de titres		0	0	0
Distributions de dividendes		0	0	-75 680
Transactions sur le capital		672 765	-689 606	2 427 668
a- Souscriptions		2 924 499	1 667 241	10 942 955
- Capital		2 781 300	1 591 900	10 539 800
- Régularisation des sommes non distribuables		15 282	6 812	50 454
- Régularisation des sommes distribuables		127 918	68 529	352 701
b- Rachats		2 251 734	2 356 847	8 515 287
- Capital		2 142 200	2 248 900	8 172 900
- Régularisation des sommes non distribuables		11 729	11 482	41 721
- Régularisation des sommes distribuables		97 805	96 465	300 666
VARIATION DE L'ACTIF NET		719 350	-645 041	2 499 008
VARIATION DE L'ACTIF NET		719 350	-645 041	2 499 008
a- Début de période		5 228 828	2 729 820	2 729 820
b- Fin de période		5 948 179	2 084 779	5 228 828
NOMBRE D' ACTIONS		56 364	19 734	49 973
a- Début de période		49 973	26 304	26 304
b- Fin de période		56 364	19 734	49 973
VALEUR LIQUIDATIVE		105,531	105,644	104,633
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE		3,481%	7,288%	4,518%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtées au 31/03/2010***(Unité en Dinars Tunisiens)***1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2- 3 Evaluation des obligations et placements monétaires

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3- UNITE MONETAIRE

A signaler que les états financiers trimestriels de FINAOSICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**AC1 : Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2010 à 4.651.369 DT, et se détaille ainsi :

LIBELLE	Nbre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/10	% de l'Actif Net
BTA	1.330	1.385.558,400	1.388.795,277	23,34 %
BTA MARS 2016	1.130	1.174.758,400	1.177.488,975	19.79 %
BTA MARS 2019	200	210.800,000	211.306,302	3,55 %
Obligations des sociétés	27.350	2.940.000,000	3.012.520,029	50,64 %
CIL 2007/2	1,500	90,000.000	90,487.233	1.52%
UNIFACTOR 2008	2,000	120,000.000	120,307.726	2.02%
UNIFACTOR 2008	1,500	90,000.000	90,230.794	1.52%
TLS 2008/1	3,000	240,000.000	249,402.740	4.19%
HL 2008/1	3,000	240,000.000	251,759.869	4.23%
AB 2008	3,000	285,000.000	298,773.698	5.02%
ATL 2008/1	3,000	240,000.000	250,462.685	4.21%
UIB 2009/1	2,500	250,000.000	258,270.137	4.34%
HL 2009/1	1,600	160,000.000	164,778.959	2.77%
ATL 2009/2	1,000	100,000.000	102,163.288	1.72%

TLS 2009 SUB	1,600	160,000.000	163,724.975	2.75%
AB 2009 SUB	1,150	115,000.000	117,513.869	1.98%
CIL 2009/3	2,000	200,000.000	201,426.850	3.39%
ATL 2009/3	500	50,000.000	50,516.712	0.85%
ALEAS 2009 SUB	3,000	300,000.000	302,386.850	5.08%
STB 2010/1	3,000	300,000.000	300,313.644	5.05%
Titres OPCVM	2400	250.240,800	250.053,600	4,20 %
GO SICAV	2400	250.240,800	250.053,600	4,20 %
TOTAL		4.575.799,200	4.651.368,906	78,19 %

AC2 : Note sur les disponibilités

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

Libellé	31/03/2010	31/03/2009
Avoirs en banque	1.304.744,530	182.402,839
Sommes à encaisser	5.918,932	0,000
Sommes à régler:	-17,7	-158.446,500
Intérêts / Avoirs en banque	8.698,400	0,000
Total	1.319.344,162	23.956,339

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 47.007 pour la période allant du 01/01/10 au 31/03/10 contre 28.988 DT pour la même période de l'exercice précédent, à savoir :

LIBELLE	Période du 01/01/10 au 31/03/10	Période du 01/01/09 au 31/03/09
<u>Dividendes</u>		
Des titres OPCVM	0	0
<u>Revenus des Obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des Obligations		
Intérêts	33.134,796	27.508,198
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financiers</u>		
intérêts	13.872,328	1.479,452
TOTAL	47.007,124	28.987,650

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/10 à 8.739 DT pour la période allant du 01/01/10 au 31/03/10 contre 307 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

LIBELLE	Période du 01/01/10 au 31/03/10	Période du 01/01/09 au 31/03/09
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000
Intérêts sur les avoirs bancaires	8.698,400	307,200
Autres produits d'exploitation	40.513	0,000
TOTAL	8.738,913	307,200

<u>Note sur le passif et autres actifs</u>			
	Libellé	31/03/2010	31/03/2009
AC4	<u>Autres Actifs</u> R à S sur BTA	<u>1,402</u> 1,402	<u>1,402</u> 1,402
PA1	<u>Opérateurs Créditeurs</u> Frais de Gestionnaire Frais de dépositaire	<u>15.809,378</u> 7.924,144 7.885,234	<u>7.759,975</u> 3.414,824 4.345,151
PA2	<u>Autres créditeurs divers</u> Autres opérateurs créditeurs Autres créditeurs CMF	<u>6.723,462</u> 6.219,090 504,372	<u>6.329,357</u> 6137,207 192,150

Note sur les charges et produits de gestion

	Libellé	31/03/2010	31/03/2009
CH1	<u>Charges de gestion des placement</u> Rémunération du gestionnaire Rémunération du dépositaire	<u>8.797,041</u> 7.924,144 872,897	<u>4287,722</u> 3.414,824 872,898
CH2	<u>Autres charges</u> rémunération CAC Redevance CMF Charges Diverses	<u>2.578,870</u> 1.232,897 1.343,075 2,898	<u>1.814,343</u> 1.232,898 578,785 2,660
PR3	<u>Autres Produits</u> Autres Produits	<u>0,000</u> 0,000	<u>0,000</u> 0,000

CP1 : Note sur le capital

<u>Capital au 31/12/09</u>	4.997.300
* Nombre de Titres	49.973
* Nombre d'actionnaires	95
<u>Souscription réalisées</u>	
* Montant	2.781.300
* Nombre de titres émis	278.130
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant	2.142.200
* Nombre de titres rachetés	214.200
<u>Capital au 31/03/10</u>	
* Montant	5.636.400
* Nombre de Titres	56.364
* Nombre d'actionnaires	102

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
<u>Capital début de période au 31/12/09</u>	<u>5.023.535,049</u>	<u>5.023.535,049</u>
<u>Souscription de la période</u>	<u>2.781.300,000</u>	<u>2.781.300,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-2.142.200,000</u>	<u>-2.142.200,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>5.767,485</u>	<u>285.543,777</u>
* Variation des plus ou moins values et frais de nég.	2.215,200	2.215,200
* Régularisation sommes non distribuables de la période	3.552,285	3.552,285
* Sommes distribuables		279.776 ,292
Capital fin de période au 31/03/2010	5.668.402,534	5.948.178,826

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINA.O.SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celui-ci se charge de des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

Les honoraires de « FINACorp » au 31/03/2010 s'élèvent à 7.924 DT.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINAOSICAV, elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société FINAOSICAV, et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, la rémunération du dépositaire au 31/03/10 s'élève à 873 D H.T.

4- 3 Rémunération du distributeur

La FINACorp rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement en contre partie du service de distributeur calculée sur la base d'un taux égal à 0,25 % sur le volume net quotidien des transactions au prorata temporis.

4- 4 Prise en charge de FINACorp des charges hors exploitation

La FINACorp, prend en charge les charges de gestion suivantes en lieu et place de la FINA.O.SICAV, tels que :

- La charge de la TCL,
- Les dépenses publicitaires et de publication,
- Paiement des jetons de présence s'il y a lieu.

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 5 Mars 2009 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV arrêtés au 31 Mars 2010 qui font apparaître un actif net de 183 926 606 D pour un capital social de 178 138 100 D et une valeur liquidative égale à 103 d,249 par action.

Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au 31 Mars 2010 sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV ci-jointe, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la société au 31 Mars 2010.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

BILAN DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/03/2010 (en DT)

LIBELLE	NOTE	31/03/2010	31/03/2009	31/12/2009
<u>ACTIF</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	115,873,077.460	85,933,428.471	105,542,209.292
a- Obligations et valeurs assimilées		115,873,077.460	85,933,428.471	105,542,209.292
b- Autres valeurs				
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		68,362,507.510	73,700,002.315	60,734,373.340
a- Placements monétaires	AC2	36,891,182.510	30,411,956.336	30,039,825.741
b- Disponibilités		31,471,325.000	43,288,045.979	30,694,547.599
Créances d'exploitation	AC3	0.000	0.000	0.000
Autres actifs	AC4	80,558.850	47,321.781	1,730.603
TOTAL ACTIF		184,316,143.820	159,680,752.567	166,278,313.235
<u>PASSIF</u>		389,537.789	349,762.400	382,984.113
Opérateurs créditeurs	PA1	346,516.144	309,825.441	346,266.715
Autres créditeurs Divers	PA2	43,021.645	39,936.959	36,717.398
<u>ACTIF NET</u>		183,926,606.031	159,330,990.167	165,895,329.122
Capital	CP1	176,005,855.440	151,447,027.728	160,020,953.228
Sommes distribuables		7,920,750.591	7,883,962.439	5,874,375.894
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		6,437,324.358	6,366,485.371	1,114.395
b- Sommes distribuables de l'exercice		1,483,426.233	1,517,477.068	5,873,261.499
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		184,316,143.820	159,680,752.567	166,278,313.235

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE
Arrêté au 31/03/2010 (en DT)

LIBELLE	NOTE	Période du 01.01 au 31.03.10	Période du 01.01 au 31.03.09	Période du 01.01 au 31.12.09
Revenus du portefeuille-titres	PR1	1,264,154.892	1,251,480.810	4,669,133.488
a- Dividendes				
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1,264,154.892	1,251,480.810	4,669,133.488
c- Revenus des autres valeurs				
Revenus des placements monétaires	PR2	568,339.458	615,933.930	2,820,987.123
Total des revenus des placements		1,832,494.350	1,867,414.740	7,490,120.611
Charges de gestion des placements	CH 1	-346,516.144	-309,825.441	-1,339,109.093
REVENU NET DES PLACEMENTS		1,485,978.206	1,557,589.299	6,151,011.518
Autres produits	PR 3	0.000	0.000	0.000
Autres charges	CH 2	-59,269.864	-54,041.665	-229,495.653
RESULTAT D'EXPLOITATION		1,426,708.342	1,503,547.634	5,921,515.865
Régularisation du résultat d'exploitation		56,717.891	13,929.434	-48,254.366
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1,483,426.233	1,517,477.068	5,873,261.499
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-56,717.891	-13,929.434	48,254.366
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		19,182.403	432,556.519	241,317.230
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		625,161.549	-285,767.599	324,892.300
Frais de négociation		-2,871.344	0.000	-4,010.198
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2,068,180.950	1,650,336.554	6,483,715.197

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 31/03/2010 (en DT)

LIBELLE	Période du 01.01 au 31.03.10	Période du 01.01 au 31.03.09	Période du 01.01 au 31.12.09
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	2,068,180.950	1,650,336.554	6,483,715.197
a- Résultat d'exploitation	1,426,708.342	1,503,547.634	5,921,515.865
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	19,182.403	432,556.519	241,317.230
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	625,161.549	-285,767.599	324,892.300
d- Frais de négociation de titres	-2,871.344	0.000	-4,010.198
Distributions de dividendes	0.000	0.000	-6,708,129.194
Transactions sur le capital	15,963,095.959	8,815,967.871	17,255,057.377
a- Souscriptions	58,245,075.231	56,349,547.475	185,100,580.401
- Capital	56,817,700.000	54,860,500.000	181,790,500.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-875,836.014	-1,079,666.274	-3,039,841.802
- Régularisation des sommes distribuables	2,303,211.245	2,568,713.749	6,349,922.203
b- Rachats	42,281,979.272	47,533,579.604	167,845,523.024
- Capital	41,239,400.000	46,241,600.000	164,887,800.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-640,965.618	-907,129.810	-2,742,020.426
- Régularisation des sommes distribuables	1,683,544.890	2,199,109.414	5,699,743.450
VARIATION DE L'ACTIF NET	18,031,276.909	10,466,304.425	17,030,643.380
ACTIF NET			
a- Début de période	165,895,329.122	148,864,685.742	148,864,685.742
b- Fin de période	183,926,606.031	159,330,990.167	165,895,329.122
NOMBRE D' ACTIONS	155,783	86,189	169,027
a- Début de période	1,625,598	1,456,571	1,456,571
b- Fin de période	1,781,381	1,542,760	1,625,598
VALEUR LIQUIDATIVE	103.249	103.276	102.051
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4.85%	4.33%	3.97%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêtés au 31/03/2010**

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Pour les BTA et BTNB, en raison de la valorisation de cette catégorie de portefeuille selon la valeur d'acquisition et non sur la base de la valeur marchande ou actuarielle, le gestionnaire de la société UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a décidé dans un souci d'équité entre les actionnaires d'amortir linéairement les plus ou moins-values potentielles de chaque ligne de BTA et BTNB sur la période allant du 26 juillet 2006 jusqu'à son échéance effective.

Ainsi, une décote quotidienne sur les BTA et BTNB est constatée en tant que moins-value potentielle. Au 31 Mars 2010, cette décote s'établit à 1 061.631 DT/jour. La moins-value totale à amortir étant de 2 789 247.687 DT.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

**AC1 - Note sur le Portefeuille Titres
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/03/2010 (en DT)**

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur boursière au 31/03/2010	% de l'Actif Net
Total BTA		55,676,247.687	56,589,346.494	30.77%
BTA022015	5,981	6,374,338.926	6,251,573.825	3.40%
BTA032012	2,000	2,037,150.000	2,017,667.800	1.10%
BTA042010	13,615	14,272,604.500	14,337,416.084	7.80%
BTA042014	4,511	4,956,416.140	5,004,919.448	2.72%
BTA052022	6,950	8,205,558.956	8,545,636.259	4.65%
BTA072014	300	343,902.000	338,005.190	0.18%

BTA072017	7,170	7,225,004.355	7,506,177.649	4.08%
BTA082011	5,000	4,998,500.000	5,111,595.430	2.78%
BTA102013	7,360	7,262,772.810	7,476,354.809	4.06%
Total Obligations des sociétés		58,225,000.000	59,283,730.966	32.23%
AIL 2009-1	7,000	560,000.000	562,951.890	0.31%
AIL 2010-1	18,000	1,800,000.000	1,810,356.164	0.98%
AMENBANK ES2009	30,000	3,000,000.000	3,065,579.178	1.67%
AMENBANK2001	19,000	570,000.000	593,147.510	0.32%
AMENBANK2006	15,000	1,050,000.000	1,057,447.012	0.57%
AMENBANK2008(B)	20,000	1,900,000.000	1,991,824.658	1.08%
ATBSUB09 LIGA1	19,000	1,900,000.000	1,962,102.086	1.07%
ATBSUB09 LIGA2	20,000	2,000,000.000	2,068,833.630	1.12%
ATL 2008 (ES)	2,000	200,000.000	206,812.054	0.11%
ATL 2009	5,000	500,000.000	519,950.685	0.28%
ATL2007/1	10,000	600,000.000	618,207.123	0.34%
ATL2009/2	17,000	1,700,000.000	1,736,775.890	0.94%
ATL2009/3	18,000	1,800,000.000	1,818,601.644	0.99%
BH 2009CATB	50,000	5,000,000.000	5,052,854.794	2.75%
BHSUB07	30,000	3,000,000.000	3,040,978.060	1.65%
BNASUB09	23,000	2,300,000.000	2,397,726.685	1.30%
BTE 2009	20,000	2,000,000.000	2,045,567.123	1.11%
BTK09 CAT(A)	19,000	1,900,000.000	1,906,681.870	1.04%
BTK09 CAT(B)	15,000	1,500,000.000	1,505,498.722	0.82%
BTKD 2006	5,000	200,000.000	202,849.315	0.11%
CIL 2007/1	20,000	1,200,000.000	1,213,676.712	0.66%
CIL2004/1	10,000	400,000.000	411,230.685	0.22%
CIL2009/1	5,000	500,000.000	515,369.863	0.28%
CIL2009/2	20,000	2,000,000.000	2,046,652.054	1.11%
CIL2009/3	20,000	2,000,000.000	2,014,268.493	1.10%
HOU10A2IF8AP	5,000	125,000.000	131,080.000	0.07%
PANOBOIS 2007	1,500	150,000.000	157,607.671	0.09%
STB2010-1	46,000	4,600,000.000	4,604,463.669	2.50%
STM 2007	4,000	400,000.000	410,941.370	0.22%
TL2006-1	5,000	200,000.000	203,903.562	0.11%
TL2007-1	30,000	1,800,000.000	1,824,361.644	0.99%
TLS2008-2	10,000	800,000.000	814,246.575	0.44%
TLS2008-3	8,000	640,000.000	645,835.398	0.35%
TLS2009-1	10,000	800,000.000	803,419.178	0.44%
TLS2009-2	30,000	3,000,000.000	3,001,010.959	1.63%
TLSUB2007	20,000	1,200,000.000	1,244,922.740	0.68%
UIB2009-1 CAT A	20,000	2,000,000.000	2,059,375.342	1.12%
UIB2009-1 CAT B	20,000	2,000,000.000	2,062,202.740	1.12%
UNIFACTOR 2006	5,000	200,000.000	203,476.164	0.11%
UTL2005/1	11,500	690,000.000	709,372.931	0.39%
WIFACK LEAS06/1	1,000	40,000.000	41,567.123	0.02%
Total portefeuille titres		113,901,247.687	115,873,077.460	63.00%

Note sur les acquisitions et cessions sur valeurs mobilières

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Arrêté au 31/03/2010 (en DT)

Les entrées en portefeuille titres au cours de la période se détaillent ainsi :

Acquisitions	Date	Quantité	Prix d'acquisition (en DT)
BTA			
BTA05/2022	26/03/2010	6475	7,686,472.500
Obligations privées			
BTK09 CAT(A)	02/02/2010	9000	900,000.000
BTK09 CAT(B)	02/02/2010	15000	1,500,000.000
BTK09 CAT(A)	05/02/2010	10000	1,000,000.000
AIL 2010-1	10/02/2010	18000	1,800,000.000
TLS2009-2	18/02/2010	20000	2,000,000.000

TLS2009-2	19/02/2010	10000	1,000,000.000
STB2010-1	10/03/2010	46000	4,600,000.000

Les sorties du portefeuille titres au cours de la période se détaillent ainsi :

Cessions	Date	Quantité	Prix de revient (en DT)	Prix de cession (en DT)	Plus ou Moins valeurs réalisées (en DT)
BTA					
BTA02/2015	16/02/2010	140	149,207.064	149,800.000	592.936
BTA02/2015	17/02/2010	859	915,491.914	919,130.000	3,638.086
BTA02/2015	17/02/2010	1	1,065.765	1,070.000	4.235
BTA02/2015	18/02/2010	200	213,152.949	215,000.000	1,847.051
BTA02/2015	09/03/2010	1000	1,065,764.743	1,075,000.000	9,235.257
BTA05/2022	26/03/2010	3050	3,333,081.452	3,620,350.000	287,268.548
BTA05/2022	26/03/2010	3425	3,742,886.548	4,065,475.000	322,588.452

AC2 - Note sur les Placements Monétaires

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Arrêté au 31/03/2010 (en DT)

Libellé	Date d'Acquisition	Prix de revient	Valeur boursière au 31/03/2010	% de l'Actif net	
BTCT					
Ligne	Quantité				
06/04/2010	220	24/03/2009	211,068.630	218,115.269	0.12%
06/04/2010	500	24/03/2009	479,556.505	495,685.873	0.27%
06/04/2010	500	24/03/2009	479,604.806	495,696.088	0.27%
11/05/2010	500	05/05/2009	479,824.960	494,159.842	0.27%
11/05/2010	150	05/05/2009	143,933.253	148,243.784	0.08%
11/05/2010	850	22/03/2010	845,187.129	845,953.696	0.46%
08/07/2010	500	07/07/2009	479,898.645	491,543.264	0.27%
08/07/2010	500	07/07/2009	479,945.478	491,563.280	0.27%
08/07/2010	500	07/07/2009	479,992.320	491,583.298	0.27%
08/07/2010	500	14/07/2009	480,221.927	491,597.272	0.27%
08/07/2010	500	14/07/2009	480,175.936	491,577.426	0.27%
08/07/2010	500	14/07/2009	480,129.955	491,557.583	0.27%
10/08/2010	500	04/08/2009	479,587.810	489,995.124	0.27%
10/08/2010	500	04/08/2009	479,635.221	490,018.734	0.27%
10/08/2010	500	04/08/2009	479,682.642	490,042.347	0.27%
10/08/2010	465	11/08/2009	446,317.164	455,742.427	0.25%
10/08/2010	500	11/08/2009	479,864.358	490,022.180	0.27%
12/10/2010	500	29/09/2009	479,025.853	487,014.055	0.26%
12/10/2010	300	29/09/2009	287,386.602	292,190.281	0.16%
16/11/2010	500	03/11/2009	479,025.853	485,469.012	0.26%
16/11/2010	130	03/11/2009	124,559.252	126,230.728	0.07%
18/01/2011	435	19/01/2010	417,481.992	420,163.800	0.23%
18/01/2011	500	19/01/2010	479,817.797	482,907.220	0.26%
01/03/2011	500	16/02/2010	478,977.670	480,862.220	0.26%
01/03/2011	200	16/02/2010	191,610.341	192,362.501	0.10%
01/03/2011	250	02/03/2010	239,815.821	240,462.122	0.13%
01/03/2011	500	02/03/2010	479,678.168	480,967.931	0.26%
01/03/2011	450	02/03/2010	431,752.232	432,910.464	0.24%
05/04/2011	345	23/03/2010	330,428.120	330,694.224	0.18%
05/04/2011	410	23/03/2010	392,643.207	392,960.136	0.21%
Total placement BTCT			12,696,829.648	12,908,292.179	7.02%

Certificat de dépôt

Emetteur	Garant	Taux de Rémunération	durée	Date de Placement	Prix de revient	Valeur boursière au 31/03/2010	% de l'Actif net
UBCI	UBCI	4.08%	20 jours	12/03/2010	998,190.768	1,000,000.001	0.54%
UBCI	UBCI	4.08%	20 jours	14/03/2010	1,497,286.151	1,499,728.061	0.82%
UBCI	UBCI	4.08%	20 jours	15/03/2010	4,491,858.454	4,498,776.416	2.45%
UBCI	UBCI	4.08%	20 jours	19/03/2010	998,190.768	999,365.837	0.54%
UBCI	UBCI	4.08%	20 jours	22/03/2010	998,190.768	999,094.360	0.54%
UBCI	UBCI	4.08%	20 jours	24/03/2010	998,190.768	998,913.478	0.54%
UBCI	UBCI	4.08%	20 jours	25/03/2010	998,190.768	998,823.068	0.54%
UBCI	UBCI	4.08%	20 jours	26/03/2010	998,190.768	998,732.678	0.54%
UBCI	UBCI	4.08%	20 jours	29/03/2010	1,497,286.151	1,497,692.445	0.81%
UBCI	UBCI	4.08%	20 jours	30/03/2010	1,996,381.535	1,996,742.645	1.09%
UBCI	UBCI	4.08%	20 jours	31/03/2010	1,996,381.535	1,996,562.069	1.09%
UBCI	BT	4.08%	20 jours	13/03/2010	2,994,572.303	2,999,728.031	1.63%
UBCI	BT	4.08%	20 jours	16/03/2010	3,493,667.687	3,498,731.242	1.90%
Total placement certificat de dépôt					23,956,578.424	23,982,890.331	13.04%
TOTAL GENERAL					36,653,408.072	36,891,182.510	20.06%

Dépôt en banque : 31,471,325.000 TND

Note sur les autres actifs et autres passifs

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Arrêté au 31/03/2010 (en DT)

	Libelle	31/03/2010
AC3	Créances d'exploitation	0.000
	Interets Emprunts BATAM	152,326.647
	Annuité à recevoir en principal de l'EO BATAM	3,703,000.000
	Différence d'estimation sur obligations BATAM	-3,855,326.647
AC4	Autres Actifs	80,558.850
	Retenue à la source sur achats BTA	80,558.850
PA 1	Opérateurs créditeurs	346,516.144
	Frais de gestionnaire	45,480.247
	Frais de dépositaire	43,314.521
	Frais de distributeur	257,721.376
PA 2	Autres créditeurs divers	43,021.645
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	673.682
	Redevance CMF	15,545.805
	Charges à payer sur exercice antérieur	19,257.204
	Budget des charges à payer sur exercice en cours	7,544.954
	Charges à payer sur l'exercice 2010	64,697.559
	Jetons de présence 2010	12,000.000
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6,720.300
	Frais Assemblées	2,623.587
	Ind. Mr. Le Président du Conseil d'Administration	24,135.384
	Frais de publication aux bulletins CMF	652.400
	Taxe revenant aux collectivités locales	16,979.408
	Excédent des charges dépassant le montant budgétisé en 2009	1,586.480

**PR1 - Note sur les revenus du portefeuille-titres
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/03/2010 (en DT)**

Libelle	Période du 01.01 au 31.03.10	Période du 01.01 au 31.03.09
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des obligations - Intérêts	563,673.591	363,462.550
Revenus des titres émis par le trésor et négociable sur le marché financier - Intérêts	700,481.301	888,018.260
TOTAL	1,264,154.892	1,251,480.810

**PR2 - Note sur les revenus du placement monétaires
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/03/2010 (en DT)**

Libelle	Période du 01.01 au 31.03.10	Période du 01.01 au 31.03.09
Intérêts des bons de trésor	99,788.818	22,156.732
Intérêts des certificats de dépôt	202,920.195	203,440.885
Intérêts sur les avoirs bancaires	265,630.445	390,336.313
TOTAL	568,339.458	615,933.930

**Note sur les charges de gestion
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/03/2010 (en DT)**

Libelle	31/03/2010
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>346,516.144</u>
Rémunération du gestionnaire	45,480.247
Rémunération du dépositaire	43,314.521
Rémunération du distributeur	257,721.376
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>59,269.864</u>
Redevance CMF	43,314.521
Impôts, taxes et versements assimilés	0.000
Services bancaires et assimilés	2.520
Dotations aux provisions des frais de gestion budgétisés	15,952.823

CP1 - Note sur le capital
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/03/2010 (en DT)

<u>Capital au 31/12/2009</u>	
* Montant	162,559,800
* Nombre de titres	1,625,598
* Nombre d'actionnaires	2,039
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant	56,817,700
* Nombre de titres émis	568,177
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant	41,239,400
* Nombre de titres rachetés	412,394
<u>Capital au 31/03/2010</u>	
* Montant	178,138,100
* Nombre de titres	1,781,381
* Nombre d'actionnaires	2,111

Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/03/2010 (en DT)

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2009</u>	<u>160,020,953.228</u>	<u>160,020,953.228</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>56,817,700.000</u>	<u>56,817,700.000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-41,239,400.000</u>	<u>-41,239,400.000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>406,602.212</u>	<u>8,327,352.803</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de nég.	641,472.608	641,472.608
- Régularisation sommes non distribuables de la période	-234,870.396	-234,870.396
- Régularisation sommes distribuables de la période		7,920,750.591
<u>Capital fin de période au 31/03/2010</u>	<u>176,005,855.440</u>	<u>183,926,606.031</u>

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

Conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de l'Union Financière Hannibal SICAV au 31 mars 2010.

Ces états financiers intermédiaires font ressortir un actif net de 3.751.819 dinars pour un capital social de 3.430.100 dinars et une valeur liquidative de 109,379 dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires clos au 31 mars 2010 ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Ali LAHMAR

BILAN
Arrêté au 31/03/2010
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIF	Notes	31/03/2010	31/03/2009	31/12/2009
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>2,542,640.621</u>	<u>2,275,722.922</u>	<u>2,387,848.599</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,266,180.671	1,150,836.729	1,176,521.625
Emprunts obligataires		1,098,061.230	1,124,886.193	1,104,182.874
Autres valeurs		178,398.720	0.000	107,144.100
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		<u>1,243,604.708</u>	<u>599,291.256</u>	<u>634,234.209</u>
Placements monétaires	AC 2	1,094,814.094	568,079.516	592,950.137
Disponibilités		148,790.614	31,211.740	41,284.072
Créances d'exploitation	AC 3	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Créances d'exploitation		0.000	0.000	0.000
Autres actifs	AC 4	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
TOTAL ACTIF		<u>3,786,245.329</u>	<u>2,875,014.178</u>	<u>3,022,082.808</u>
PASSIF		<u>31/03/2010</u>	<u>31/03/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Opérateurs créditeurs	PA 1	9,808.241	8,887.318	9,381.904
Créditeurs divers	PA 2	24,618.347	20,669.835	20,830.349
TOTAL PASSIF		<u>34,426.588</u>	<u>29,557.153</u>	<u>30,212.253</u>
Capital	CP 1	<u>3,684,682.748</u>	<u>2,793,240.973</u>	<u>2,941,442.016</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>3,430,100.000</u>	<u>2,916,800.000</u>	<u>2,799,200.000</u>
Emission en nominal		678,400.000	194,000.000	689,200.000
Rachat en nominal		-47,500.000	-280,600.000	-893,400.000
Sommes non distribuables		<u>254,582.748</u>	<u>-123,559.027</u>	<u>142,242.016</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		142,242.016	-207,622.241	-207,622.241
Sommes non distribuables exercice en cours		112,340.732	84,063.214	349,864.257
Sommes distribuables		<u>67,135.993</u>	<u>52,216.052</u>	<u>50,428.539</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		61,794.418	48,684.656	3.136
Sommes distribuables de l'exercice en cours		5,341.575	3,531.396	50,425.403
ACTIF NET		<u>3,751,818.741</u>	<u>2,845,457.025</u>	<u>2,991,870.555</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>3,786,245.329</u>	<u>2,875,014.178</u>	<u>3,022,082.808</u>

Etat de résultat
Arrêté au 31/03/2010
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Notes	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009
Revenus du portefeuille titres	PR1		
a- Dividendes	PR 1-a 0.000	0.000	31,745.220
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1-b 14,038.356	14,424.977	58,149.245
c- Revenus des placements monétaires	PR 2-c 6,051.225	4,005.607	20,446.684
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS	20,089.581	18,430.584	110,341.149
- Charges de gestion des placements	CH 1 -9,808.241	-8,887.318	-35,543.742
- Revenus Nets des placements	10,281.340	9,543.266	74,797.407
- Autres produits	0.000	0.000	0.000
- Autres charges	CH 2 -5,593.807	-5,931.484	-24,839.004
RESULTAT D'EXPLOITATION	4,687.533	3,611.782	49,958.403
Régularisation du résultat d'exploitation	654.042	-80.386	467.000
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	5,341.575	3,531.396	50,425.403
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-654.042	80.386	-467.000
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	61,510.987	51,911.971	194,121.304
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	452.391	28,619.417	148,979.742
Frais de négociation	-43.800	-218.748	-1,102.910
Résultat non distribuable	61,919.578	80,312.640	341,998.136
RESULTAT NET DE LA PERIODE	66,607.111	83,924.422	391,956.539

Etat de variation de l'actif net
Arrêté au 31/03/2010
Exprimé en Dinars Tunisiens

	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATION D'EXPLOITATION</u>	<u>66,607.111</u>	<u>83,924.422</u>	<u>391,956.539</u>
a- Résultat d'exploitation	4,687.533	3,611.782	49,958.403
b- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	61,510.987	51,911.971	194,121.304
c- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	452.391	28,619.417	148,979.742
d- Frais de négociation de titres	-43.800	-218.748	-1,102.910
<u>AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>-45,540.334</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>693,341.075</u>	<u>-84,375.262</u>	<u>-200,453.515</u>
a- Souscriptions			692,011.445
Capital	678,400.000	194,000.000	689,200.000
Régularisation des sommes non distribuables	54,184.566	-10,178.757	-8,218.295
Régularisation des sommes distribuables	12,926.184	3,325.117	11,029.740
b- Rachat			-892,464.960
Capital	-47,500.000	-280,600.000	-893,400.000
Régularisation des sommes non distribuables	-3,763.412	13,929.331	16,084.416
Régularisation des sommes distribuables	-906.263	-4,850.953	-15,149.376
VARIATION DE L'ACTIF NET	759,948.186	-450.840	145,962.690
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>			
a- en début de période	2,991,870.555	2,845,907.865	2,845,907.865
b- en fin de période	3,751,818.741	2,845,457.025	2,991,870.555
<u>AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS</u>			
a- en début de période	27,992	30,034	30,034
b- en fin de période	34,301	29,168	27,992
VALEUR LIQUIDATIVE	109.379	97.554	106.883
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	9.47%	11.98%	14.56%

Notes aux états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2010**I. Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II.3 Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 mars ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II.4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III. Unité monétaire :

Les états financiers de l'Union Financière Hannibal SICAV sont libellés en dinar tunisien.

Etats financiers arrêté au 31/03/2010**Exprimé en Dinars Tunisiens**

AC 1 : Note sur le portefeuille titres

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2010	% l'Actif Net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>559,039.829</u>	<u>1,266,180.671</u>	<u>33.75%</u>
ADWYA	5,324	12,342.004	40,158.932	1.07%
ARTES	1,000	12,100.000	11,976.000	0.32%
ATB	5,550	15,330.097	48,729.000	1.30%
ATL	37,100	90,038.203	193,031.300	5.15%
BH	1,500	16,270.698	43,147.500	1.15%
BIAT	1,541	45,697.754	109,808.578	2.93%
BT	2,100	93,752.372	216,153.000	5.76%
BTE (ADP)	4,000	91,793.339	123,996.000	3.30%

MONOPRIX	800	41,023.134	194,844.000	5.19%
POULINA GP HOLD	785	4,670.750	6,002.110	0.16%
SALIM	1,159	17,385.000	17,385.000	0.46%
SFBT	7,555	55,295.715	104,100.345	2.77%
TLNG10	70	1,980.300	1,869.000	0.05%
TLS	4,168	34,772.060	117,983.576	3.14%
TLSNS09	705	16,085.280	19,070.250	0.51%
TPR	1,215	4,529.077	7,061.580	0.19%
UIB	500	5,974.046	10,864.500	0.29%
<u>Titres OPCVM</u>		<u>176,130.419</u>	<u>178,398.720</u>	<u>4.75%</u>
ALYSSA SICAV	1,728	176,130.419	178,398.720	<u>4.75%</u>
<u>Obligations Privées</u>		<u>82,892.730</u>	<u>84,317.437</u>	<u>2.25%</u>
BHSUB07	300	30,211.956	30,621.737	0.82%
TL2006-1	1,300	52,680.774	53,695.700	1.43%
<u>Obligations BTA</u>		<u>989,693.000</u>	<u>1,013,743.793</u>	<u>27.02%</u>
<u>Ligne</u>				
BTA022015	360	361,902.000	364,718.876	9.72%
BTA052022	50	48,860.000	51,340.219	1.37%
BTA072017	330	327,356.000	340,293.808	9.07%
BTA102013	250	251,575.000	257,390.890	6.86%
TOTAL		1,807,755.978	2,542,640.621	<u>67.77%</u>

AC 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Désignation	Date d'Acquisition	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2010	% l'Actif Net
<u>BTCT</u>					
06/04/2010	24/03/2009	100	95,940.288	99,143.305	2.64%
10/08/2010	11/08/2009	20	19,196.438	19,601.825	0.52%
12/10/2010	30/03/2010	110	107,598.171	107,617.353	2.87%
16/11/2010	03/11/2009	130	124,571.785	126,239.513	3.36%
16/11/2010	03/11/2009	210	201,211.100	203,911.176	5.43%
18/01/2011	19/01/2010	30	28,791.863	28,976.814	0.77%
01/03/2011	16/02/2010	180	172,449.308	173,126.251	4.61%
01/03/2011	02/03/2010	50	47,972.471	48,101.163	1.28%
01/03/2011	02/03/2010	150	143,931.375	144,316.599	3.85%
05/04/2011	23/03/2010	150	143,664.401	143,780.097	3.83%
Sous Total =			1,085,327.200	1,094,814.094	<u>29.18%</u>
Compte courant bancaire				148,790.614	
Total =				599,291.256	

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Etats financiers arrêté au 31/03/2010

Exprimé en Dinars Tunisiens

PR 1 - b : Note sur les revenus du portefeuille titres

Désignation	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009
<u>Revenus des Actions et valeurs assimilées</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
<u>Revenu des obligations et valeurs assimilées</u>	<u>14,038.356</u>	<u>14,424.977</u>
Revenu des obligations Etat	13,053.697	13,053.824
Revenu des obligations privées	984.659	1,371.153
TOTAL	14,038.356	14,424.977

PR 1 - c : Note sur les revenus des placements monétaires

Désignation	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009
Intérêts des bons de trésor	6,051.225	4,005.607
Total placements monétaires	6,051.225	4,005.607

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Etats financiers arrêté au 31/03/2010
Exprimé en Dinars Tunisiens
CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2009</u>	<u>2,941,442.016</u>	<u>2,941,442.016</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>678,400.000</u>	<u>678,400.000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-47,500.000</u>	<u>-47,500.000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>112,340.732</u>	<u>179,476.725</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	61,919.578	61,919.578
- Régularisation sommes non distribuables	50,421.154	50,421.154
- Sommes distribuables de la période		67,135.993
<u>Montant fin de période au 31/03/2010</u>	<u>3,684,682.748</u>	<u>3,751,818.741</u>

CP 2 : Note sur le capital

<u>Capital au 31/12/2009</u>	
* Montant	2,799,200.000
* Nombre de titres en circulation	27,992
* Nombre d'actionnaires	119
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	678,400.000

* Nombre de titres émis	6,784
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	47,500.000
* Nombre de titres rachetés	475
<u>Capital au 31/03/2010</u>	
* Volume	3,430,100.000
* Nombre de titres en circulation	34,301
* Nombre d'actionnaires	145

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Etats financiers arrêté au 31/03/2010
Exprimé en Dinars Tunisiens
Notes sur les autres actifs et les autres passifs

	Libelle	31/03/2010
<u>AC 4</u>	<u>Autres Actifs</u>	<u>0.000</u>
	RaS sur BTA	0.000
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>9,808.241</u>
	Frais du Gestionnaire	3,646.340
	Frais du Dépositaire	616.195
	Frais du Distributeur	5,545.706
<u>PA 2</u>	<u>Créditeurs divers</u>	<u>24,618.347</u>
	Etat retenue à la source	0.000
	Redevance CMF	299.104
	Charges à payer sur exercice antérieur	19,564.592
	Charges et produit en attente de régul.	0.000
	Budget des charges à payer sur exercice en cours	4,754.651
	<u>Charges à payer sur l'exercice 2010</u>	<u>19,399.772</u>
	Jetons de présence 2010	12,000.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,720.600
	Frais Assemblée	2,175.407
	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
	Taxe revenant aux collectivités locales	552.542
	Ajustement des Charges Budgétisées sur Ex. Antérieur	-2,701.177

Notes sur les charges de gestion

	Libelle	31/03/2010
<u>CH 1</u>	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>9,808.241</u>
	Rémunération du Gestionnaire	3,646.340
	Rémunération du Dépositaire	616.195
	Rémunération du Distributeur	5,545.706
<u>CH 2</u>	<u>Autres charges</u>	<u>5,593.807</u>
	Redevance CMF	810.302
	Services bancaires et assimilés	0.000
	Impôts, taxes et versements assimilés	0.000
	Abonnement des charges budgétisées	4,783.505

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtés au 31 Mars 2010. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtée au 31 Mars 2010 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jelil BOURAOUI

BILAN
Arrêté le 31/03/2010

ACTIF	Note	31/03/2010	31/03/2009	31/12/2009
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>1,627,350.002</u>	<u>1,296,027.727</u>	<u>1,629,489.344</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		646,820.299	477,428.463	620,082.389
Emprunts obligataires		980,529.703	710,789.560	870,629.835
Autres valeurs		0.000	107,809.704	138,777.120
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		<u>568,443.944</u>	<u>918,571.084</u>	<u>1,257,513.737</u>
Placements monétaires	AC 1	311,171.607	639,618.660	809,555.463
Disponibilités		257,272.337	278,952.424	447,958.274
Créances d'exploitations	AC 2	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Créances d'exploitations		0.000	0.000	0.000
TOTAL ACTIF		<u>2,195,793.946</u>	<u>2,214,598.811</u>	<u>2,887,003.081</u>
PASSIF		31/03/2010	31/03/2009	31/12/2009
Opérateurs créditeurs	PA 1	6,384.083	4,805.407	6,448.054
Créditeurs divers	PA 2	20,643.028	20,507.377	18,040.389
TOTAL PASSIF		27,027.111	25,312.784	24,488.443
Capital	CP 1	<u>2,127,357.500</u>	<u>2,143,508.622</u>	<u>2,814,590.155</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>2,128,600.000</u>	<u>2,279,300.000</u>	<u>2,834,700.000</u>
Capital en début de période		2,834,700.000	2,246,300.000	2,246,300.000
Emission en nominal		57,400.000	33,000.000	799,300.000
Rachat en nominal		-763,500.000	0.000	-210,900.000
Sommes non distribuables		-1,242.500	-135,791.378	-20,109.845
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-20,109.845	-156,431.290	-156,431.290
Sommes non distribuables exercice en cours		18,867.345	20,639.912	136,321.445
Sommes distribuables		<u>41,409.335</u>	<u>45,777.405</u>	<u>47,924.483</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		35,986.896	41,331.709	9.950
Sommes distribuables de l'exercice en cours		5,422.439	4,445.696	47,914.533
ACTIF NET		2,168,766.835	2,189,286.027	2,862,514.638
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2,195,793.946	2,214,598.811	2,887,003.081

Etat de résultat Arrêté le 31/03/2010				
	Note	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009
a- Dividendes	PR 1	0.000	0.000	19,769.630
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1	10,149.836	10,551.558	38,081.515
c- Revenus des placements monétaires	PR 2	9,447.948	4,467.657	32,616.177
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		19,597.784	15,019.215	90,467.322
- Charges de gestion des placements	CH 1	-6,384.083	-4,805.407	-22,879.744
- Revenus Nets des placements		13,213.701	10,213.808	67,587.578
- Autres produits		0.000	0.000	0.000
- Autres charges	CH 2	-6,039.816	-5,799.248	-24,311.919
RESULTAT D'EXPLOITATION		7,173.885	4,414.560	43,275.659
Régularisation du résultat d'exploitation		-1,751.446	31.136	4,638.874
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		5,422.439	4,445.696	47,914.533
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1,751.446	-31.136	-4,638.874
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		15,702.868	36,160.349	167,473.742
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		3,724.830	-13,536.600	-257.131
Frais de négociation		0.000	-4.515	-146.749
Résultat non distribuable		19,427.698	22,619.234	167,069.862
RESULTAT NET DE LA PERIODE		26,601.583	27,033.794	210,345.521
Etat de variation de l'actif net Arrêté le 31/03/2010				
		Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		<u>26,601.583</u>	<u>27,033.794</u>	<u>210,345.521</u>
a- Résultat d'exploitation		7,173.885	4,414.560	43,275.659
b- Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		15,702.868	36,160.349	167,473.742
c- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres		3,724.830	-13,536.600	-257.131
d- Frais de négociation de titres		0.000	-4.515	-146.749
<u>AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>		<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>-40,598.509</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		<u>-720,349.386</u>	<u>31,650.220</u>	<u>562,165.613</u>
a- Souscriptions		58,728.885	31,650.220	767,378.533
Capital		57,400.000	33,000.000	799,300.000
Régularisation des sommes non distribuables		232.498	-1,979.322	-39,318.832
Régularisation des sommes distribuables		1,096.387	629.542	7,397.365
b- Rachat		-779,078.271	0.000	-205,212.920
Capital		-763,500.000	0.000	-210,900.000
Régularisation des sommes non distribuables		-792.851	0.000	8,570.415
Régularisation des sommes distribuables		-14,785.420	0.000	-2,883.335
VARIATION DE L'ACTIF NET		-693,747.803	58,684.014	731,912.625
<u>ACTIF NET</u>				
a- en début de période		2,862,514.638	2,130,602.013	2,130,602.013
b- en fin de période		2,168,766.835	2,189,286.027	2,862,514.638
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- en début de période		28,347	22,463	22,463
b- en fin de période		21,286	22,793	28,347
VALEUR LIQUIDATIVE		101.887	96.050	100.981
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE		3.64%	5.14%	8.38%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

Arrêtés au 31/03/2010

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Mars ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

**AC 1 : Note sur le portefeuille titres
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/03/2010**

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2010	% l'Actif Net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		372,848.187	646,820.299	29.82%
ADWYA	11,500	26,659.099	86,744.500	4.00%
ATB	4,640	21,415.257	40,739.200	1.88%
ATL	14,058	30,726.159	73,143.774	3.37%
BH	1,198	24,794.000	34,460.470	1.59%
BIAT	700	27,634.133	49,880.600	2.30%
BT	525	34,870.000	54,038.250	2.49%
BTE (ADP)	1,000	29,004.700	30,999.000	1.43%
MAG GEN	418	17,551.600	49,902.930	2.30%
MONOPRIX	150	10,740.000	36,533.250	1.68%
POULINA GP HOLD	2,585	15,380.750	19,764.910	0.91%

SALIM	580	8,700.000	8,700.000	0.40%
SFBT	4,525	65,277.732	62,349.975	2.87%
STB	800	10,400.000	12,692.000	0.59%
TLNG10	30	848.700	801.000	0.04%
TLS	1,770	23,271.340	50,103.390	2.31%
TLSNS09	300	6,844.800	8,115.000	0.37%
TPR	3,035	12,028.716	17,639.420	0.81%
UIB	470	6,701.201	10,212.630	0.47%
<u>Obligations Privées</u>		<u>705,255.016</u>	<u>723,138.813</u>	<u>33.34%</u>
ATBSUB09 LIGA1	1,000	100,000.000	103,268.531	4.76%
ATL2009/3	1,000	100,000.000	101,033.425	4.66%
BHSUB07	200	20,141.304	20,414.491	0.94%
BNASUB09	2,000	200,000.000	208,497.973	9.61%
BTK09 CAT(A)	1,000	100,000.000	100,351.678	4.63%
SIHM 2008	1,000	100,000.000	102,819.507	4.74%
TL2006-1	2,100	85,113.712	86,753.208	4.00%
<u>Obligations BTA</u>		<u>251,575.000</u>	<u>257,390.890</u>	<u>11.87%</u>
<u>Ligne</u>				
BTA102013	250	251,575.000	257,390.890	11.87%
TOTAL		1,329,678.203	1,627,350.002	<u>75.04%</u>

AC 1 : Note sur les placement monétaires

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Arrêté le 31/03/2010

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2010	% l'Actif Net	
<u>BTCT</u>					
<u>Ligne</u>					
<u>Date d'Acqui.</u>					
06/04/2010	24/03/2009	110	105,534.315	109,057.636	5.03%
18/01/2011	19/01/2010	25	23,993.218	24,147.346	1.11%
01/03/2011	16/02/2010	20	19,161.034	19,236.250	0.89%
01/03/2011	02/03/2010	160	153,526.798	153,937.706	7.10%
05/04/2011	23/03/2010	5	4,788.814	4,792.670	0.22%
Total placements monétaires		307,004.180	311,171.607	<u>14.35%</u>	

PR 1 : Note sur les revenus du portefeuille titres

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Arrêté le 31/03/2010

Désignation	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009
<u>Revenus des Actions et valeurs assimilées</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	<u>10,149.836</u>	<u>10,551.558</u>
Revenus des obligations Etat	3,008.219	6,737.974
Revenus des obligations privées	7,141.617	3,813.584
TOTAL	10,149.836	10,551.558

PR 2 : Note sur les revenus des placements
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
 Arrêté le 31/03/2010

Désignation	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009
Intérêts des bons de trésor	6,877.296	4,467.657
Intérêts sur les avoirs bancaires	2,570.652	0.000
Total placements monétaires	9,447.948	4,467.657

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
 Arrêté le 31/03/2010

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2009</u>	<u>2,814,590.155</u>	<u>2,814,590.155</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>57,400.000</u>	<u>57,400.000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-763,500.000</u>	<u>-763,500.000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>18,867.345</u>	<u>60,276.680</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	19,427.698	19,427.698
- Régularisation sommes non distribuables	-560.353	-560.353
- Sommes distribuables de la période		41,409.335
<u>Montant fin de période au 31/03/2010</u>	<u>2,127,357.500</u>	<u>2,168,766.835</u>

CP 2 : Note sur le capital
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
 Arrêté le 31/03/2010

<u>Capital au 31/12/2009</u>	
* Montant	2,834,700.000
* Nombre de titres en circulation	28,347
* Nombre d'actionnaires	19
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	57,400.000
* Nombre de titres émis	574
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	763,500.000
* Nombre de titres rachetés	7,635
<u>Capital au 31/03/2010</u>	
* Volume	2,128,600.000
* Nombre de titres en circulation	21,286
* Nombre d'actionnaires	17

**Notes sur le passif et autres actifs
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/03/2010**

	Libelle	31/03/2010
AC 2	<u>Créances d'exploitations</u>	0.000
	Dividendes à recevoir	0.000
	Intérêts à recevoir	1,875.288
	Obligations amorties EO BATAM	80,000.000
	DE sur obligations amorties EO BATAM	-81,875.288
AC 3	<u>Autres Actifs</u>	0.000
	RàS sur BTA	0.000
PA 1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	6,384.083
	Frais du Gestionnaire	957.616
	Frais du Dépositaire	709.347
	Frais de Distributeur	4,717.120
PA 2	<u>Créditeurs divers</u>	20,643.028
	Etat retenue à la source	0.000
	Redevance CMF	240.581
	Charges à payer sur exercices antérieurs	15,100.998
	Charges et produits en attente de régul.	0.000
	Budget des charges à payer sur exercice en cours	5,301.449
PA 2-1	<u>Budget des charges à payer ex. en cours</u>	5,301.449
	Abonnement linéaire des Charges à payer ex. en cours	5,330.469
	Charges payées sur exercice en cours	-29.020
	<u>Charges à payer sur l'exercice 2010</u>	21,618.013
	Jetons de présence	12,750.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,721.200
	Frais Assemblée	2,175.407
	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
	Taxe revenant aux collectivités locales	203.286
	Réajustement sur charges budgétisées antérieures	-884.280

**Notes sur les charges et produits de gestion
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/03/2010**

	Libelle	31/03/2010
CH 1	<u>Charges de gestion des placements</u>	6,384.083
	Rémunération du Gestionnaire	957.616
	Rémunération du Dépositaire	709.347
	Rémunération du Distributeur	4,717.120
CH 2	<u>Autres charges</u>	6,039.816
	Redevance CMF	709.347
	Services bancaires et assimilés	0.000
	Impôts, taxes et versements assimilés	0.000
	Abonnement des Charges Budgétisées	5,330.469

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 5 Mars 2009 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de l'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV arrêtés au 31 Mars 2010 qui font apparaître un actif net de 2 513 929 D pour un capital social de 2 412 100 D et une valeur liquidative égale à 104d,221 par action.

Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 31 Mars 2010 sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de l'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV ci-jointe, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la société au 31 Mars 2010.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Dhia BOUZAYEN

BILAN
Arrêté le 31/03/2010 (en DT)

ACTIF	Note	31/03/2010	31/03/2009	31/12/2009
PORTEFEUILLE TITRES	AC1	<u>1,771,988.089</u>	<u>1,331,538.707</u>	<u>1,676,597.467</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,771,988.089	1,315,016.147	1,676,597.467
Autres valeurs		0.000	16,522.560	0.000
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		<u>773,513.160</u>	<u>362,220.988</u>	<u>462,869.430</u>
Placements monétaires	AC1	737,199.798	351,305.916	418,183.831
Disponibilités		36,313.362	10,915.072	44,685.599
Créances d'exploitation	AC2	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
TOTAL ACTIF		<u>2,545,501.249</u>	<u>1,693,759.695</u>	<u>2,139,466.897</u>
PASSIF		31/03/2010	31/03/2009	31/12/2009
Opérateurs créditeurs	PA 1	8,018.175	5,685.744	7,386.794
Créditeurs divers	PA 2	23,554.474	23,631.226	19,370.459
TOTAL PASSIF		<u>31,572.649</u>	<u>29,316.970</u>	<u>26,757.253</u>
Capital	CP1	<u>2,523,627.962</u>	<u>1,667,339.664</u>	<u>2,111,979.008</u>
Capital en nominal	CP2	<u>2,412,100.000</u>	<u>2,131,300.000</u>	<u>2,120,600.000</u>
Capital en début de période		2,120,600.000	2,088,600.000	2,088,600.000
Emission en nominal		738,700.000	1,486,500.000	5,082,600.000
Rachat en nominal		-447,200.000	-1,443,800.000	-5,050,600.000
Sommes non distribuables		<u>111,527.962</u>	<u>-463,960.336</u>	<u>-8,620.992</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-8,620.992	-543,089.178	-543,089.178
Sommes non distribuables exercice en cours		120,148.954	79,128.842	534,468.186
Sommes distribuables		<u>-9,699.362</u>	<u>-2,896.939</u>	<u>730.636</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		831.072	5,947.413	1.083
Sommes distribuables de l'exercice en cours		-10,530.434	-8,844.352	729.553
ACTIF NET		<u>2,513,928.600</u>	<u>1,664,442.725</u>	<u>2,112,709.644</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2,545,501.249</u>	<u>1,693,759.695</u>	<u>2,139,466.897</u>

Etat de résultat
Arrêté le 31/03/2010 (en DT)

	Note	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009
a- Dividendes	PR1	0.000	0.000	38,317.480
b- Revenus des placements monétaires	PR2	4,344.604	2,411.874	12,210.902
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		4,344.604	2,411.874	50,528.382
- Charges de gestion des placements	CH1	-8,018.175	-5,685.744	-25,923.819
- Revenus Nets des placements		-3,673.571	-3,273.870	24,604.563
- Autres produits	PR3	0.000	0.000	0.000
- Autres charges	CH2	-6,038.560	-5,632.192	-24,070.814
RESULTAT D'EXPLOITATION		-9,712.131	-8,906.062	533.749
Régularisation du résultat d'exploitation		-818.303	61.710	195.804
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-10,530.434	-8,844.352	729.553
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		818.303	-61.710	-195.804
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		88,284.168	93,363.131	468,112.813
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		20,123.554	719.922	93,958.967
Frais de négociation		-102.969	-3.117	-582.311
Résultat non distribuable		108,304.753	94,079.936	561,489.469
RESULTAT NET DE LA PERIODE		98,592.622	85,173.874	562,023.218

Etat de variation de l'actif net
Arrêté le 31/03/2010 (en DT)

	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	<u>98,592.622</u>	<u>85,173.874</u>	<u>562,023.218</u>
a- Résultat d'exploitation	-9,712.131	-8,906.062	533.749
b- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	88,284.168	93,363.131	468,112.813
c- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	20,123.554	719.922	93,958.967
d- Frais de négociation de titres	-102.969	-3.117	-582.311
<u>AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>-5,802.363</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>302,626.334</u>	<u>27,929.772</u>	<u>5,149.710</u>
a- Souscriptions	765,838.862	1,134,379.184	4,283,678.049
Capital	738,700.000	1,486,500.000	5,082,600.000
Régularisation des sommes non distribuables	28,180.851	-353,844.072	-815,900.534
Régularisation des sommes distribuables	-1,041.989	1,723.256	16,978.583
b- Rachat	-463,212.528	-1,106,449.412	-4,278,528.339
Capital	-447,200.000	-1,443,800.000	-5,050,600.000
Régularisation des sommes non distribuables	-16,336.650	338,892.978	788,879.251
Régularisation des sommes distribuables	324.122	-1,542.390	-16,807.590
VARIATION DE L'ACTIF NET	401,218.956	113,103.646	561,370.565
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>			
a- en début de période	2,112,709.644	1,551,339.079	1,551,339.079
b- en fin de période	2,513,928.600	1,664,442.725	2,112,709.644
<u>AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS</u>			
a- en début de période	21,206	20,886	20,886
b- en fin de période	24,121	21,313	21,206
VALEUR LIQUIDATIVE	104.221	78.095	99.627
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	18.70%	20.85%	34.51%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE
UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV
Arrêtés au 31/03/2010**

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 mars ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers trimestriels de la UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

**AC1 : Note sur le portefeuille titres
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 31/03/2010 (en DT)**

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2010	% l'Actif Net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		729,808.195	1,771,988.089	70.49%
ADWYA	6,656	15,429.822	50,206.208	2.00%
ATB	11,639	28,772.504	102,190.420	4.06%
ATL	25,990	65,442.752	135,225.970	5.38%
ATTIJARI BANK	5,438	45,893.709	120,000.346	4.77%
BH	3,000	38,367.137	86,295.000	3.43%
BIAT	1,537	47,538.223	109,523.546	4.36%
BT	1,656	73,981.612	170,452.080	6.78%
BTE (ADP)	4,100	90,946.868	127,095.900	5.06%
C I L	1,200	13,399.166	42,636.000	1.70%

ICF	360	23,569.400	18,172.800	0.72%
MAG GEN	1,520	49,164.730	181,465.200	7.22%
MONOPRIX	750	33,653.104	182,666.250	7.27%
POULINA GP HOLD	1,786	10,626.700	13,655.756	0.54%
SALIM	1,044	15,660.000	15,660.000	0.62%
SFBT	7,500	55,081.622	103,342.500	4.11%
SIMPAR	784	14,166.890	55,726.720	2.22%
STB	651	6,771.160	10,328.115	0.41%
TLNG10	71	2,008.590	1,895.700	0.08%
TLS	4,212	33,224.137	119,229.084	4.74%
TLSNS09	745	16,997.920	20,152.250	0.80%
TPR	4,275	16,274.212	24,846.300	0.99%
UIB	1,000	11,878.369	21,729.000	0.86%
WIFAK	3,284	20,959.568	59,492.944	2.37%
TOTAL		729,808.195	1,771,988.089	<u>70.49%</u>

**AC1 : Note sur les placements monétaires
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 31/03/2010 (en DT)**

Désignation	Date d'Acqui.	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2010	% l'Actif Net
<u>BTCT</u>					
06/04/2010	24/03/2009	40	38,376.115	39,657.322	1.58%
10/08/2010	11/08/2009	15	14,397.328	14,701.369	0.58%
12/10/2010	09/12/2009	90	86,945.228	87,825.206	3.49%
16/11/2010	03/11/2009	160	153,303.696	155,360.896	6.18%
12/10/2010	06/01/2010	40	38,739.044	39,039.572	1.55%
16/11/2010	07/01/2010	25	24,129.366	24,311.480	0.97%
18/01/2011	19/01/2010	10	9,597.287	9,658.938	0.38%
01/03/2011	16/02/2010	100	95,805.171	96,181.250	3.83%
01/03/2011	02/03/2010	100	95,926.329	96,184.849	3.83%
05/04/2011	23/03/2010	90	86,189.972	86,259.542	3.43%
12/10/2010	26/03/2010	90	87,971.762	88,019.375	3.50%
TOTAL			731,381.296	737,199.798	<u>29.32%</u>

**Note sur les acquisitions et cessions sur valeurs mobilières
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 31/03/2010 (en DT)**

Les entrées en portefeuille titres au cours de la période se détaillent ainsi :

Acquisitions	Date	Quantité	Prix d'acquisition (en DT)
Actions et droits rattachés			
SALIM	22/03/2010	1044	15,660.000

Les sorties du portefeuille titres au cours de la période se détaillent ainsi :

Cessions	Date	Quantité	Prix de revient (en DT)	Prix de cession (en DT)	Plus ou Moins values réalisées (en DT)
Actions et droits rattachés					
DATLS09/2	11/01/2010	45	16.650	16.650	0.000
DATLS09/2	11/01/2010	6	2.220	2.220	0.000
ADWYA	13/01/2010	500	1,159.091	4,195.000	3,035.909
ATL	13/01/2010	176	443.168	952.160	508.992

ATL	13/01/2010	500	1,258.999	2,705.000	1,446.001
ATL	13/01/2010	2	5.036	10.820	5.784
ATL	13/01/2010	322	810.795	1,742.020	931.225
TLS	13/01/2010	200	1,599.285	5540	3,940.715
MAG GEN	29/01/2010	23	743.940	3105	2,361.060
MAG GEN	29/01/2010	31	1,002.702	4185	3,182.298
MAG GEN	29/01/2010	46	1,487.880	6210	4,722.120
DATLS10	16/02/2010	40	16.400	16.8	0.400
DATLS10	16/02/2010	18	7.380	7.56	0.180

PR1 : Note sur les revenus du portefeuille-titres
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 31/03/2010 (en DT)

Désignation	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009
<u>Revenus des Actions et valeurs assimilées</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
TOTAL	0.000	0.000

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 31/03/2010 (en DT)

Désignation	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009
Intérêts des bons de trésor	4,344.604	2,411.874
Total placements monétaires	4,344.604	2,411.874

Notes sur les charges et produits de gestion
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 31/03/2010 (en DT)

Libelle	31/03/2010
<u>CH1 Charges de gestion des placements</u>	<u>8,018.175</u>
Rémunération du Gestionnaire	2,290.908
Rémunération du Dépositaire	572.727
Rémunération du Distributeur	5,154.540
<u>CH2 Autres charges</u>	<u>6,038.560</u>
Redevance CMF	572.727
Impôts, taxes et versements assimilés	0.000
Services bancaires et assimilés	0.000
Abonnement des charges budgétisées	5,465.833

CP1 : Mouvement sur le capital et l'actif net
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 31/03/2010 (en DT)

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
Capital début de période au 31/12/2009	<u>2,111,979.008</u>	<u>2,111,979.008</u>
Souscriptions de la période	<u>738,700.000</u>	<u>738,700.000</u>
Rachats de la période	<u>-447,200.000</u>	<u>-447,200.000</u>
Autres mouvements	<u>120,148.954</u>	<u>110,449.592</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	108,304.753	108,304.753
- Régularisation sommes non distribuables	11,844.201	11,844.201
- Sommes distribuables de la période		-9,699.362
Montant fin de période au 31/03/2010	<u>2,523,627.962</u>	<u>2,513,928.600</u>

CP2 : Note sur le capital
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 31/03/2010 (en DT)

Capital au 31/12/2009		
* Montant		2,120,600.000
* Nombre de titres en circulation		21,206
* Nombre d'actionnaires		46
Souscriptions Réalisées		
* Volume		738,700.000
* Nombre de titres émis		7,387
Rachats Effectués		
* Volume		447,200.000
* Nombre de titres rachetés		4,472
Capital au 31/03/2010		
* Volume		2,412,100.000
* Nombre de titres en circulation		24,121
* Nombre d'actionnaires		55

Notes sur le passif et autres actifs
Arrêté le 31/03/2010 (en DT)

	Libelle	31/03/2010
PA 1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>8,018.175</u>
	Frais du Gestionnaire	2,290.908
	Frais du Dépositaire	572.727
	Frais du Distributeur	5,154.540
PA 2	<u>Créditeurs divers</u>	<u>23,554.474</u>
	Etat retenue à la source	0.000
	Redevance CMF	205.153
	Charges à payer ex. ant.	17,941.418
	Charges et produit en attente de régul.	0.000
	Budget des charges à payer ex. en cours	5,407.903
	<u>Charges à payer sur l'exercice 2010</u>	<u>22,166.989</u>
	Jetons de présence 2010	12,750.000
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6,720.600
	Frais Assemblée	2,213.947
	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
	Taxe revenant aux collectivités locales	219.767
	Réajustement sur charges budgétisées antérieures	-389.725

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 20 Novembre 2008 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la Poste OBLIGATAIRE SICAV TANIT, comprenant le bilan au 31 Mars 2010, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 17.036.259 dinars et un résultat net de la période de 87.895 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires arrêtés au 31 mars 2010 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations post-conclusion

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous avons procédé aux vérifications du respect par la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette vérification nous formulons les observations suivantes :

1. La société POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT emploie à concurrence de 12,68% de son actif en actions SICAV BH OBLIGATAIRE, soit 2,68% au-delà du seuil de 10% autorisé par l'article 29 code des organismes de placement collectif en matière d'emploi des actifs en titres émis ou garantis par un même émetteur.
2. L'actif de la société POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT se compose dans une proportion de 100% de valeurs mobilières, soit 20% au-delà du seuil de 80% autorisé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition des actifs des OPCVM en valeurs mobilières.
3. La société POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT emploie à concurrence de 16,90% de son actif net en actions SICAV BH OBLIGATAIRE et TUNISO EMIRATI SICAV, soit 11,90% au-delà du seuil de 5% autorisé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière d'emploi de l'actif net en actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Samir Labidi

BILAN
Au 31 Mars 2010
 (Unité : 1000 TND)

	<u>Notes</u>	<u>31/03/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
ACTIF			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	14 502,523	2 226,812
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		2 874,907	1 812,600
b - Obligations et Valeurs assimilées		11 627,616	414,212
c - Autres Valeurs			
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		2 533,736	3 689,502
a - Placement monétaires	3-3	2 533,367	2 527,228
b - Disponibilités	3-10	0,369	1 162,274
AC 3 - Créances d'exploitation		0,000	0,000
AC 4 - Autres actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIF		17 036,259	5 916,314
PASSIF			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	23,431	7,085
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	0,758	2,176
TOTAL PASSIF		24,189	9,261
ACTIF NET			
CP 1 -Capital	3-5	16 447,890	5 738,496
CP 2 - Sommes distribuables		564,180	168,557
a - Sommes distrib.des exercices antérieurs		0,000	0,000
b - Sommes distribuables de l'exercice		564,180	168,556
ACTIF NET		17 012,070	5 907,053
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		17 036,259	5 916,314

ETAT DE RESULTAT
 Période allant du 01 janvier au 31 mars 2010
 (Unité : 1000 TND)

	<u>Notes</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010</u> <u>au</u> <u>31/03/2010</u>	<u>Période du</u> <u>06/07/2009</u> <u>au</u> <u>31/12/2009</u>
	3-2	38,072	19,124
a - Dividendes		0,000	12,669
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		38,072	6,455
c - Revenus des autres valeurs		0,000	0,000
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	44,106	41,815
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	(23,431)	(11,318)
<u>PR 3 - Autres produits</u>		0,548	0,095
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	(3,538)	(4,303)
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		339,866	123,144
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		(339,866)	(123,144)
* Variation des +/- values potentielles sur titres		2,842	4,147
* +/- values réalisées sur cession des titres		30,283	0,751
* Frais de négociation		(0,987)	0,000

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 31 mars 2010
 (Unité : 1000 TND)

	<u>Période du</u> <u>01/01/10</u> <u>au</u> <u>31/03/10</u>	<u>Période du</u> <u>06/07/09</u> <u>au</u> <u>31/12/09</u>
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>		
a - Résultat d'exploitation	55,757	45,413
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	2,842	4,148
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	30,283	0,751
d - Frais de négociation de titres	(0,987)	0,000
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>		
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>		
a - Souscriptions	12 929,727	5 379,860
* Capital	12 519,500	5 253,900
* Régularisation des sommes non distribuables.	11,259	(10,862)
* Régularisation des sommes distribuables.	398,968	136,822
b - Rachats	1 912,605	523,718
* Capital	1 851,700	511,000
* Régularisation des sommes non distrib.	1,803	(0,959)
* Régularisation des sommes distribuables.	59,102	13,677
<u>AN 4 - Actif Net</u>		
a- En début de période	5 907,053	1 000,600
b - En fin de période	17 012,070	5 907,053
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>		
a- En début de période	57,435	10,006
b - En fin de période	164,113	57,435

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31 / 03 / 2010

(Unité en Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont comptabilisés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3 - 1 Note sur le portefeuille - titres

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2010 à 14.502.523,667 Dinars. L'état du portefeuille titre se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31-03-2010	% Actif	Note / Garantie
Titres émis par le Trésor	7.700	1000,000	7.906.844,029	46,41%	ETAT
BTA 5,50% mars 2019	7.700	1000,000	7.906.844,029	46,41%	ETAT
Titres émis par des sociétés		3.700.000,000	3.720.772,435	21,84%	
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5.000	500.000,000	511.357,884	3,00%	A.Bank
BH 2009	5.000	500.000,000	505.713,500	2,97%	BH
CHO 2009	2.000	200.000,000	202.150,093	1,19%	BIAT
STB 2010-1 (B)	10.000	1.000.000,000	1.001.045,479	5,88%	STB
TUNISIE LEASING 2009-2	15.000	1.500.000,000	1.500.505,479	8,81%	BBB+
OPCVM			2.874.907,204	% Actif net	
SICAV BH OBLIGATAIRE	20.844	103,522	2.160.188,784	12,70%	-
TUNISO EMIRATI SICAV	6.868	103,394	714.718,420	4,20%	-
Total du portefeuille-titres			14.502.523,667		

Les entrées en portefeuille-titres qui ont été enregistrées pendant la période allant du 01-01-2010 au 31-03-2010, concernant la souscription aux emprunts obligataires « Amen Bank Subordonnée 2009 (A) », « BH 2009 », « STB 2010/1 » et « TUNISIE LEASING 2009-2 » pour un montant total de 3.515.399.316 Dinars ainsi que les souscriptions aux parts émises par la SICAV BH OBLIGATAIRE pour un montant total de 10.462.061,496 Dinar et les souscriptions aux parts émises par TUNISO EMIRATI SICAV pour un montant total de 710.111,786 Dinars.

Les sorties du portefeuille-titres qui ont été enregistrées concernent les rachats de parts d'actions SICAV BH OBLIGATAIRE et qui s'élèvent pour la même période à un total de 10.144.085,842 Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **38.072,376 DT** au **31-03-2010**, et se détaillent ainsi :

Désignation	31-03-2010
Revenus de parts d'OPCVM	-
Revenus des BTA	20.773,318
Revenus des obligations	17.298,629
Total	38.072,376

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2010** à **2.533.366,666 DT** se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 31-03-2010	% actif	Emetteur	Garantie
Billet de trésorerie ST MOURADI	500.000	502.166,666	2,95%	ST MOURADI	BH
Billet de trésorerie SH El Kantaoui	2.000.000	2.031.200,000	11,92%	SH El Kantaoui	BH
	2.500.000	2.533.366,666	14,87%		

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste totalise au 31.03.2010 à 44.105 DT et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésoreries et les placements à terme :

Désignation	31-03-2010
Intérêts des placements à termes	11.197
Intérêts des billets de trésoreries	32.499
Intérêts des certificats de dépôts	408
Total	44.105

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2010
Capital initial constitué	
Montant	5.738.496
Nombre de titres	57.435
Nombre d'actionnaires	367
Souscriptions réalisées	
Montant (nominal)	12.519.500
Régularisation des sommes non distribuables	11.259
Nombre de titres émis	125.195
Rachats effectués	
Montant (nominal)	1.851.700
Régularisation des sommes non distribuables	1.803
Nombre de titres émis	18517
Autres effets sur le capital	
Moins values potentielles sur titres	2.842
Plus ou Moins values réalisés sur cession de titres	30.283
Frais de négociation	-987
Capital au 31 mars 2010	
Montant	16.447.890
Nombre de titres	164.113
Nombre d'actionnaires	1018

3-6 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2010** à **23.431,409 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31-03-2010
Rémunération du gestionnaire à payer	4.134,959
Rémunération du dépositaire à payer	19.296,450
Total	23.431,409

3-7 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2010** à **757,946 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31-03-2010
Etat retenues à la source	(3.079,864)
Honoraires du commissaire aux comptes	2.493,110
Redevances CMF à régler	1.300,367
TCL à payer	44,333
Total	757,946

3-8 Charge de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du distributeur et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de distribution et de gestion conclues par la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2010** à **34.749,091 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31-03-2010
Rémunération du gestionnaire	6.132,199
Rémunération du distributeur	28.616,892
Total	34.749,091

3-9 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les charges de pré-exploitation, la T.C.L ainsi que l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2010** à **3.537,422 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31-03-2010
Redevances CMF	4.088,135
Honoraires du commissaire aux comptes	2.493,110
Charges de pré-exploitation	475,060
Impôt et taxes et versements assimilés	219,261
T.C.L	283,626
Autres charges	281,230
Total	3.537,422

3-10 Disponibilités :

Ce poste enregistre les placements à termes, les dépôts à vue au niveau du compte courant, ainsi que les sommes à l'encaissement. Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2010** à **368,925 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31-03-2010
Dépôts à vue	368,925
Total	368,925

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
-TUNINVEST-SICAR-**

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La Société Tunisienne d'Investissement -Tuninvest –SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 19 mai 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr. Fayçal DERBEL.

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinars)

31 Décembre

Notes 2009 2008

ACTIFS**ACTIFS NON COURANTS**

Immobilisations financières		4 600 084	4 830 756
Moins : provisions		<u>(860 100)</u>	<u>(860 100)</u>
	3	<u>3 739 984</u>	<u>3 970 656</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u><u>3 739 984</u></u>	<u><u>3 970 656</u></u>

ACTIFS COURANTS

Autres actifs courants	4	246 860	285 706
Placements et autres actifs financiers	5	5 815 467	3 647 650
Liquidités et équivalents de liquidités	6	25 629	350
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u><u>6 087 956</u></u>	<u><u>3 933 706</u></u>

TOTAL DES ACTIFS

		<u><u>9 827 940</u></u>	<u><u>7 904 362</u></u>
--	--	-------------------------	-------------------------

31 Décembre

Notes 2009 2008

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**CAPITAUX PROPRES**

Capital social		4 830 000	4 830 000
Réserves		483 000	472 088
Actions rachetées		(4 841)	-
Résultats reportés		1 935 923	425 268
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u><u>7 244 082</u></u>	<u><u>5 727 356</u></u>
Résultat de l'exercice		1 737 156	1 521 444
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	7	<u><u>8 981 238</u></u>	<u><u>7 248 800</u></u>

PASSIFS**PASSIFS COURANTS**

Autres passifs courants	8	846 702	655 562
-------------------------	---	---------	---------

TOTAL DES PASSIFS		<u>846 702</u>	<u>655 562</u>
-------------------	--	----------------	----------------

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS

		<u>9 827 940</u>	<u>7 904 362</u>
--	--	------------------	------------------

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 Décembre	
		<u>2009</u>	<u>2008</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus des titres	9	2 063 411	2 370 302
Autres revenus	10	<u>35 620</u>	<u>37 646</u>
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>2 099 031</u>	<u>2 407 948</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Dotations aux provisions	3	-	545 000
Charges nettes sur cession de titres	11	1 536	17 271
Diverses charges d'exploitation	12	358 233	320 087
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>359 769</u>	<u>882 358</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>1 739 262</u>	<u>1 525 590</u>
Autres pertes ordinaires		-	(1 731)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>1 739 262</u>	<u>1 523 859</u>
Impôts sur les sociétés	13	(2 106)	(2 415)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>1 737 156</u>	<u>1 521 444</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 Décembre	
		<u>2009</u>	<u>2008</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	7	1 737 156	1 521 444
Ajustements pour :			
Dotations aux provisions		-	545 000
Plus values sur cessions d'immobilisations financières	3	(1 362 122)	(1 933 420)
Variation des :			
Autres actifs courants	4	38 846	(33 818)

Placements et autres actifs financiers	5	(2 303 872)	(1 348 368)
Autres passifs courants	14	191 541	165 085
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>(1 698 451)</u>	<u>(1 084 077)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	3	-	(610 280)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	15	1 728 448	2 321 461
Rachat par la société de ses propres actions	7	(4 718)	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>1 723 730</u>	<u>1 711 181</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-	(676 200)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>-</u>	<u>(676 200)</u>
Variation de trésorerie		<u>25 279</u>	<u>(49 096)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	6	350	49 446
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6	25 629	350

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Tunisienne d'Investissement est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 2 Mars 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 Mai 1998 a décidé la transformation de « TUNINVEST – SICAF » en société d'investissement à capital risque. En conséquence la société prend la dénomination de « TUNINVEST – SICAR »

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2004 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 10.000.000 à D : 7.850.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 1.000.000 d'actions en la ramenant de 10,000 Dinars à 8,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 2,000 Dinars par action
- L'annulation de 18.750 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.850.000, soit 981.250 actions de 8,000 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 mai 2005 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 850 000 à D : 7.350.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 981.250 d'actions en la ramenant de 8,000 dinars à 7,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 0,500 Dinars par action.
- L'annulation de 1.250 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.350.000, soit 980 000 actions de 7,500 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2006 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7.350 000 à D : 6.279.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 980.000 d'actions en la ramenant de 7,500 dinars à 6,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,000 Dinars par action.
- L'annulation de 14.000 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 6.279.000, soit 966 000 actions de 6,500 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 mai 2007 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 6.279.000 à D : 4.830.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 6,500 dinars à 5,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,500 Dinars par action.

La société a pour objet, la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

La société est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988 relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée par les lois n° 92-113 du 23 Novembre 1992, n° 95-87 du 30 Octobre 1995, n°2001-83 du 24 juillet 2001, n°2001-91 du 7 Août 2001, n° 2003-80 du 29 décembre 2003 et n° 2008-78 du 22 décembre 2008.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

En vertu de l'article 48 § VII quater, la société est autorisée à déduire du bénéfice imposable, les plus values de cession des actions et des parts sociales réalisées.

Par ailleurs, la société a opté en 1998 pour l'assujettissement partiel à la taxe sur la valeur ajoutée.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Le prix d'acquisition est réduit d'une part de dividendes lorsqu'il est clairement démontré que ces derniers représentent une distribution sur des bénéfices définitivement réalisés à la date d'acquisition et ce indépendamment de la décision de distribution qui pourrait être postérieure à cette date.

Cette méthode, même si elle traduit de manière fiable la substance et la réalité économique des opérations, constitue néanmoins une dérogation aux dispositions du § 9 de la norme comptable 07 relative aux placements qui prévoit que le coût d'acquisition n'inclut que la part de dividendes dont la décision de distribution est antérieure à la date d'acquisition.

2-2 : Les titres de placement

Les titres de placements sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

A la clôture de l'exercice, les plus values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

		<u>2009</u>	<u>2008</u>
Titres de participation	(A)	3 803 810	3 985 758
Titres immobilisés		650 100	650 100
Créances immobilisées	(B)	146 174	194 898
		<u>4 600 084</u>	<u>4 830 756</u>
Montant brut			
A déduire :			
Provisions pour dépréciation	(C)	(860 100)	(860 100)
		<u>3 739 984</u>	<u>3 970 656</u>
Montant net			

A/ TITRES DE PARTICIPATION

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Plus values</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2008</u>	3 985 758	
<u>Cessions de l'exercice</u>		
* Société MEDIS	(181 948)	1 362 122
	<u>3 803 810</u>	<u>1 362 122</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2009</u>		

B/ CREANCES IMMOBILISEES

Les créances matérialisées par des billets à ordre à plus d'un an qui s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 146.174, contre D : 194.898 au 31 Décembre 2008, se rapportent au produit de cession des actions HYDROSOL .

C/ PROVISIONS

Les provisions qui s'élèvent au 31 décembre 2009 à D : 860.100, se détaillent comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
- Provisions sur titres de participation	600 000	600 000
- Provisions sur titres immobilisés	260 100	260 100
Total	<u>860 100</u>	<u>860 100</u>

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2009**I- Titres de participation**

<u>Emetteur</u>	Nombre de titres	Valeur nominale	<u>Cours moyen d'achat</u>	Valeur d'acquisition	Type de transaction	% détenu
* Société les Ateliers Mécaniques Industriels "AMI"	102 920	10,000	4,858	500 000	Souscription et actions gratuites	26,39%
* Société TUNISAVIA	231 093	10,000	4,878	1 127 185	Achat en bourse et actions gratuites	14,19%
* Société Industrielle de Lingerie "SIL"	39 900	10,000	13,659	545 000	Souscription, achat en bourse et actions gratuites	22,17%
* Société MEDIS	51 497	10,000	5,839	300 673	Souscription et actions gratuites	3,36%
* Société Hydrosol Fondation	4 968	100,000	45,511	226 097	Souscription, achat en bourse et actions gratuites	17,74%
* Société AMI Commerciale	10 000	10,000	10,000	100 000	Souscription	10,00%
* Société SOVIA	1 500	100,000	100,000	150 000	Souscription	10,00%
* Société TUNIFRESH	50	100,000	100,000	5 000	Souscription	1,72%
* Société SOMATRAL	14 271	10,000	28,005	399 654	Achat en bourse et actions gratuites	12,97%
* Société FUCHI-KA	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription	13,33%
* Société SOMATRAL COMMERCIALE	10	10,000	0,100	1	Rachat	0,03%
* Société PC RETAIL OUTLET	1	100,000	100,000	100	Souscription	0,10%
* Société IGL DISTRIBUTION	1	100,000	100,000	100	Souscription	0,01%
* Société SOTUPA	72 347	5,000	4,147	300 000	Souscription et actions gratuites	8,41%
* Société Informatique et Génie Logiciel Industrie	34 700	5,000	2,882	100 000	Souscription et actions gratuites	4,79%
				3 803 810		

ETATS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2009**II- Titres Immobilisés**

<u>Emetteur</u>	Nature du titre	Nombre de titres	Valeur nominale	Cours moyen d'achat	Valeur d'acquisition	Type de transaction	Date de transaction
* Société SOVIA	Obligation convertible	1 500	100,000	100,000	150 000	Souscription	1997
* Société Les grands magasins spécialisés "Kinderland"	Obligation convertible	30 000	10,000	10,000	300 000	Souscription	1998
* Société Les grands magasins spécialisés "GMS"	Action	15 010	10,000	10,000	150 100	Souscription et achat en bourse	1999
* Société FUCHI-KA	Certificat d'investissement	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription	1999
<u>Total des titres immobilisés</u>					650 100		

Note 4 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>Variation</u>
- Etat, impôts différés (voir note 13)	236 764	232 035	(4 729)
- VISUAL 2 M Industrie (a)	149 656	149 656	-
- FUCHI-KA (b)	116 000	116 000	-
- Autres comptes débiteurs	14 258	55 558	41 300
- Produits à recevoir	39 163	41 438	2 275
	<u>555 841</u>	<u>594 687</u>	<u>38 846</u>
Montant brut			
A déduire :			
- Provisions (c)	(308 981)	(308 981)	
	<u>246 860</u>	<u>285 706</u>	
Montant net			

(a) Le montant de D : 149 656 correspond à des fonds avancés à la société VISUAL 2M Industrie sous forme de prêt, rémunéré au taux de 8% l'an.

(b) Le montant de D : 116 000, correspond à des fonds avancés à la société FUCHI-KA sous forme de prêt, rémunéré au taux de 7,5% l'an.

(c) Les provisions qui s'élèvent au 31 décembre 2009 à D : 308.981, se détaillent comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
- Provisions Prêt VISUAL 2M Industrie	149 656	149 656
- Provisions Prêt FUCHI-KA	116 000	116 000
- Provisions intérêts prêt VISUAL 2M Industrie	41 934	41 934
- Autres	1 391	1 391
	<u>308 981</u>	<u>308 981</u>
Total		

NOTE 5 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>Variation</u>
- Échéances à moins d'un an sur créances immobilisées (a)	48 724	108 393	-
- Créances sur produit de cession des actions "SOPAT-DINDY-NUTRITOP", échues	615 930	692 316	-
- Actions	744	744	-
- Titres SICAV			
* Tunisie Sicav	4 121 926	2 057 803	(2 064 123)
* Amen Première	1 150 499	906 619	(243 880)
* Sicav Amen	14 986	21 956	6 970
* Sicav Amen Trésor	2 839	-	(2 839)

<u>Montant brut</u>	5 955 648	3 787 831 (2 303 872)
----------------------------	-----------	-----------------------

A déduire :

- Provisions	(b) (140 181)	(140 181)
--------------	---------------	-----------

<u>Montant net</u>	5 815 467	3 647 650
---------------------------	-----------	-----------

(a) Le compte "échéances à moins d'un an sur les créances immobilisées" se détaille comme suit :

	2009	2008
* Créances sur produit de cession des actions "TUNISIA SEAWAYS"	-	40 000
* Créances sur produit de cession des actions "HYDROSOL"	48 724	48 724
* Créances sur produit de cession des actions "TECHNO-CATHERING"	-	19 669
<u>Total</u>	48 724	108 393

NOTE 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

	2009	2008
- Amen Bank	25 442	251
- City Bank	-	17
- Tunisie Valeurs	117	80
- Amen Invest	70	2
<u>Total</u>	25 629	350

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	2009	2008
- Capital social	(A) 4 830 000	4 830 000
- Réserve légale	(B) 483 000	472 088
- Résultats reportés	1 935 923	425 268
- Actions rachetées	(4 841)	-
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	7 244 082	5 727 356

Résultat de l'exercice (1)	1 737 156	1 521 444
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C) <u>8 981 238</u>	<u>7 248 800</u>
Nombre d'actions (2)	966 000	966 000
Résultat par action (1) / (2)	1,798	1,575

(A) : Au 31 Décembre 2009, le capital social est de DT : 4.830.000 composé de 966.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 dinars libérée en totalité.

(B) : La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter 5% du bénéfice distribuable à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) : Voir tableau de mouvements ci-joint

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Actions rachetées	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2007	4 830 000	414 116	454 654	-	704 786	6 403 556
Affectations approuvées par l'A.G.O du 9 Mai 2008		57 972	646 814		(704 786)	-
Dividendes sur le bénéfice de 2007			(676 200)			(676 200)
Résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2008					1 521 444	1 521 444
Solde au 31 Décembre 2008	4 830 000	472 088	425 268	-	1 521 444	7 248 800
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 Juin 2009		10 912	1 510 532		(1 521 444)	-
Résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2009					1 737 156	1 737 156
Actions rachetées				(7 843)		(7 843)
Vente des actions propres rachetées			123	3 002		3 125
Solde au 31 Décembre 2009	4 830 000	483 000	1 935 923	(4 841)	1 737 156	8 981 238

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers		
- Etat, TVA à payer	6 278	5 976
- Etat, autres impôts et taxes à payer	1 027	3 048
- Avances reçues sur cessions des immobilisations financières	(a) 240 000	240 000
- Diverses Charges à payer	(b) 365 396	172 136
- Produits constatés d'avance	(c) 234 001	234 402
	<u>846 702</u>	<u>655 562</u>
<u>Total</u>		

(a) Les montants enregistrés sous cette rubrique représentent des avances reçues sur la cession des titres émis par les grands magasins spécialisés "GMS".

(b) Les montants enregistrés sous cette rubrique englobent principalement et pour un montant de D : 359.396 la rémunération variable de la société " Tuninvest Finance Group", relative aux exercices 2008 et 2009, et qui est fonction du rendement effectif des capitaux investis.

(c) Les produits constatés d'avance qui s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 234.001, contre D : 234.402 au 31 décembre 2008, se détaillent comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
- Intérêts constatés sur cession actions SOPAT, DINDY et NUTRITOP	178 176	178 176
- Intérêts constatés sur le rééchelonnement des échéances de 2004 et se rapportant à la cession des actions SOPAT DINDY, NUTRITOP	26 661	26 661
- Intérêts constatés sur le rééchelonnement des échéances de 2005 et se rapportant à la cession des actions SOPAT DINDY - NUTRITOP	21 209	21 209
- Intérêts constatés sur le rééchelonnement des échéances de 2006 et se rapportant à la cession des actions SOPAT DINDY - NUTRITOP	7 955	7 955
- Intérêts constatés sur cession des actions TECHNO CATHERING	-	401
	<u>234 001</u>	<u>234 402</u>
<u>Total</u>		

NOTE 9 : REVENUS DES TITRES

L'analyse des revenus des titres se présente ainsi :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
- Dividendes des titres de participation	518 159	326 356
- Dividendes des titres Sicav	38 276	59 810
- Revenus des titres immobilisés	12 174	12 208
- Plus values sur cession de titres de participation	(Voire Note 3) 1 362 122	1 530 764
- Plus values sur cession de titres immobilisés	-	402 656
- Plus values sur titres Sicav	115 064	16 243
- Revenus des créances	17 616	22 265
	<u>2 063 411</u>	<u>2 370 302</u>
<u>Total</u>		

NOTE 10 : AUTRES REVENUS

Les autres revenus englobent :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
- Intérêts des comptes courants	620	2 646
- Rémunération contrat de conseil	35 000	35 000
<u>Total</u>	<u>35 620</u>	<u>37 646</u>

NOTE 11 : CHARGES NETTES SUR CESSION DE TITRES

Les charges nettes sur cession de titres s'élèvent au 31 Décembre 2009 à D : 1.536 contre D : 17.271 à la clôture de l'exercice précédent et correspondent aux moins values réalisées sur cession des titres SICAV.

NOTE 12 : DIVERSES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des diverses charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	321 673	280 723
- Publicités, publications, relations publiques	5 732	6 037
- Frais de négociation des titres	5 880	6 584
- Services bancaires et assimilés	165	180
- Jetons de présence	13 000	13 000
- T.C.L	4 212	4 830
- Cotisations et dons	2 000	2 000
- Autres charges	5 571	6 733
<u>Total général</u>	<u>358 233</u>	<u>320 087</u>

Le poste "rémunérations d'intermédiaires et honoraires" englobe principalement, la rémunération de Tuninvest Finance Group pour un montant de D : 308.559, au titre de la gestion de TUNINVEST SICAR qui lui a été confiée par le conseil d'administration du 10 Octobre 1995.

NOTE 13 : IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Bénéfice comptable	1 739 262	1 523 859
A déduire		
- Dividendes	(556 435)	(386 166)
- Plus values sur cessions de titres	(1 362 122)	(1 933 420)
- Plus values latentes des titres SICAV constatée à la clôture de l'exercice en cours	(115 036)	(16 243)

A réintégrer

- Moins values sur cessions de titres SICAV	1 536	17 271
- Plus values latentes des titres SICAV constatée à la clôture de l'exercice précédent	16 243	-
<u>Bénéfice (perte) fiscal (e)</u>	<u>(276 552)</u>	<u>(249 699)</u>

Impôt au taux de 35%*(porté, le cas échéant, au minimum légal)*

<u>2 106</u>	<u>2 415</u>
---------------------	---------------------

A imputer

- Excédent d'impôt antérieur	(232 035)	(231 331)
- Retenues sur placements et autres	(6 835)	(3 119)

Impôt à reporter

<u>(236 764)</u>	<u>(232 035)</u>
-------------------------	-------------------------

NOTE 14 : VARIATION DES AUTRES PASSIFS COURANTS

La variation des autres passifs courants se détaille comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
- Total des autres passifs courants 2009	846 702	-
- Total des autres passifs courants 2008	(655 562)	655 562
- Total des autres passifs courants 2007	-	(491 595)
- Intérêts sur cessions titres	401	1 118
<u>Total</u>	<u>191 541</u>	<u>165 085</u>

NOTE 15 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
- Total créances immobilisées au 31/12/2009	(146 174)	-
- Total créances immobilisées au 31/12/2008	194 898	(194 898)
- Total créances immobilisées au 31/12/2007	-	303 291
- Total des échéances à moins d'un an au 31/12/2009	(48 724)	-
- Total des échéances à moins d'un an au 31/12/2008	108 393	(108 393)
- Total des échéances à moins d'un an au 31/12/2007	-	350 075
- Créances sur cession des actions "SOPAT" échues au 31/12/2009	(615 930)	-
- Créances sur cession des actions "SOPAT" échues au 31/12/2008	692 316	(692 316)
- Créances sur cession des actions "SOPAT" échues au 31/12/2007	-	433 998
- Encaissement sur cession des actions PACK SERVE	-	402 656
- Encaissement sur cession des actions "TUNIFIL"	-	13
- Encaissement sur cession des actions "SPG"	-	153 128
- Cessions des actions MEDIS	1 544 070	1 675 025
- Intérêts sur cessions titres	(401)	(1 118)
<u>Total</u>	<u>1 728 448</u>	<u>2 321 461</u>

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2009**

Messieurs les Actionnaires de la Société TUNINVEST-SICAR,

1 - En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale réunie le 10 Mai 2007, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « TUNINVEST - SICAR » pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 9.827.940 et un bénéfice net de D : 1.737.156, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « TUNINVEST - SICAR », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

2 - La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

3 - Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que notre audit constitue une base pour formuler la constatation relevée et développée dans le paragraphe 4 qui suit, et que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4 – La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 1998 au 31 décembre 2007.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2008 et ayant pour effet d'annuler totalement le crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2007 s'élevant à D : 231.331 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de D : 2.752.662 dont D : 1.230.939 de pénalités.

La société a formulé son opposition en janvier 2009 quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société. Celle-ci a reformulé à son tour, son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juin 2009.

Ainsi, l'estimation du risque réel associé à cette situation dépend, pour l'essentiel, de la position définitive de l'administration fiscale sur des questions de fond concernant d'une part le champ d'intervention des SICAR et d'autre part, la période de prescription retenue et enfin la prise en compte des moins-values effectives dans le calcul du résultat imposable.

Opinion

5 - A notre avis, et sous réserve de la remarque développée dans le paragraphe précédent, les états financiers de la société « TUNINVEST - SICAR », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

6 - En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94 – 117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

7 - En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

8 - En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la société dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires sont conformes à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 12 avril 2010

Le Commissaire aux Comptes

Fayçal DERBEL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Messieurs les Actionnaires de la Société TUNINVEST-SICAR ,

En application des dispositions des articles 200 (nouveau) et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées.

◆ Convention antérieurement autorisée.

Le conseil d'administration réuni le 10 Octobre 1995, a décidé de confier la gestion de « TUNINVEST » à la société « TUNINVEST FINANCE GROUP » moyennant une rémunération fixe en hors taxes de D : 200.000 par an, ramenée en 2004 à 2% du capital social, et une rémunération variable en fonction du rendement effectif des capitaux investis, et ce, en vertu d'un contrat de gestion qui a été approuvé par tous les membres présents. La date de son entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} Janvier 1996.

Cette convention a continué à produire ses effets au courant de l'exercice 2009. Le montant de la charge dudit exercice au titre de cette rémunération s'est élevé à D : 308.559 réparti en partie fixe et partie variable pour respectivement D : 109.348 et D : 199.211.

La partie variable ne sera payée qu'à la clôture définitive du contrôle fiscal.

◆ Conventions nouvelles.

Au courant de l'exercice 2009, votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention spéciale régie par les dispositions des articles précités.

Par ailleurs, nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune autre convention spéciale conclue entre la société et l'un de ses administrateurs directement ou indirectement et régie par les dispositions sus-indiquées.

Tunis, le 12 avril 2010

Le Commissaire aux Comptes

Fayçal DERBEL

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-

Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole –BNA- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **21 mai 2010**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M Chérif BEN ZINA (CMC) et M Chiheb GHANMI (GAC).

<u>ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2009</u>					
<u>BILAN</u>					
<i>(unité : en 1000 DT)</i>					
	Notes	31.12.2009	31.12.2008	Variations	
				Volume	(%)
ACTIF					
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	4.1.1	427 593	168 318	259 275	154,0
2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	4.1.2	113 198	72 828	40 370	55,4
3- Créances sur la clientèle	4.1.3	4 357 967	4 543 380	-185 413	-4,1
<i>a- Comptes débiteurs</i>		498 119	618 878	-120 759	-19,5
<i>b- Autres concours à la clientèle</i>		3 342 963	3 363 254	-20 291	-0,6
<i>c- Crédits sur ressources spéciales</i>		489 440	532 601	-43 161	-8,1
<i>d- Créances agricoles sur l'Etat</i>		27 445	28 647	-1 202	-4,2
4- Portefeuille-titres commercial	4.1.4	312 728	349 918	-37 190	-10,6
5- Portefeuille d'investissement	4.1.5	309 628	319 665	-10 037	-3,1
6- Valeurs immobilisées	4.1.6	53 593	48 084	5 509	11,5
7- Autres actifs	4.1.7	73 753	75 254	-1 501	-2,0
<i>a- Comptes d'attente & de régularisation</i>		34 076	37 492	-3 416	-9,1
<i>b- Autres</i>		39 677	37 762	1 915	5,1
TOTAL ACTIF		5 648 460	5 577 447	71 013	1,3
PASSIF					
1- Banque Centrale et CCP		1	8	-7	-87,5
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers	4.1.8	15 696	210 964	-195 268	-92,6
3- Dépôts & avoirs de la clientèle	4.1.9	4 395 917	4 190 380	205 537	4,9
<i>a- Dépôts à vue</i>		1 108 078	943 506	164 572	17,4
<i>b- Autres dépôts & avoirs</i>		3 287 839	3 246 874	40 965	1,3
4- Emprunts et ressources spéciales	4.1.10	567 808	576 471	-8 663	-1,5
<i>a- Emprunts matérialisés</i>		52 576	22 164	30 412	137,2
<i>c- Ressources spéciales</i>		515 232	554 307	-39 075	-7,0
5- Autres passifs	4.1.11	176 114	188 376	-12 262	-6,5
<i>a- Provisions pour passif et charges</i>		7 833	5 842	1 991	34,1
<i>b- Comptes d'attente & de régularisation</i>		131 953	142 684	-10 731	-7,5
<i>c- Autres</i>		36 328	39 850	-3 522	-8,8
TOTAL PASSIF		5 155 536	5 166 199	-10 663	-0,2
CAPITAUX PROPRES					
1a- Capital social	4.1.12	160 000	100 000	60 000	60,0
1b - Actionnaires : capital non appelé	4.1.12	-25 000		-25 000	
2- Réserves	4.1.12	184 478	149 965	34 513	23,0
3- Actions propres	4.1.13	-3	-3 678	3 675	-99,9
4- Autres capitaux propres	4.1.12	133 000	133 000	0	0,0
5- Résultats reportés	4.1.12	150	198	-48	-24,2
6- Résultat de l'exercice	4.1.12	40 299	31 763	8 536	26,9
TOTAL CAPITAUX PROPRES		492 924	411 248	81 676	19,9
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		5 648 460	5 577 447	71 013	1,3

<u>ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2009</u>					
<u>ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN</u>					
					(unité : en 1000 DT)
	Notes	31.12.2009	31.12.2008	Variations	
				Volume	(%)
PASSIFS EVENTUELS					
HB1- Cautions, avals et autres garanties données	4.2.1	714 665	703 447	11 218	1,6
<i>a - En faveur d'établissements bancaires</i>		100 641	75 466	25 175	33,4
<i>b - En faveur de la clientèle</i>		454 024	467 981	-13 957	-3,0
<i>c - En faveur de l'Etat</i>		160 000	160 000	0	
HB2- Crédits documentaires		324 711	409 103	-84 392	-20,6
<i>Débiteurs par accréditifs export devises</i>		28 207	46 784	-18 577	-39,7
<i>Débiteurs par accréditifs import devises</i>		296 504	362 319	-65 815	-18,2
HB3- Actifs donnés en garantie					
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 039 376	1 112 550	-73 174	-6,6
ENGAGEMENTS DONNES					
HB4- Engagements de financement donnés		287 776	211 571	76 205	36,0
<i>Crédits notifiés et non utilisés</i>		287 776	211 571	76 205	36,0
HB5- Engagements sur titres		8 795	5 530	3 265	59,0
<i>a - Participations non libérées</i>		5 216	2 820	2 396	85,0
<i>b - Autres</i>		3 579	2 710	869	32,1
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		296 571	217 101	79 470	36,6
ENGAGEMENTS RECUS					
HB6- Engagements de financement reçus		0	114	-114	-100,0
HB7- Garanties reçues	4.2.2	468 873	489 256	-20 383	-4,2

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2009**ETAT DE RESULTAT****(Période du 01/01 au 31/12/2009)**

<i>(unité : en 1000 DT)</i>					
	Notes	31.12.2009	31.12.2008	Variations	
				Volume	(%)
PR1- Intérêts et revenus assimilés	4.3.1	313 711	306 775	6 936	2,3
<i>a - Opérations avec les établissements bancaires & financiers</i>		10 283	11 863	-1 580	-13,3
<i>b- Opérations avec la clientèle</i>		290 727	283 179	7 548	2,7
<i>c- Autres intérêts & revenus assimilés</i>		12 701	11 733	968	8,3
PR2- Commissions (en produits)	4.3.2	44 760	44 697	63	0,1
PR3- Gains sur portefeuille commercial et op. financières	4.3.3	27 433	30 573	-3 140	-10,3
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	4.3.4	10 504	9 694	810	8,4
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		396 408	391 739	4 669	1,2
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	4.3.5	153 803	173 045	-19 242	-11,1
<i>a - Opérations avec les établissements bancaires & financiers</i>		1 904	12 654	-10 750	-85,0
<i>b- Opérations avec la clientèle</i>		134 214	140 630	-6 416	-4,6
<i>c- Emprunts & ressources spéciales</i>		14 170	15 524	-1 354	-8,7
<i>d- Autres intérêts & charges</i>		3 515	4 237	-722	-17,0
CH2- Commissions encourues		1 056	1 044	12	1,1
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		154 859	174 089	-19 230	-11,0
PRODUIT NET BANCAIRE		241 549	217 650	23 899	11,0
PR5/CH4- Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	4.3.6	-68 263	-69 597	1 334	-1,9
PR6/CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	4.3.7	-633	-1 751	1 118	-63,8
PR7- Autres produits d'exploitation (+)		532	444	88	19,8
CH6- Frais de personnel (-)	4.3.8	95 465	80 942	14 523	17,9
CH7- Charges générales d'exploitation (-)		24 727	21 812	2 915	13,4
CH8- Dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations (-)		4 141	4 942	-801	-16,2
RESULTAT D'EXPLOITATION		48 852	39 050	9 802	25,1
PR8/CH9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		53	576	-523	-90,8
CH11- Impôt sur les bénéfices (-)		8 606	7 863	743	9,4
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		40 299	31 763	8 536	26,9
PR9/CH10- Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires					
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		40 299	31 763	8 536	26,9

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2009**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE****(Période du 01/01 au 31/12/2009)**

		<i>(unité : en 1000 DT)</i>	
	Notes	31.12.2009	31.12.2008
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés		384 030	373 940
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées		-161 451	-177 105
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		7 781	18 604
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		122 955	-721 890
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		212 243	563 292
6- Titres de placement		-715	120
7- Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-88 672	-80 601
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-37 616	61 705
9- Impôt sur les sociétés		-13 542	0
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		425 013	38 065
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		11 010	9 607
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		1 417	-14 919
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations		-9 587	-4 392
4- Gains & Plus-values sur titres de participations		7 547	490
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		10 387	-9 214
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
1- a - Rachat actions propres		3 551	-233
b - Emission d'actions		45 000	
2- Emission d'emprunts		50 000	0
3- Remboursement d'emprunts		-21 578	-21 578
4- Augmentation / diminution des ressources spéciales		-37 103	-11 267
5- Dividendes versés		-7 914	-7 886
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		31 956	-40 964
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		467 356	-12 113
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		320 735	332 848
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	4.4.1	788 091	320 735

Notes aux états financiers
Arrêtés au 31 décembre 2009
(Chiffres exprimés en milliers de dinars «MDT»)

1. Présentation de la banque

La Banque Nationale Agricole est une société anonyme au capital de 160 millions de dinars, composé de 32.000.000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

L'assemblée générale extra-ordinaire tenue le 14/03/2009 a décidé d'augmenter le capital social de la banque de 60 millions de dinars (10 MD par incorporation de réserves et 50 MD par apport en numéraire) pour le porter de 100 MD à 160 MD. La première tranche de l'augmentation de capital en numéraire, s'élevant à 25 MD, a été clôturée le 06 Juillet 2009. Alors que la deuxième tranche restante s'élevant aussi à 25 MD a été clôturée le 09 Mars 2010. Ainsi, et compte tenu de la prime d'émission qui a totalisé 20 MD, l'enveloppe globale mobilisée au titre de cette augmentation a atteint 70 millions de dinars

Le siège social de la Banque est sis à l'avenue Hédi Nouira TUNIS. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

Le réseau de la banque est composé de 15 directions régionales, 3 succursales et 152 agences.

La BNA finance, outre les différents autres secteurs économiques, la quasi-totalité des besoins du secteur agricole en crédits.

La banque est soumise au régime fiscal de droit commun.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de la Banque Nationale Agricole sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, aux dispositions du décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et aux dispositions des normes comptables tunisiennes publiées par arrêtés du ministre des finances en application de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 et notamment les normes comptables sectorielles n° 21 à 25 publiées par l'arrêté du ministre des finances du 25 mars 1999.

3. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1. Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long terme sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des débloquages, pour leur valeur nominale.

3.1.2. Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentés à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

Les créances de la banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

Les engagements supérieurs à 50 mDT font l'objet d'une évaluation au cas par cas. Les provisions constituées sur ces engagements sont déterminées en tenant compte des garanties admises ainsi que des agios et intérêts réservés.

Il est à noter que compte tenu des difficultés de réalisation des anciennes garanties et des procédures appliquées lors des adjudications, une décote de 40 % sur la valeur des garanties réelles a été opérée, et ce, pour les dossiers de crédits dont l'ancienneté de transfert à contentieux est comprise entre trois ans et cinq ans. Pour les dossiers dont l'ancienneté remonte à plus de cinq ans, la décote a été portée à 100 %.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue conformément aux taux ci-après :

Classe	Taux de la provision
0 & 1	0
2	20%
3	50%
4	100%

Les provisions requises sur les engagements ordinaires inférieurs à 50 mDT sont estimées selon une méthode d'extrapolation en fonction du taux de provisionnement des engagements supérieurs à 50 mDT.

Quant aux provisions requises sur les créances contentieuses inférieures à 50 mDT, elles ont été déterminées en appliquant à l'encours net des créances (après déduction des engagements sur fonds budgétaires, ceux garantis par le FNG et le FNE ainsi que des agios et intérêts réservés) des taux de provisionnement variant entre 30 % et 100 % en fonction de l'antériorité de transfert de ces créances à contentieux.

3.1.3. Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en intérêts et agios réservés et présentés en soustraction du poste « Créances sur la clientèle ». Ils ne sont constatés en produits que lors de leur encaissement effectif et sont rattachés au résultat de l'exercice d'encaissement.

3.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la banque est classé en deux catégories : le portefeuille titres commercial et le portefeuille titres d'investissement.

3.2.1. Portefeuille titres commercial et revenus y afférents

Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.

Les titres de placement sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière, la moins value latente fait l'objet de provisions. Les bons de trésor sont évalués à leur coût amorti.

Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.2.2. Portefeuille titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.

Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées.
- Les titres à revenu fixe acquis par la banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance.
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'Etat Tunisien.

- Les montants placés en fonds gérés chez la société SICAR INVEST.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur prix d'émission.

Les titres sont comptabilisés aux prix d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des frais d'étude et de conseil engagés par la banque à l'occasion de l'acquisition. L'acquisition et la cession des titres sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste «revenus du portefeuille d'investissement» au niveau de l'état de résultat.

Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits sur fonds gérés et emprunts obligataires courus sont également constatés parmi les «revenus du portefeuille d'investissement».

Le portefeuille titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à la valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les titres non cotés.

Les fonds gérés par la SICAR sont constitués des participations effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession. Ces titres sont évalués à la date de clôture par référence à la valeur mathématique de la participation dans les fonds propres de l'entreprise émettrice des titres, de la couverture des risques par la SOTUGAR et le FNG et compte tenu des perspectives de recouvrement.

3.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêts sont calculées et constatées trimestriellement ;
- placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post comptés ou pré comptés dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.4. Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieurs sont constatées en hors bilan lors de la signature des conventions, puis constatées au passif, converties au cours de change à la date du déblocage, au fur et à mesure des appels de fonds.

Les intérêts sur les emprunts sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par une police d'assurance contractée auprès de la compagnie TUNIS RE.

3.5. Rachat des actions propres

Conformément à la norme comptable NC 02 relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées en soustraction des capitaux propres. Ces actions sont celles achetées directement par la banque ou à travers les fonds gérés déposés auprès de la société SICAR INVEST.
- Les plus ou moins values réalisées sur les actions propres rachetées sont imputées directement sur les capitaux propres.
- Les dividendes perçus sur les actions propres sont portés au compte « Résultats reportés ».

3.6. Reclassements au niveau de certains postes des états financiers :

Certains postes des états financiers arrêtés au 31.12.2008 ont été retraités pour tenir compte des reclassements suivants :

En mDT			
Libellé du compte	Ancien poste	Nouveau poste	31.12.2008
<i>Profit/opération d'arbitrage rejets monétique</i>	PR7	PR8/CH9	27
<i>Commissions perçues sur change manuel</i>	PR2	PR3	2 808
<i>Pertes et profits sur cession travellers chèques</i>	PR2	PR3	-6
<i>Prêts sur le marché monétaire en devises BCT</i>	AC2	AC1	82 223
<i>Intérêts à percevoir / Prêts sur le MM en devises BCT</i>	AC2	AC1	169
<i>Intérêts à percevoir /arrêté de comptes sociétés de leasing</i>	AC3A	AC2	5
<i>Intérêts à servir /arrêté de comptes sociétés de leasing</i>	PA3A	PA2	5
<i>Billets de banques étrangers en devises</i>	AC1	PA3B	1 240

4. Notes sur les postes des états financiers**4.1- Notes sur les postes du bilan :****4.1.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 427.593 mDT au 31.12.2009 contre 168.318 mDT au 31.12.2008, soit une augmentation de 259.275 mDT due essentiellement au prêts sur le marché monétaire en dinars compensés par la baisse des prêts sur le marché monétaire en devises, des avoirs en caisse devises, auprès de la BCT en dinars, et des chèques TGT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
<i>Avoirs en caisse en dinars</i>	31 579	29 189
<i>Avoirs en caisse en devises</i>	8 469	13 913
<i>Avoirs auprès de la BCT en dinars</i>	1 978	14 492
<i>Avoirs auprès de la BCT en devises</i>	7 878	7 401
<i>Prêts sur le marché monétaire dinars BCT</i>	329 000	-
<i>Prêts sur le marché monétaire devises BCT</i>	38 214	82 223
<i>Intérêts à percevoir</i>	54	169
<i>Mouvements IBS</i>	6 682	9 257
<i>Avoirs auprès du CCP</i>	570	1 177
<i>Chèques TGT</i>	3 169	10 497
TOTAL	427 593	168 318

4.1.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont passées de 72.828 Mdt au 31.12.2008 à 113.198 Mdt au 31.12.2009, soit une augmentation de 40.370 Mdt.

Les différentes rubriques composant ce poste ainsi que leurs soldes se détaillent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
a – Créances sur les établissements bancaires	110 256	72 823
<i>Comptes a vue</i>	4 748	5 090
<i>Prêts sur le marché monétaire dinars</i>	105 170	39 752
<i>Prêts sur le marché monétaire devises</i>	-	27 092
<i>Intérêts à percevoir</i>	338	889
b - Créances sur les établissements financiers	2 942	5
<i>Comptes a vue</i>	2 908	-
<i>Intérêts à percevoir</i>	34	5
TOTAL	113 198	72 828

4.1.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31.12.2009 à 4.357.967 mDT contre 4.543.380 mDT au 31.12.2008, enregistrant une diminution de 185.413 mDT, soit un taux de régression de 4,1%. La structure de ces créances par nature se présente comme suit :

	Encours brut en principal	Créances rattachées	Produits constatés d'avance	Provisions	Intérêts et agios réservés	Encours net
Engagements agricoles	632 010	299 464	-1 697	-	-293 635	636 142
<i>Comptes débiteurs</i>	18 072	-	-	-	-	18 072
<i>Autres concours à la clientèle</i>	330 803	44 066	-1 697	-	-39 278	333 894
<i>Crédits sur ressources spéciales</i>	283 135	255 398	-	-	-254 357	284 176
Engagements commerciaux et industriels	4 074 607	74 201	-10 585	-	-96 439	4 041 784
<i>Comptes débiteurs</i>	494 715	17 671	-	-	-32 339	480 047
<i>Autres concours à la clientèle</i>	3 376 467	44 661	-10 585	-	-54 070	3 356 473
<i>Crédits sur ressources spéciales</i>	203 425	11 869	-	-	-10 030	205 264
Comptes courants associés	680	-	-	-	-	680
Créances agricoles prises en charge par l'Etat	27 445	-	-	-	-	27 445
Provisions	-	-	-	-348 084	-	-348 084
TOTAL au 31.12.2009	4 734 742	373 665	-12 282	-348 084	-390 074	4 357 967
TOTAL au 31.12.2008	4 873 008	359 716	-17 322	-301 391	-370 631	4 543 380

Les dotations brutes aux provisions sur les créances constituées au titre de l'année 2009 se sont élevées à 95.990 mDT contre 85.590 mDT durant l'année 2008.

4.1.4- Portefeuille titres commercial

L'encours total du portefeuille titres commercial de la banque s'élève à 312.728 mDT au 31.12.2009 contre 349.918 mDT au 31.12.2008, soit une diminution de 37.190 mDT. Cette régression s'explique essentiellement par la baisse des bons de trésor détenus par la banque qui sont passés de 356.540 mDT au 31.12.2008 à 318.039 mDT au 31.12.2009.

Le portefeuille titres commercial détenu par la banque se détaille comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Titres à revenu variable	1 078	312
<i>Titres cotés</i>	1 092	377
<i>Provisions sur titres</i>	-14	-65
Titres à revenu fixe	311 650	349 606
<i>Bons du trésor</i>	318 039	356 540
<i>Créances et dettes rattachées</i>	-6 389	-6 934
Total Net	312 728	349 918

4.1.5- Portefeuille titres d'investissement

Les titres d'investissement de la banque ont totalisé 309.628 mDT au 31.12.2009 contre 319.665 mDT au 31.12.2008.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit :

	Titres de participation	Autres Titres d'investissement	Fonds gérés	Dettes des Entreprises Publiques	Participation avec engagement de rétrocession	Agios réservés / portage	Total au 31/12/2009
Valeur brute au 31 Décembre 2009	102 162	24 909	46 092	164 262	2 500	-207	339 718
<i>Valeur au 1er janvier</i>	101 149	23 750	38 553	175 176	3 300	-273	341 655
<i>Acquisitions/Souscription</i>	4 075	5 000	8 500	-	-	-	17 575
<i>Annulation reclassement titres BNA/FG</i>	-	-	3 047	-	-	-	3 047
<i>Cessions</i>	-2 905	-	-	-	-800	-	-3 705
<i>Récupération souscription</i>	-157	-	-	-	-	-	-157
<i>Moins valeur sur cession actions propres</i>	-	-	-295	-	-	-	-295
<i>Remboursements</i>	-	-3 841	-3 713	-10 914	-	66	-18 402
Créances rattachées	54	194	1 709	63	-	-	2 020
Provisions au 31 Décembre 2009	-20 424	-	-10 883	-	-803	-	-32 110
<i>Provisions au 1er janvier</i>	-14 960	-	-8 495	-	-1 059	-	-24 514
<i>Dotations de l'exercice</i>	-5 788	-	-2 835	-	-	-	-8 623
<i>Reprises de provisions</i>	324	-	447	-	256	-	1 027
Valeur nette au 31 Décembre 2009	81 792	25 103	36 918	164 325	1 697	-207	309 628
Valeur nette au 31 Décembre 2008	86 244	24 049	32 204	175 200	2 241	-273	319 665

Les autres titres d'investissement détenus par la banque sont composés des souscriptions en emprunts obligataires (7.909 mDT) et au FCP OPTIMA (17.000 mDT).

La répartition des titres de participation de la banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Titres cotés	34 925	36 925
Titres non cotés	66 638	63 625
Titres des OPCVM	599	599
Total	102 162	101 149

Les provisions sur les titres de participation sont passées de 14.960 mDT au 31.12.2008 à 20.424 mDT au 31.12.2009 suite à l'affectation durant l'année 2009 d'une dotation supplémentaire aux provisions de 5.788 mDT et la constatation de reprises pour un montant de 324 mDT.

Les fonds gérés de la banque confiés à la société SICAR INVEST se détaillent au 31.12.2009 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Remboursements	Moins values / cession actions propres	Solde au 31.12.2009
Fonds géré 1	1997	4 500	-1 914	-187	2 399
Fonds géré 2	1997	2 057	-874	-239	944
Fonds géré 3	1998	5 550	-3 329	-1 170	1 051
Fonds géré 4	1999	7 350	-2 674		4 676
Fonds géré 5	2000	7 000	-1 374	-12	5 614
Fonds géré 6	2001	7 000	-1 052	-70	5 878
Fonds géré 7	2002	5 000	-253	-156	4 591
Fonds géré 8	2003	3 500	-	-	3 500
Fonds géré 9	2005	1 500	-	-	1 500
Fonds géré 10	2006	5 000	-	-	5 000
Fonds géré 11	2007	2 500	-	-	2 500
Fonds géré 12	2008	8 500		-	8 500
TOTAL		59 457	-11 470	-1 834	46 153
Moins values / FG 8 & 9 en instance d'affectation		-	-	-61	-61
TOTAL		59 457	-11 470	-1 895	46 092

L'encours des provisions sur les fonds gérés s'est élevé au 31.12.2009 à 10.883 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 2.388 mDT par rapport au 31.12.2008.

4.1.6- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées à leur coût d'acquisition historique comprenant tout frais et taxes non récupérables par la banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureau	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

La valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles, au 31.12.2009 se présente comme suit :

Libellé	31/12/2008	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Affectation interne	31/12/2009
Immobilisations incorporelles	4 931	1 510	-	-	6 441
* Logiciels	4 931	1 510	-	-	6 441
Amortissements	-4 071	-498	-	-	-4 569
* Logiciels	-4 071	-498	-	-	-4 569
Total net (1)	860	1 012	-	-	1 872
Immobilisations corporelles	108 028	17 086	-31	-8 978	116 105
* Terrains	5 008	135		-2 074	3 069
* Constructions	47 285	1 784	-31	-3 187	45 851
* Agencement, aménagement et Installation	21 629	1 836	-	-4	23 461
* Matériel de transport	1 463	552	-	-	2 015
* Mobiliers, matériel de bureau	31 035	1 167	-	-	32 202
* Immobilisations en cours	1 093	2 812	-	-2 347	1 558
* Mobiliers, matériel de bureau en Stocks	318	1 584	-	-1 179	723
* Avance sur achat Mobiliers, matériel de bureau	183	327	-	-42	468
* Dépenses nouvelles agences	14	132	-	-145	1
* Autres immobilisations	-	6 757	-	-	6 757
Amortissements	-60 804	-3 799	219	-	-64 384
* Constructions	-17 972	-1 102	219	-	-18 855
* Agencement, aménagement et Installation	-17 504	-858	-	-	-18 362
* Matériel de transport	-1 301	-81	-	-	-1 382
* Mobiliers, matériel de bureau	-24 027	-1 758	-	-	-25 785
Total net (2)	47 224	13 287	188	-8 978	51 721
Total général (1) + (2)	48 084	14 299	188	-8 978	53 593

4.1.7- Autres actifs

Les autres postes d'actifs de la banque ont totalisé 73.753 mDT au 31.12.2009 contre 75.254 mDT au 31.12.2008 :

	31/12/2009	31/12/2008
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	34 076	37 492
* Débiteurs divers	5 199	6 005
* Etat, impôts & taxes	7 069	1 389
* Commissions de gestion à percevoir	4 691	4 246
* Ajustements devises	281	219
* Autres comptes	16 836	25 633
AUTRES	39 677	37 762
* Prêts au personnel	31 769	32 466

	31/12/2009	31/12/2008
* Charges reportées	16	53
* Stock cartes de retrait	404	189
* Dotations timbres postes	25	24
* Dotations timbres fiscaux	5	5
* Dotations timbres spéciaux de voyage	83	67
* Dépôts et cautionnements	143	140
* Autres comptes	7 232	4 818
TOTAL	73 753	75 254

4.1.8- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 15.696 mDT au 31.12.2009 contre 210.964 mDT au 31.12.2008 enregistrant une diminution de 195.268 mDT résultant essentiellement de la baisse des emprunts sur le marché monétaire dinars et des comptes à vue. Il se détaille comme suit :

Décomposition par nature de poste	31/12/2009	31/12/2008
* Dépôts & avoirs des établissements bancaires	12 823	210 021
* Dépôts & avoirs des établissements financiers	2 873	943
TOTAL	15 696	210 964

Décomposition par nature de compte	31/12/2009	31/12/2008
* Comptes à vue	9 175	29 436
* Emprunts sur marché monétaire dinars	-	179 000
* Emprunts sur marché monétaire devises	6 486	2 248
* Intérêts à payer	35	280
TOTAL	15 696	210 964

4.1.9- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 4.395.917 mDT au 31.12.2009 contre 4.190.380 mDT au 31.12.2008, enregistrant une augmentation de 205.537 mDT, soit un taux d'accroissement de 4,9 %.

Ces dépôts se détaillent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Dépôts en dinars	4 006 167	3 792 998
Dépôts à vue	917 965	745 658
Dépôts d'épargne	1 466 067	1 320 179
Bons de caisse	162 423	151 081
Comptes à terme	219 939	210 608
Comptes spéciaux de placement	1 054 291	1 229 687
Certificats de dépôts	51 500	6 500
Autres sommes dues à la clientèle	133 982	129 285
Dépôts en devises	368 705	369 634
Dépôts à vue	189 271	196 918

	31/12/2009	31/12/2008
Bons de caisse	9 020	8 714
Comptes à terme	69 131	53 009
Comptes de placement	92 048	101 608
Autres sommes dues à la clientèle	9 235	9 385
Dettes rattachées	21 045	27 748
Intérêts à payer sur dépôts à vue	842	930
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	23	519
Intérêts à payer sur comptes d'épargne, Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	29 418	35 675
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Comptes Spéciaux de Placement	-9 238	-9 376
TOTAL	4 395 917	4 190 380

4.1.10- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la banque ont totalisé 567.808 mDT au 31.12.2009 contre 576.471 mDT au 31.12.2008 et se détaillent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts obligataires	52 576	586
Emprunt ABC Bahrein	-	21 578
Ressources spéciales	510 626	547 729
Intérêts à payer	4 606	6 578
TOTAL	567 808	576 471

Il est à signaler qu'au cours du deuxième trimestre 2009, la BNA a lancé et clôturé avec succès, la première tranche de 50 millions de dinars de l'emprunt obligataire subordonné.

4.1.11- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 176.114 mDT au 31.12.2009 contre 188.376 mDT au 31.12.2008. Leur détail se présente comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Etat, impôts et taxes	11 194	7 864
Impôts sur les sociétés	8 606	7 863
Organismes sociaux	20 801	17 824
Créditeurs divers	36 328	39 850
Autres comptes de régularisation passif	88 899	108 528
Comptes d'ajustement devises	1 892	605
SWAPS devises	561	
Provisions pour passifs et charges	7 833	5 842
TOTAL	176 114	188 376

4.1.12- Capitaux propres

Les capitaux propres bruts (avant déduction du rachat par la banque de ses actions propres) ont totalisé 492.927 mDT au 31.12.2009 contre 414.926 mDT au 31.12.2008. Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2008	Affectation du résultat 2008	Autres mouvements	Solde au 31/12/2009
Capital social	100 000	-	60 000	160 000
Actionnaires : capital non appelé	-	-	-25 000	-25 000
Dotation de l'Etat	133 000	-	-	133 000
Réserves légales	10 000	-	-	10 000
Réserves extraordinaires	35 051	9 800	-10 124	34 727
Réserves à régime spécial	13 703	-	-	13 703
Réserves pour réinvestissements exonérés	25 230	13 594	-	38 824
Primes d'émission et de fusion	35 077	-	20 000	55 077
Réserves pour fonds social	30 904	500	743	32 147
Résultats reportés avant répartition	198	-198	-	-
Résultats reportés après répartition	-	68	82	150
Résultat net de l'exercice	31 763	-31 763	40 299	40 299
TOTAL	414 926	-7 999	86 000	492 927

Conformément aux termes de la loi n°94-30 du 21 février 1994, la dotation de l'Etat de 133.000 mDT est non remboursable jusqu'à rétablissement de l'équilibre financier de la Banque.

Parmi les autres mouvements, figurent :

- Les moins values et plus values constatées pour une valeur nette de **-124** mDT suite à la cession d'une partie des actions propres de la banque (- 295 mDT représentant des moins values suite à la cession d'actions propres détenues à travers les fonds gérés et + 171 mDT représentant des plus values réalisées suite à la cession d'actions propres détenues directement par la BNA).
- L'augmentation de capital pour un montant de **60.000** mDT, simultanément par incorporation des réserves pour un montant de **10.000** mDT et par apport en numéraire pour un montant de **50.000** mDT dont **25.000** mDT ont été appelés et libérés en debut de l'exercice 2010.
- L'augmentation de la prime d'émission de **20.000** mDT suite à l'augmentation de capital de la banque réalisée en 2009.
- Les intérêts perçus sur les prêts accordés sur le fonds social pour un montant de **743** mDT.
- Les dividendes revenant aux actions propres de la BNA constatés parmi les résultats reportés pour une valeur de **82** mDT.

4.1.13- Actions propres

Les actions propres détenues par la banque s'élèvent à 3 mDT au 31.12.2009 contre 3.678 mDT au 31.12.2008, enregistrant une diminution de 3.675 mDT suite à :

- La cession des actions propres détenues directement par la BNA dont les valeurs d'acquisition s'élèvent à **628** mDT (1^{er} lot) et **37** mDT (2^{ème} lot) et sur lesquelles des plus values respectivement de 81 mDT et 89 mDT ont été constatées.

- L'acquisition en fin d'exercice des actions propres détenues directement par la BNA pour un montant de mille dinars.
- La cession des actions propres détenues à travers les fonds gérés dont la valeur d'acquisition s'élève à 3.048 mDT et sur lesquelles une moins value de 295 mDT a été constatée.

	Solde au 31/12/2008	Acquisitions	Cessions	Solde au 31/12/2009
Actions propres rachetées directement	-630	-38	665	-3
Actions propres rachetées à travers les fonds gérés	-3 048	-	3 048	-
TOTAL	-3 678	-38	3 713	-3

4.2- Notes sur les engagements hors bilan

4.2.1- Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 714.665 mDT au 31.12.2009 contre 703.447 mDT au 31.12.2008. Il est composé comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
a- En faveur d'établissements bancaires	100 641	75 466
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	100 641	75 466
b- En faveur de la clientèle	454 024	467 981
Débiteurs par avals et acceptations	56 560	41 855
Débiteurs par lettres de garanties	85 228	84 446
Débiteurs par obligations cautionnées	10 025	11 205
Débiteurs par cautions fiscales	49 545	52 846
Débiteurs par cautions sur marchés publics	179 422	156 740
Avals emprunts obligataires	8 075	9 703
Avals billets de trésorerie	64 950	110 900
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	219	286
c- En faveur de l'état	160 000	160 000
Créances budgétaires transférées par l'Etat	160 000	160 000
TOTAL	714 665	703 447

4.2.2- Garanties reçues (HB7)

Le poste «garanties reçues» est constitué au 31.12.2009 des éléments suivants :

	31/12/2009	31/12/2008
Garanties reçues des banques et des compagnies d'assurance	4 548	4 548
Garanties reçues de l'Etat	206 012	209 770
Garanties reçues de la clientèle	258 313	274 938
TOTAL	468 873	489 256

4.3- Notes sur l'état de résultat

4.3.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 313.711 mDT au 31.12.2009 contre 306.775 mDT au 31.12.2008, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 2,3 %. Leur ventilation se présente comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	10 283	11 863
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	9 253	3 928
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	809	6 675
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	101	540
Gains/ Report sur opérations de SWAPS	120	720
Opérations avec la clientèle	290 727	283 179
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	48 795	46 816
Intérêts sur crédits à la clientèle	241 932	236 363
Autres intérêts et revenus assimilés	12 701	11 733
TOTAL	313 711	306 775

4.3.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par la banque ont totalisé 44.760 mDT au 31.12.2009 contre 44.697 mDT au 31.12.2008. Elles sont ventilées comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	23 364	22 040
Commissions sur opérations monétique	2 936	2 780
Commissions sur opérations de change	715	1 250
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 092	1 794
Commissions sur location de coffre-fort	21	14
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	7 962	9 147
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	2 057	1 850
Commissions sur avals billets de trésorerie	380	374
Commissions diverses	5 233	5 448
TOTAL	44 760	44 697

4.3.3- Gains sur portefeuille commercial et opérations financières

Ce a atteint 27.433 mDT au 31.12.2009 contre 30.573 mDT au 31.12.2008.

Ces gains se ventilent au 31.12.2009 comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement	20 962	22 928
Intérêts nets sur Bons du Trésor (+)	20 895	22 915
Dividendes & revenus assimilés (+)	16	21
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placement (+)	51	16
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement (-)	-	-24
Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change	6 471	7 645
Résultat positif / négatif sur opérations de change	4 504	4 837
Commissions sur change manuel	1 967	2 808
TOTAL	27 433	30 573

4.3.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 10.504 mDT au 31.12.2009 contre 9.694 mDT au 31.12.2008, soit une évolution de 8,4 %. Ils sont ventilés comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Revenus des titres de participation	8 456	7 300
Revenus des obligations	339	346
Revenus des fonds gérés	1 709	2 048
TOTAL	10 504	9 694

4.3.5- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevées à 153.803 mDT au 31.12.2009 contre 173.045 mDT au 31.12.2009, soit un taux diminution de 11,1%. Ils sont ventilés comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 904	12 654
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	1 275	11 449
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	25	109
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	459	1 069
Deport/ Report sur opérations de SWAPS	145	27
Opérations avec la clientèle	134 214	140 630
Intérêts sur comptes à vue	4 559	7 254
Intérêts sur comptes d'épargne	38 726	48 085
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits Financiers	90 929	85 291
Emprunts	14 170	15 524
Autres intérêts et charges	3 515	4 237
TOTAL	153 803	173 045

4.3.6- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 68.263 mDT au 31.12.2009 contre 69.597 mDT au 31.12.2008, soit une diminution de 1.334 mDT. Il se présente au 31.12.2009 comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-95 990	-85 590
Créances cédées ou passées par pertes	-17 065	-10 907
Reprises sur provisions pour créances douteuses, engagements hors bilan et pour passif	49 297	29 275
Dotations aux provisions pour risques divers	-4 569	-2 953
Reprises sur provisions diverses	63	572
Sommes recouvrées au titre des créances passées par pertes	1	6
TOTAL	-68 263	-69 597

4.3.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (PR6/CH5)

Ce poste a totalisé 633 mDT au 31.12.2009 contre 1 751 mDT au 31.12.2008 et se présente comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-5 788	-835
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-2 835	-1 833
Plus values de cession du portefeuille d'investissement	4 094	490
Gains de change sur portefeuille d'investissement	3 453	
Pertes exceptionnelles sur portefeuille d'investissement	-584	-280
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	580	644
Reprises sur provisions pour fonds gérés	447	63
TOTAL	-633	-1 751

4.3.8- Frais du personnel

Les frais du personnel se sont élevés au 31.12.2009 à 95.465 mDT contre 80.942 mDT au 31.12.2008, et sont composés comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Salaires	71 402	61 459
Charges sociales et fiscales	19 355	16 125
Autres charges du personnel	4 708	3 358
TOTAL	95 465	80 942

4.4- Note sur l'état des flux de trésorerie

4.4.1- Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont totalisé 788.091 mDT au 31.12.2009 contre 320.735 mDT au 31.12.2008, soit une variation positive de 467.356 mDT.

Les activités d'exploitation, d'investissement et de financement ont dégagé un flux net positif respectivement de 425.013 mDT, de 10.387 mDT et de 31.956 mDT.

L'analyse de ces trois composantes fait ressortir les constatations suivantes :

1- Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Les principaux postes qui ont engendré ce flux net positif de 425.013 mD sont les suivants :

- les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation nette entre décembre 2008 et décembre 2009 de 212.243 mDT;
- les crédits à la clientèle ont diminué en net entre décembre 2008 et décembre 2009 de 122.955 mDT;
- les décaissements nets en faveur du personnel et des créiteurs divers s'élèvent pour la période allant du 31.12.2008 au 31.12.2009 à 88.672 mDT;
- l'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la période allant du 31.12.2008 au 31.12.2009 s'élève à 225.579 mDT.

2- Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

Ce flux net positif de 10.387 mDT pour la période allant de décembre 2008 à décembre 2009 provient essentiellement des intérêts et dividendes encaissés sur le portefeuille d'investissement pour 11.010 mDT, la variation du portefeuille d'investissement pour 1.417 mDT et les gains et plus-values sur titres de participation pour 7.547 mDT compensés en partie par l'acquisition d'immobilisations pour 9.587 mDT

3- Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux net positif de 31.956 mDT relatif à la période allant de décembre 2008 à décembre 2009 provient essentiellement de l'émission d'actions pour 45.000 mDT (nominal : 25.000 mDT et prime d'émission : 20.000 mDT) et le lancement de l'emprunt subordonné pour un montant de 50.000 mDT compensés en partie par le remboursement d'emprunts pour 21.578 mDT, de la diminution des ressources spéciales de 37.103 mDT et des dividendes versés pour 7.914 mDT.

4- Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est composée par les avoirs en dinars et en devises en caisse, auprès de la Banque Centrale et du Centre de Chèques Postaux ainsi que des avoirs nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités se sont élevés au 31.12.2009 à 788.091 mDT et proviennent essentiellement des postes suivants :

LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	788 091
<hr/>	
<u>LIQUIDITES EN DINARS TUNISIENS</u>	<u>451 357</u>
*Caisse dinars	31 579
*Avoirs à la BCT Dinars	1 978
*Avoirs en C.C.P	570
*Mouvements IBS	6 682
*Chèque T.G.T à encaisser	3 169
*Placements en dinars	407 500
*Correspondants débiteurs en dinars	7 642
*Correspondants créditeurs en dinars	-7 763
<hr/>	
<u>LIQUIDITES EN DEVISES</u>	<u>43 284</u>
*Caisse devises	8 469
*Avoirs à la BCT Devises	7 877
*Correspondants débiteurs en devises	15
*Correspondants créditeurs en devises	-1 413
*Placements en devises	28 336
<hr/>	
<u>EMPTUNTS EN DINARS</u>	<u>-</u>
<hr/>	
<u>EMPTUNTS EN DEVISES</u>	<u>6 485</u>
<hr/>	
<u>PLACEMENTS SUP. A 3 MOIS *</u>	<u>299 935</u>
<hr/>	

* Les placements en BTA et BTZC, présentés en portefeuille titres commercial, sont considérés comme des équivalents de liquidités.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » arrêtés au 31 Décembre 2009, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

I - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE - (BNA) » arrêtés au 31 Décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie ainsi qu'aux termes de référence pour l'audit des comptes objet de la note de la « BANQUE CENTRALE DE TUNISIE (BCT) » n° 93-23 du 30 Juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Les états financiers ci-joints, couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2009, font apparaître un total bilan net de 5 648,5 Millions de Dinars et un bénéfice net de 40,3 Millions de Dinars. Ce résultat est arrêté compte tenu :

- d'une dotation aux provisions nette et du résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif de 68,3 Millions de Dinars ;
- d'un impôt sur les sociétés de 8,6 Millions de Dinars ;
- des produits de cession de titres de participation de 7,5 Millions de Dinars.

Sur la base des diligences accomplies et à notre avis, les états financiers de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Internationales d'Audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » arrêtés au 31 Décembre 2009.

Dans le cadre de notre audit et en application de l'article 3 (Nouveau) de la Loi n° 94-117, portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Il nous a été permis, à travers cet examen, de déceler certaines insuffisances au niveau du système d'information et de contrôle interne de la banque.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 26 Avril 2010

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

P/ GAC – CPA International
Chiheb GHANMI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédits et des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par les dits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2009.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Fonds gérés par la société « SICAR INVEST »

La « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » a signé avec la filiale « SICAR INVEST » des conventions de gestion de fonds à capital risque. Ces fonds gérés se détaillent comme suit :

En Milliers de Dinars

Libellé	Montant du fonds	Encours du fonds au 31/12/2009
Fonds BNA 1 (1997)	4 500	2 399
Fonds BNA 2 (1998)	2 057	944
Fonds BNA 3 (1999)	5 550	1 051
Fonds BNA 4 (2000)	7 350	4 676
Fonds BNA 5 (2000/2001)	7 000	5 614
Fonds BNA 6 (2002)	7 000	5 878
Fonds BNA 7 (2003)	5 000	4 591
Fonds BNA 8 (2004)	3 500	3 500
Fonds BNA 9 (2005/2006)	1 500	1 500
Fonds BNA 10 (2007)	5 000	5 000
Fonds BNA 11 (2008)	2 500	2 500
Fonds BNA 12 (2009)	8 500	8 500
Total	59 457	46 153

Les conditions de rémunérations de la société « SICAR INVEST » au titre de la gestion de ces fonds sont résumées comme suit :

- Commission de gestion sur l'encours des fonds confiés de 0,5% avec un plafond de 200 000 Dinars par an.
- Commission de recouvrement de :
 - 0,75% si l'ancienneté de la créance est inférieure à 3 mois,

- 1,50% si l'ancienneté de la créance est comprise entre 3 mois et 1 an,
 - 2,50% si l'ancienneté de la créance est supérieure à 1 an.
- Commission de 3% sur les produits perçus.

2. Conventions de dépositaire de titres et de fonds

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec la « SICAV PLACEMENT OBLIGATAIRE », la « SICAV BNA » et la « BNA-CAPITAUX », la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » assure la mission de dépositaire des titres et fonds. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit les commissions suivantes :

- « SICAV PLACEMENT OBLIGATAIRE » : 0,15% Hors Taxes du montant de l'actif net ;
- « SICAV BNA » : 1 000 Dinars Hors Taxes annuellement ;
- « BNAC CONFIANCE FCP » : 0,1% TTC du montant de l'actif net et versées trimestriellement ;
- « BNAC PROGRES FCP » : 0,1% TTC du montant de l'actif net et versées trimestriellement.

3. Convention de tenue du registre des actionnaires et des services annexes

En 2007, il a été procédé à la mise à jour de la convention entre la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » et la « BNA-CAPITAUX » portant sur :

- La tenue du registre des actionnaires et des services annexes et en contrepartie desquels la « BNA-CAPITAUX » perçoit une rétribution forfaitaire s'élevant à 50 000 Dinars pour l'exercice 2007, ramenée à 40 000 Dinars en 2008 et à 30 000 Dinars en 2009 ;
- La gestion du portefeuille pour le compte de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » et pour laquelle la « BNA-CAPITAUX » perçoit :
 - Une commission sur transaction boursière de 0,4% du montant de la transaction,
 - Une commission sur encaissement de coupons de 0,2% du montant du coupon,
 - Des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées avec un maximum de 2 500 Dinars par valeur.
- La gestion du portefeuille pour le compte des clients de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » et pour laquelle la « BNA-CAPITAUX » sera rémunérée conformément à la tarification de cette dernière affichée au public. Pour les opérations boursières passant par le réseau « BNA », il a été convenu de partager à part égale les commissions de transaction y afférentes entre la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » et la « BNA-CAPITAUX ».

4. Opérations réalisées avec la société « TUNISIE INFORMATIQUE SERVICES »

Le montant des achats d'équipements, de consommables informatiques et des prestations de services auprès de la société « TUNISIE INFORMATIQUE SERVICES » s'élève, au titre de l'exercice 2009, à 1 037 170 Dinars contre 2 225 367 Dinars en 2008.

5. Contrats de location conclus avec la « BNA-CAPITAUX»

Au cours de l'exercice 2009, la « Banque Nationale Agricole » a loué à la société « BNA Capitaux » un local à usage commercial pour l'agence de Sousse.

Faute de signifier un congé trois mois avant l'expiration du délai du bail, la présente location se renouvelle pour une nouvelle période d'une année aux mêmes conditions, mais moyennant une majoration de 5% du montant du loyer jusqu'à ce qu'un congé par lettre recommandée avec accusée de réception soit signifié par le locataire ou par le propriétaire.

A partir du 1^{er} avril 2009, le loyer mensuel s'élève à 420 Dinars hors taxes payable d'avance.

Au cours de l'exercice 2009, la « Banque Nationale Agricole » a loué à la société « BNA Capitaux » un local à usage commercial. Ce contrat s'étale sur une période d'une année, renouvelable par tacite reconduction. Le loyer annuel s'élève à 4 630,500 Dinars hors taxes à partir de 1^{er} Juillet 2009.

6. Rémunérations et avantages attribués aux dirigeants et aux administrateurs

- Les émoluments bruts servis à Monsieur le Président Directeur Général, courant l'année 2009, se sont élevés à 66 420,400 Dinars (y compris les avantages en nature).
- Les émoluments bruts servis à Monsieur le Directeur Général Adjoint, courant l'année 2009, se sont élevés à 60 601,970 Dinars (y compris les avantages en nature).
- Les jetons de présence revenant aux membres du Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2009, ont totalisé un montant brut de 57 187 500 Dinars :

Tunis, le 26 Avril 2010

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

P/ GAC – CPA International
Chiheb GHANMI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ESSOUKNA

Siège social : 46, rue Tarek Ibn Ziyed Mutuelleville -1082 Tunis Mahrajène-

La Société Essoukna publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 mai 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Mohamed FESSI.

2008/12/31	2009/12/31	إيضاحات Notes	ACTIFS	الأصول
			ACTIFS NON COURANTS	الأصول غير الجارية
7 348,856 (6 234,534)	7 348,856 (6 810,846)		Immobilisations incorporelles Moins amortissements	الأصول غير المادية يطرح الإستهلاكات
1 114,322	538,010	أ1.1.1	Actifs Immobilisés	الأصول الثابتة
1 114 199,919 (639 918,349)	1 119 995,143 (701 311,316)		Immobilisations corporelles Moins amortissements	الأصول المادية الثابتة يطرح الإستهلاكات
474 281,570	418 683,827	ب1.1.1		
3 539 990,034 (234 725,248)	3 795 575,534 (159 721,443)		Titres de participations Moins provisions	الأصول المالية تطرح المدخرات
3 305 264,786	3 635 854,091	أ2.1.1		
78 753,843 3 859 414,521	90 999,116 4 146 075,044	ب2.1.1	Autres immobilisations financières Total des Actifs Immobilisés	الأصول المالية الأخرى مجموع الأصول الثابتة
3 859 414,521	4 146 075,044			مجموع الأصول غير الجارية TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS
			ACTIFS COURANTS	الأصول الجارية
27 259 704,207 (210 809,612)	26 239 703,318 (285 713,823)	أ3.1.1	Stocks Moins provisions	المخزونات تطرح المدخرات
27 048 894,595	25 953 989,495			
1 412 540,313	1 559 015,150	ب3.1.1	Clients et comptes rattachés	الحرفاء والحسابات المتصلة بهم
2 888 688,004	1 873 827,569	ج3.1.1	Autres actifs courants	أصول جارية أخرى
3 024 464,292 (175 000,000)	2 048 000,000 (127 820,000)	د3.1.1	Placements et autres actifs financiers Moins provisions	توضيفات وأصول مالية أخرى تطرح المدخرات
2 849 464,292	1 920 180,000			
207 080,854	462 124,054	هـ3.1.1	Liquidités et équivalents de liquidités	السيولة أو ما يعادل السيولة
34 406 668,058	31 769 136,268			مجموع الأصول الجارية TOTAL DES ACTIFS COURANTS
38 266 082,579	35 915 211,312			مجموع الأصول TOTAL DES ACTIFS

* هذه الموازنة محررة ومقدمة باللغة العربية وترجمت بياناتها للفرنسية

2008/12/31	2009/12/31	إيضاحات Notes	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	الأموال الذاتية والخصوم
			CAPITAUX PROPRES	الأموال الذاتية
3 006 250,000	3 006 250,000		Capital social	رأس المال الإجتماعي
1 676 562,500	1 676 562,500		Primes d'émission	منح إصدار
5 565 466,668	7 387 153,049	أ1.2.1	Réserves	الإحتياطيات
1 737 325,353	1 288 863,041	ب1.2.1	Autres capitaux propres	الأموال الذاتية الأخرى
2 147 786,198	2 539 023,056		Résultats reportés	النتائج المؤجلة
14 133 390,719	15 897 851,646			مجموع الأموال الذاتية قبل احتساب نتيجة الفترة المعنية
			Total des capitaux propres avant résultat de la période	
2 302 924,358	3 104 174,225		Résultat de la période	نتيجة الفترة المحاسبية
				مجموع الأموال الذاتية قبل التخصيص
16 436 315,077	19 002 025,871		Total des capitaux propres avant affectation	
			PASSIFS	الخصوم
			Passifs non courants	الخصوم غير الجارية
8 861 281,120	6 761 466,996	أ2.2.1	Emprunts	القروض
270 627,704	386 827,527	ب2.2.1	Provisions	المتخزرات
9 131 908,824	7 148 294,523		Total des passifs non courants	مجموع الخصوم غير الجارية
			Passifs courants	الخصوم الجارية
3 228 200,325	2 662 292,235	ج2.2.1	Fournisseurs, Entrepreneurs et comptes rattachés	المزودون والحسابات المتصلة بهم
3 651 075,455	2 132 170,839	د2.2.1	Autres passifs courants	الخصوم الجارية الأخرى
5 818 582,898	4 970 427,844		Concours bancaires et autres passifs financiers	المساعدات البنكية وغيرها من الخصوم المالية
12 697 858,678	9 764 890,918		Total des passifs courants	مجموع الخصوم الجارية
21 831 606,502	16 913 185,441			مجموع الخصوم
			TOTAL DES PASSIFS	
38 266 082,579	35 915 211,312			مجموع الأموال الذاتية والخصوم
			TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	

قائمة النتائج لغاية 31 ديسمبر 2009 (بالدينار)*

Etat de résultat au 31 Décembre 2009 (en Dinars)

المبالغ في Montants au		إيضاحات Notes		
2008/12/31	2009/12/31			
			Produits d'exploitation	إيرادات الإستغلال
17 272 508,473	17 346 738,260	أ1.2	- Revenus	مداخيل
124 273,997	115 063,710	ب1.2	- Produits des participations	إيرادات المساهمات
23 037,000	35 361,907	ج1.2	- Autres produits d'exploitation	إيرادات الإستغلال الأخرى

17 419 819,470	17 497 163,877		Total des produits d'exploitation	مجموع إيرادات الإستغلال
			Charges d'exploitation	أعباء الإستغلال
-254 779,346	1 020 000,889	أ2.2	- Variation des stocks	تغيير المخزونات
2 905 303,000	2 256 095,000	ب2.2	- Achat de terrains à construire	مشتريات الأراضي المعدة للبناء
218 877,070	472 865,350		- Frais sur achat de terrains à construire	مصاريف مشتريات الأراضي المستهلكة
300 428,351	481 126,517	ج2.2	- Achat d'études et des prestations de services	مشتريات الدراسات
8 803 996,801	7 337 462,521	-2.2	- Achat de matériels, équipements et travaux	مشتريات الأشغال
683 992,690	911 356,656	-ه2.2	- Charges du personnel	أعباء الأعدوان
70 135,879	61 969,279	و2.2	- Dotations aux amortissements	مخصصات الإستهلاكات
240 349,734	201 403,665	ز2.2	- Dotations aux provisions	مخصصات المدخرات
521 485,475	580 412,280	ن2.2	- Autres charges d'exploitation	أعباء الإستغلال الأخرى
13 489 789,654	13 322 692,157		Total des charges d'exploitation	مجموع أعباء الإستغلال
3 930 029,816	4 174 471,720		Résultat d'exploitation	نتيجة الإستغلال
1 330 448,695	812 605,931	3-2	- Charges financières nettes	أعباء مالية صافية
154 871,021	149 292,237	4-2	- Produits des placements	إيرادات التوظيف
	2 457,983		- Autres pertes ordinaires	خسائر عادية أخرى
127 336,216	374 145,382	5-2	- Autres gains ordinaires	إيرادات عادية أخرى
2 881 788,358	3 882 845,425		Résultat des activités ordinaires avant impôts	نتيجة الأنشطة العادية قبل احتساب الضريبة
578 864,000	778 671,200		Impôts sur les bénéfices	الأداءات على المربح
2 302 924,358	3 104 174,225		Résultat des activités ordinaires après impôts	نتيجة الأنشطة العادية بعد طرح الضريبة/المربح
2 302 924,358	3 104 174,225		Résultat net de la période	النتيجة الصافية للفترة

(*) هذه القائمة محررة ومقدمة باللغة العربية وترجمت بياناتها للفرنسية.

Flux de Trésorerie au 31 Décembre 2009 (en Dinars)

(Modèle de référence)

المبلغ إلى Montant au 2008/12/31	المبلغ إلى Montant au 2009/12/31	إيضاحات Notes	العنوان Désignation
			FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION
19 252 112,853	17 283 533,292		التدفقات النقدية المتصلة بالإستغلال
-13 772 333,564	-13 264 067,289		Encaissements reçus des clients
-1 087 298,969	-806 771,363		المقايض المتأتية من الحرفاء
-625 788,926	-685 655,823		Sommes versées aux fournisseurs et au personnel
			الدفعات لفائدة المزدوين والعملة
			Intérêts payés
			الفوائض المدفوعة
			Impôts sur les bénéfices payés
			الأداءات على المربح المدفوعة
3 766 691,394	2 527 038,817		Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation
			التدفقات النقدية المتأتية من الإستغلال

		FLUX DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		التدفقات النقدية المتصلة بأنشطة الإستثمار
			Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	الدفعات عن إقتناء أصول ثابتة
-11 810,196	-5 086,024	1-3		
-96 023,713	-255 585,500	3-3	Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	الدفعات عن إقتناء أصول مالية
			Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	مقابيض متأتية من التفويت في أصول مالية
124 273,997	115 063,710	2-3	Dividendes reçus	مقابيض متأتية من حصص أرباح
16 440,088	-145 607,814		Flux de trésorerie provenant de (affecté à) activités d'investissement	التدفقات النقدية المتصلة بأنشطة الإستثمار
		FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		التدفقات النقدية المتصلة بأنشطة التمويل
			Dividendes et autres distributions	حصص أرباح وغيرها من أنواع التوزيع
-721 500,000	-811 687,500			
11 704,320	14 949,360	4-3	Dividendes reçus sur actions propres	مقابيض متأتية من حصص أرباح الشركة
52 284,484	83 235,879		Encaissement provenant des produits des placements	مقابيض متأتية من إيرادات التوظيف
	298 433,523		Encaissement provenant de la cession d'actions propres	
-67 036,954	-15 170,272		Décassements provenant de l'acquisition d'actions propres	الدفعات عن شراء حصص في رأس مال الشركة
6 765 709,000	6 660 000,000	5-3	Encaissement provenant des emprunts	مقابيض متأتية من القروض
-10 474 674,996	-8 992 990,000	6-3	Remboursement d'emprunts	سداد القروض
	1 690 524,477		Encaissement provenant des placements	مقابيض متأتية من إسترجاع مبالغ موظفة
	-700 000,000		Décassements provenant des placements	دفعات متعلقة بمبالغ موظفة
-4 433 514,146	-1 772 704,533		Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	التدفقات النقدية المتصلة بأنشطة التمويل
		VARIATION DE TRESORERIE		تغيير الخزينة
-650 382,664	608 726,470		Trésorerie au début de l'exercice	الخبزينة في بداية السنة المحاسبية
503 780,248	-146 602,416		Trésorerie à la clôture de l'exercice	الخبزينة عند ختم السنة المحاسبية
-146 602,416	462 124,054			

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtés au 31 Décembre 2009

I - REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers sont exprimés en Dinars tunisiens et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les principes et méthodes comptables de base les plus pertinents, adoptés pour l'établissement des états financiers peuvent être résumés comme suit :

II.1 - Immobilisations :

Les immobilisations corporelles de la société ESSOUKNA sont enregistrées à leur coût de revient toutes taxes comprises (partiellement) et sont amorties linéairement selon les taux suivants tels que fixés par l'arrêté du 16 janvier 1990 :

- Bâtiments administratifs.....	5%
- Matériel de transport	20%
- Installations Générales, Agencements et Aménagements Divers	10%

- Equipements de bureau	10%
- Equipements informatiques	15%
- Logiciels	33%

Il est à noter que conformément à l'arrêté du 16/01/1990, les immobilisations dont la valeur d'acquisition est inférieure ou égale à 200 Dinars sont comptabilisées parmi les charges de l'exercice.

II.2 - Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition.

A la fin de chaque exercice, ces titres sont évalués.

Une provision pour dépréciation des titres de participation est constatée en fin d'exercice lorsque la valeur mathématique ou le cours moyen boursier du mois de décembre (pour les titres cotés en bourse) se situe en deçà de leur valeur historique.

Les plus-values constatées ne sont pas comptabilisées.

II.3 - Stocks :

Les stocks sont valorisés en employant les méthodes suivantes :

a) Terrains à bâtir :

Les acquisitions des terrains à bâtir sont comptabilisées à leur prix d'acquisition augmenté des frais et des charges financières éventuellement supportées par ces acquisitions.

b) Travaux en cours :

Les travaux en cours afférents aux projets de promotion immobilière sont évalués à leur prix de revient à la date d'arrêté du bilan y compris les charges financières spécifiques supportées pour le financement de ces éléments, courues à la date de clôture.

c) Travaux terminés :

Les travaux terminés sont comptabilisés au prix de revient tel que déterminé par la comptabilité analytique. Les charges de financement du projet sont incluses dans le stock jusqu'à achèvement des travaux, constaté par le procès-verbal de récolement délivré par la municipalité.

II.4 - Provisions (pour réparation et maintenance) :

Une provision est constatée annuellement pour couvrir les risques de réparation et maintenance au titre des projets construits.

Elle est calculée sur la base du chiffre d'affaires réalisé, relatif à chacun des projets achevés.

Son taux est fixé en fonction de la spécificité du projet.

II.5 - Provisions pour congés payés :

Les droits aux congés payés acquis et non consommés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les autres passifs courants "Charges à payer". Au 31/12/2009 ces droits s'élèvent à la somme de cent cinquante neuf mille quarante dinars quatre cent soixante cinq millimes (159.040,465D) y compris les charges sociales.

II.6 - Revenus :

Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés des deux parties (ESSOUKNA et le client) et ayant donné lieu à la liquidation intégrale du prix en faveur de la société ESSOUKNA et des cessions financées en partie par des crédits accordés par les organismes de financement habilités et dont l'accord de principe concernant la prise en charge partielle du financement par les organismes précités est formellement notifié.

III - INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :

1°/ Notes sur le bilan :

1.1. - Notes sur les actifs :

1.1.1.A – Immobilisations incorporelles :

Au 31/12/2009 le solde de ce compte s'élève à cinq cent trente huit dinars huit cent dix millimes (538,810D) après déduction du montant des amortissements qui s'élève à la somme de six mille huit cent dix dinars huit cent quarante six millimes (6.810,846D).

1.1.1.B - Immobilisations corporelles :

Le solde de ce compte s'élève au 31/12/2009 à quatre cent dix huit mille six cent quatre vingt trois dinars huit cent vingt sept millimes (418.683,827D) et se détaille comme suit :

Désignation	Montant Brut	Amortissement	Montant Net
Terrains	162.500,000	-	162.500,000
Bâtiments Administratifs + Archives	350.780,237	181.320,204	169.460,033
Matériel de transport	200.663,343	192.152,192	8.511,151
Installations générales, Agencements et Aménagements Divers	253.501,300	205.199,119	48.302,181
Mobilier et Matériel de Bureau	78.168,031	60.750,031	17.418,000
Matériel informatique	74.382,232	61.889,770	12.492,462
TOTAUX	1.119.995,143	701.311,316	418.683,827

1.1.2 - Immobilisations financières :**1.1.2.A - Titres de participations :**

Le solde de ce compte s'élève au 31/12/2009 à trois millions six cent trente cinq mille huit cent cinquante quatre dinars quatre vingt et onze millimes (3.635.854,091D), après constitution d'une provision pour dépréciation des titres de participations, pour cent cinquante neuf mille sept cent vingt et un dinars quatre cent quarante trois millimes (159.721,443D). Une reprise sur nos provisions antérieures pour soixante quinze mille trois dinars huit cent cinq millimes (75.003,805D) a été comptabilisée en 2009.

Provisions au 31/12/2008	Reprise sur provisions antérieures exercice 2009	Total des provisions
234.725,248	75.003,805	159.721,443

1.1.2.B - Autres immobilisations financières :

Cette rubrique englobe les postes suivants :

Désignation	Montant
Prêts au personnel à moyen terme	90.479,116
Dépôts et cautionnements versés	520,000
TOTAL	90.999,116

1.1.3 - Actifs courants :**1.1.3.A - Stocks :**

Les stocks détenus par la société ESSOUKNA à la date d'arrêté des états financiers sont détaillés comme suit :

Désignation	Montant
Terrains à bâtir	10.655.771,147
Travaux en cours	7.645.497,829
Travaux terminés	7.938.434,342
Provisions pour maintenance des projets	- 285.713,823
TOTAL	25.953.989,495

1.1.3.B - Clients comptes rattachés :

Cette rubrique englobe les comptes suivants :

Désignation	Montant
-------------	---------

Clients	1.134.434,561
Clients effets à recevoir	424.580,589
TOTAL	1.559.015,150

1.1.3.C - Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	Montant
Entrepreneurs avances et acomptes sur commandes en cours	345.893,837
Fournisseurs avances et acomptes versés sur commandes	10.733,124
Débiteurs divers	119.439,977
Charges constatées d'avance	1.197.066,741
Prêt au personnel à moins d'un an	40.872,227
Autres débiteurs (dans le cadre de projets communs)	156.361,905
Compte d'attente à régulariser	3.459,758
TOTAL	1.873.827,569

1.1.3.D - Placements et autres actifs financiers :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	Montant
Placement (fonds géré SIP-SICAR)	2.024.000,000
BNA Capitaux (fonds commun)	24.000,000
Provisions pour risques crédits Sip-Sicar	- 127.820,000
TOTAL	1.920.180,000

1.1.3.E - Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	Montant
Banque Nationale Agricole	196.757,310
Effets à l'encaissement	21.586,892
Chèques en caisse	239.844,841
Banque de l'Habitat	2.918,343
Caisse	1.016,668
TOTAL	462.124,054

Les comptes courants bancaires ont fait l'objet d'un rapprochement mensuel.

Un inventaire physique de la caisse a été établi.

1.2. - Notes sur les capitaux propres et passifs :**1.2.1. - Capitaux propres :****1.2.1.A - Réserves :**

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Réserves légales	300.325,000
Réserves extraordinaires	6.540.502,014

Réserves pour fonds social	546.026,035
TOTAL	7.387.153,049

1.2.1.B - Autres capitaux propres :

Le solde de cette rubrique ainsi que la variation qu'elle a enregistré sont dus aux affectations faites lors des assemblées générales ordinaires statuant sur les résultats des exercices précédents, il se résume comme suit :

Date de l'A.G.O.	Réinvestissements exonérés	
	+	-
18/06/1991	47.050,000	
05/05/1992	137.170,000	
10/06/1993	103.885,980	
25/05/1994	248.799,034	
25/05/1995	260.517,000	
18/06/1996	120.000,000	
22/05/1997	276.550,000	184.220,000
10/06/1998	407.900,000	103.885,980
02/06/1999	100.000,000	248.799,034
12/05/2000	140.000,000	260.517,000
20/04/2001	400.000,000	120.000,000
03/05/2002	641.502,500	276.550,000
23/04/2003	841.502,500	407.900,000
16/03/2004	750.000,000	100.000,000
24/03/2005	900.000,000	140.000,000
09/03/2006	350.000,000	400.000,000
30/03/2008		641.502,500
05/05/2008		841.502,500
20/05/2009		750.000,000
	5.724.877,014	4.474.877,014
Solde	1.250.000,000	
Autres provisions	38.863,041	
	1.288.863,041	

1.2.2. - Passifs :**1.2.2.A - Emprunts :**

Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

Désignation	Montant
Crédit bancaire à moyen terme	5.659.855,000
Intérêts	554.051,440
Dépôt et cautionnement reçus	547.560,556
TOTAL	6.761.466,996

1.2.2.B - Provisions :

Le montant des provisions au 31/12/2009 s'élève à trois cent quatre vingt six mille huit cent vingt sept dinars cinq cent vingt sept millime (386.827,527D), il concerne les provisions pour la maintenance et la dépréciation de stock.

1.2.2.C - Fournisseurs, entrepreneurs et comptes rattachés :

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Désignation	Montant
Entrepreneurs	535.965,930
Fournisseurs	389.068,348
Entrepreneurs retenues de garanties	1.667.532,428
Fournisseurs retenues de garanties	31.358,768
Fournisseurs factures non parvenues	38.366,761
TOTAL	2.662.292,235

1.2.2.D - Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

Désignation	Montant
Personnel rémunérations dues	2.660,200
Etat impôts sur les revenus	13.470,746
Etat impôts sur les bénéfices	778.671,200
Associés dividendes à payer	538,450
Etat impôt sur paiement aux tiers	9.673,608
C.N.S.S.	36.526,872
Assurance groupe	6.320,755
Produits constatés d'avance	4.142,323
C A V I S	8.076,617
Personnel charges à payer	230.199,867
Créditeurs divers	486,602
Acomptes provisionnels	- 520.977,945
Associés jetons de présence	56.875,000
Organismes sociaux charges à payer	54.812,522
Assurance collective retraite	9.861,799
Autres charges à payer	7.500,000
Etat charges à payer	6.940,887
Clients avances et acomptes	1.327.134,500
TVA à payer	99.256,836
TOTAL	2.132.170,839

2°/ Notes sur l'état de Résultat :**2.1. - Produits d'exploitation :****2.1.A - Revenus :**

Le chiffre d'affaires réalisé par la société **ESSOUKNA** au cours de l'exercice 2009 s'élève à dix sept millions trois cent quarante six mille sept cent trente huit dinars deux cent soixante millimes (17.346.738,260D) et provient en totalité de la vente, hors taxes, de logements et terrains des projets achevés.

2.1.B – Produits des participations :

Les revenus des valeurs mobilières de l'exercice 2009 sont de cent quinze mille soixante trois dinars sept cent dix millimes (115.063,710D).

2.1.C – Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation comportent les montants facturés à la société «Immobilière des Cœllets» relatifs à l'exercice 2009 et qui s'élèvent à la somme de vingt trois mille sept cent dix sept dinars (23.717,000D) et une subvention accordée par l'Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie d'un montant égal à onze mille six cent quarante quatre dinars neuf cent sept millimes (11.644,907D).

2.2. Charges d'Exploitation :**2.2.A - Variation des stocks des produits finis et des encours :**

Ce poste est ventilé comme suit :

Désignation	Montant
Variation des stocks de terrains	- 1.189.385,704
Variation des stocks travaux en cours	5.756.822,513
Variation des stocks travaux terminés	- 3.547.435,920
Variation nette	1.020.000,889

2.2.B - Achats de terrains :

Les achats de terrains au cours de l'exercice 2009 s'élèvent à deux millions deux cent cinquante six mille quatre vingt quinze dinars (2.256.095,000D) :

- Lot EHC-19 à El Mourouj V	535.255,000
- Lot EHC-46 à El Mourouj V	408.155,000
- Lot EHC-45 à El Mourouj V	477.650,000
- Lot EHC-28 à El Mourouj V	429.225,000
- Lot EHC-27 à El Mourouj V	405.810,000
	2.256.095,000

2.2.C - Achats d'études et prestations de services :

Ce compte dont le solde s'élève au 31 décembre 2009 à quatre cent quatre vingt et un mille cent vingt six dinars cinq cent dix sept millimes (481.126,517D) englobe l'ensemble des prestations fournies par les tiers en matière d'études techniques, architecturales et pilotage des projets de promotion immobilière.

2.2.D - Achats de matériel, équipements et travaux :

Ce compte dont le solde au 31 décembre 2009 s'élève à sept millions trois cent trente sept mille quatre cent soixante deux dinars cinq cent vingt et un millimes (7.337.462,521D) englobe l'ensemble des travaux et achats directs engagés au cours de l'exercice pour la réalisation des projets de promotion immobilière détaillés comme suit :

Désignation	Montant
Lot EHC-14 à El Mourouj V	198.310,419
Lot « El Bosten 2 » et « El Bosten 3 » à la Soukra	1.443.972,407
Lot HSC-14 aux Jardins d'El Menzah	1.323.219,777
Lots CUD-48 et CUD-50 à Ennasr II	2.570.685,085
Lot HC-14 à Ennasr II	254.239,453
Lot EHC-17 à El Mourouj V	940.536,862
Lot CUD-39 + HC-3 + HSC3.3.3	2.718,606
Lot EHC-43 à El Mourouj V	9.161,866
Lot EHC-44 à El Mourouj V	12.356,340
Lot EHC-42 à El Mourouj V	9.438,454
Lot HC-11 au Centre Urbain Nord de Tunis	530.344,254
Lot EHC-61 aux Jardins de Carthage	35.398,998
Lot Mhamdia	7.080,000
TOTAL	7.337.462,521

2.2.E - Charges de personnel :

Ce compte est détaillé comme suit :

Désignation	Montant
Appointements et compléments d'appointements	720.521,156
Charges sociales légales	190.835,500
TOTAL	911.356,656

L'augmentation des charges du personnel de six cent quatre vingt trois mille neuf cent quatre vingt douze dinars six cent quatre vingt dix millimes (683.992,690D) en 2008 à neuf cent onze mille trois cent cinquante six dinars six cent cinquante six millimes (911.356,656D) en 2009, est expliquée par :

- L'augmentation légale relative aux années 2008 et 2009.	86.500,000
---	------------

- La gratification exceptionnelle décidée par le conseil d'administration du 02/03/2009 à l'occasion du 25ème anniversaire de la société.	53.000,000
- Le recrutement ou intégration de 3 cadres et 2 agents administratifs.	43.500,000
- L'augmentation des provisions pour congé payé.	13.500,000
- Les indemnités payées dans le cadre des contrats SIVP	4.900,000
- L'augmentation du nombre d'employés occasionnels dans les résidences en cours de commercialisation.	26.000,000

2.2.F - Dotations aux amortissements :

Les dotations aux amortissements relatives à l'exercice 2009 sont de soixante et un mille neuf cent soixante neuf dinars deux cent soixante dix neuf millimes (61.969,279D).

2.2.G - Dotations aux provisions :

Les dotations aux provisions de l'exercice 2009 sont de deux cent un mille quatre cent trois dinars six cent soixante cinq millimes (201.403,665D) détaillés comme suit :

Désignation	Montant
Dotations aux provisions pour réparations et maintenances	116.199,823
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs	82.383,842
Dotations aux provisions pour les crédits accordés par la Sip-Sicar	2.820,000
TOTAL	201.403,665

2.2.H - Autres charges d'exploitation :

Ces charges dont le montant s'élève à cinq cent quatre vingt mille quatre cent douze dinars deux cent quatre vingt millimes (580.412,280D) au 31 Décembre 2009 sont détaillées comme suit :

Désignation	Montant
Achats non stockés de matières et fournitures	53.893,866
Fournitures consommables + entretien et réparation	99.954,600
Autres services extérieurs	49.906,637
Transport administratif	41.830,726
Déplacement, mission et réception	47.954,126
Publicité - Relations publiques	124.467,128
Jetons de présence	65.000,000
Impôts, taxes et versements assimilés	70.865,067
Frais postaux et frais de télécommunication	26.540,130
TOTAL	580.412,280

2.3. Charges financières :

Charges financières nettes :

Ces charges sont détaillées comme suit :

Désignation	Montant
Charges financières des projets en cours + terrains	747.968,908
Charges financières des projets terminés	65.372,334
Frais financiers de fonctionnement	22.416,018
Produits financiers	- 23.151,329
TOTAL	812.605,931

2.4. Autres gains ordinaires :

Les autres produits d'exploitation sont d'un montant global de trois cent soixante quatorze mille cent quarante cinq dinars trois cent quatre vingt deux millimes (374.145,382D) comportant les reprises sur les dotations pour les provisions des exercices antérieurs ainsi que les produits réalisés sur les frais de dossiers d'appel d'offres, de syndic et de lotissement des projets réalisés :

– <u>Reprise sur provision sur fonds gérés</u>	50.000,000
– <u>Reprise sur provision pour risques et charges</u>	7.479,631
– Reprise sur provision pour dépréciation de titres	75.003,805
– Annulation de factures de fournisseurs et entrepreneurs et intérêts bancaires	185.593,502
– Annulation provision sur primes 2008	1.750,255
– Vente de dossiers d'appel d'offres	10.040,000
– Profits réalisés sur gestions de mission de syndic	11.050,000
– Profits réalisés sur dossiers clients et création de titres fonciers	18.721,000
– Profits réalisés sur désistements faits par les clients	14.190,079
– Profits provenant de locations	317,110
TOTAL	374.145,382

3/ Notes sur l'état des flux de trésorerie :**3.2. – Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles :**

– <u>Décaissement pour achat d'équipement de bureau</u>	2.782,740
– Décaissement pour achat d'équipement informatique	2.303,284
TOTAL	5.086,024

3.3. – Dividendes reçus :

– <u>Encaissement reçu de la société « Zied »</u>	45.568,040
– Encaissement reçu de la B.N.A.	38.431,200
– Encaissement reçu de SOIVM-SICAF	22.857,000
– Encaissement reçu de TUNIS-RE	7.524,750
– Encaissement reçu d'autres sociétés	682,720
TOTAL	115.063,710

3.8. - Encaissements provenant des emprunts :

Cette rubrique affiche un montant de six millions six cent soixante mille dinars (6.660.000,000D) provenant des débloques relatifs aux crédits bancaires sur les projets en cours.

3.9. - Remboursement d'emprunts :

Cette rubrique affiche un montant de huit millions neuf cent quatre vingt douze mille neuf cent quatre vingt dix dinars (8.992.990,000D) provenant des remboursements des crédits sur acquisition de terrains et crédits sur les constructions.

RAPPORT GENERAL**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE ESSOUKNA SA.****Messieurs,**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société ESSOUKNA, comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux conventions et normes comptables édictées par le système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie (Normes Internationales d'Audit).

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers présentés aux pages 6 à 9 du présent rapport sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2009, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de

trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux conventions et normes comptables édictées par le système comptable des entreprises.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Ainsi, en application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales nous avons contrôlé l'exactitude des informations données sur les comptes de la société et consignées dans le rapport annuel du conseil d'administration. Ces informations n'appellent pas de notre part de remarques particulières

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons vérifié que la tenue des comptes relatifs aux valeurs mobilières émises par la société, est assurée conformément aux dispositions du texte sus indiqué.

Tunis le 22 Avril 2010

Union des Experts Comptables, Membre de Grant Thornton

Mohamed FESSI

RAPPORT SPECIAL

A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE ESSOUKNA SA

Messieurs,

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial au titre de l'exercice 2009.

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous informons que votre société a :

- contracté en 2009 des crédits bancaires auprès de la BNA pour un montant total (en principal) de 6.660.000 dinars. Les remboursements de crédits effectués en 2009 se sont élevés à 8.992.990 dinars.
- facturé à la société les Œillets un montant de 23.717 dinars au titre de prestations d'assistance technique (convention autorisée par le conseil d'administration du 27 Juin 2003).
- facturé aux sociétés les Œillets et Zied un loyer annuel pour des montants respectifs de 300 dinars et 372,249 dinars.

En outre, et en application des dispositions du §II-5 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, le président directeur général de la société a reçu au titre de l'année 2009 une rémunération brute totale de 124.030 dinars (pour un net de 70.936 dinars). Le directeur général adjoint de la société a reçu au titre de l'année 2009 une rémunération brute totale de 89.326 dinars (pour un net de 45.437 dinars)

Ces rémunérations ont été calculées conformément aux résolutions prises par le conseil d'administration de la société dans ses réunions suivantes :

- Le conseil d'administration en date du 25 Novembre 1983 a fixé le premier salaire et les différentes primes et avantages dont bénéficie le président directeur général de la société. Ce salaire a été par la suite augmenté par différentes décisions du conseil dont la dernière remonte au 5 Mars 2007.
- Le conseil d'administration en date du 23 Décembre 2005 a fixé le premier salaire et les différentes primes et avantages dont bénéficie le directeur général adjoint de la société. Ce salaire a été par la suite augmenté par la décision du conseil en date du 5 Mars 2007.
- Le conseil d'administration réuni le 2 Mars 2009 a fixé la partie de la rémunération relative à la prime d'intéressement de la direction générale à verser en 2009.
- Le conseil d'administration de la société en date du 4 Juin 1990 a décidé de faire bénéficier les membres de la direction générale et le personnel de la société des augmentations et autres avantages prévus par la convention collective des banques (et ce en l'absence d'une convention collective pour le secteur de la promotion immobilière).

Tunis le 22 Avril 2010

Union des Experts Comptables, Membre de Grant Thornton

Mohamed FESSI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège social : Boulevard de l'environnement, Route de Naassen 2013 Ben Arous.

La Société ELECTROSTAR publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mme BESMA et Mr BEN HASSINE Youstri.

BILAN DEFINITIF AU 31 DECEMBRE 2009

Actifs

DESIGNATION	NOTES	31/12/2009	31/12/2008
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<i>Actifs Immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	1	1 675 696,815	1 671 056,815
Moins: Amortissements	1	1 634 455,411	1 545 215,193
		41 241,404	125 841,622
Immobilisations corporelles	2	16 248 101,358	15 342 869,387
Moins: Amortissements	2	5 317 781,900	4 665 118,167
		10 930 319,458	10 677 751,220
Immobilisations Financières	3	5 087 802,445	6 624 612,539
Total des Actifs Immobilisés		16 059 363,307	17 428 205,381
Autres actifs non courants	3bis	239 050,131	207 413,250
Total des actifs non courants		16 298 413,438	17 635 618,631
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	4	6 921 400,118	10 919 250,670
Moins: Provisions	4	167 542,510	186 527,840
		6 753 857,608	10 732 722,830
Clients et comptes rattachés	5	41 959 572,081	37 022 543,666
Moins: Provisions	5	3 006 167,739	2 524 332,076
		38 953 404,342	34 498 211,590
Autres actifs courants	6	7 363 000,393	6 412 078,313
Placements et autres actifs financiers	7	20 000,000	20 000,000
Liquidités et équivalents en liquidités	8	567 010,820	798 999,591
Total des actifs courants		53 657 273,163	52 462 012,324
TOTAL DES ACTIFS		69 955 686,601	70 097 630,955

BILAN DEFINITIF AU 31 DECEMBRE 2009

DESIGNATION	NOTES	31/12/2009	31/12/2008
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital Social	9	8 750 000,000	8 750 000,000
Réserves Légales	10	890 189,526	890 189,526
Prime d'émission	10bis	1 720 223,625	1 720 223,625
Résultats reportés	11	3 904 406,453	2 913 826,257
Réserve Spéciale de Réévaluation	11bis	8 411 581,139	8 411 581,139
Total des capitaux propres avant Résultat		23 676 400,743	22 685 820,547
Résultat net de l'exercice		1 108 893,423	1 515 580,196
Total des capitaux propres		24 785 294,166	24 201 400,743
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Emprunts	12	3 630 413,767	6 727 536,179
Total Passifs non courants		3 630 413,767	6 727 536,179
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	10 666 749,994	9 317 389,211
Autres passifs courants	15	11 585 313,565	9 057 755,455
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	19 287 915,109	20 793 549,367
Total Passifs courants		41 539 978,668	39 168 694,033
Total des Passifs		45 170 392,435	45 896 230,212
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		69 955 686,601	70 097 630,955

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2009

DESIGNATION	NOTES	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation			
Revenus	17	66 637 973,909	68 342 712,959
Total des produits d'exploitation		66 637 973,909	68 342 712,959
Charges d'exploitation			
Variation des stocks produits finis	18	1 898 533,000	-675 270,251
Achats de marchandises consommés	19	18 875 389,248	8 928 545,113
Achats d'approvisionnement consommés	20	29 339 653,054	39 847 622,237
Charges de personnel	21	2 543 800,088	2 481 263,332
Dotations aux comptes d'amortissements/provisions	22	1 473 222,062	2 161 218,332
Autres charges d'exploitation	23	7 760 119,896	8 920 040,167
Total des charges d'exploitation		61 890 717,348	61 663 418,930
Résultat d'exploitation		4 747 256,561	6 679 294,029
Charges Financières Nettes	24	3 706 787,620	4 539 972,754
Autres gains ordinaires	26	530 000,969	92 412,580
Autres pertes ordinaires	27	22 319,277	58 985,700
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 548 150,633	2 172 748,155
Impôts sur les Bénéfices	28	439 257,210	657 167,959
Résultat net de l'exercice		1 108 893,423	1 515 580,196

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2009

DESIGNATION	NOTES	31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net d'impôt	29	1 108 893,423	1 515 580,196
Ajustements pour:			
+ Amortissements	30	963 379,569	1 238 310,267
+ Provisions	31	509 842,493	922 908,065
- Reprises sur Amortissements et provisions	32	46 300,925	59 857,288
Variation des :			
- Stocks	33	-3 997 850,552	1 695 089,921
- Créances	34	6 437 028,415	9 804 348,550
- Autres actifs	35	-974 783,992	1 872 809,114
+ Fournisseurs et autres dettes	36	4 112 092,234	7 597 508,846
- Autres Produits non encaissables	37	320 988,067	20 134,955
+ Intérêts sur emprunts	40	461 076,967	537 140,091
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		5 323 601,823	-1 640 792,363
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	43	1 166 245,028	668 339,831
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	44	60 937,000	19 521,534
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	45	198 401,199	271 406,175
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	46	1 572 125,611	236 226,953
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		268 416,384	-683 997,519
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
+ Encaissements provenant des emprunts	47	432 935,955	191 800,000
- Remboursement d'emprunts	48	1 990 424,985	2 368 360,042
- Paiement d'intérêts sur emprunts	49	461 076,967	537 140,091
- Dividendes	49bis	799 806,651	752 656,735
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-2 818 372,648	-3 466 356,868
Variation de trésorerie		2 773 645,559	-5 791 146,750
Trésorerie au début de l'exercice	50	-16 810 264,132	-11 019 117,382
Trésorerie à la clôture de l'exercice	51	-14 036 618,573	-16 810 264,132

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

A - Les comptes annuels de la société ELECTROSTAR pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, sont établis et présentés en accord avec les conventions comptables de base et les normes comptables prévues par le nouveau système comptable des entreprises, à l'exception des immobilisations (terrains et constructions) en leasing qui sont comptabilisées en se conformant à la norme IAS 17,

Ces immeubles sont présentés à leur juste valeur au lieu du coût historique,

Il est à noter que le matériel acquis en leasing à partir du 1er janvier 2008 est comptabilisé dans les comptes immobilisations appropriés et ce conformément à la loi 2006-85 du 25 décembre 2006 portant loi de finances pour l'année 2007.

B- Les notes sur les bases de mesure et les principes comptables appliqués / les informations afférentes à des éléments figurant dans le corps des états financiers:

I/ LE BILAN**1- Immobilisations Incorporelles**

Eléments	Valeur Brute	Amort.	2009	2008
Logiciels	1 675 696,815	1 634 455,411	41 241,404	125 841,622
TOTAL	1 675 696,815	1 634 455,411	41 241,404	125 841,622

N.B/ Méthode d'amortissement appliquée est: Amortissement linéaire.

2-Immobilisations Corporelles

Eléments	Valeur Brute	Amort.	2009	2008
Terrains nus	4 485 837,590	0,000	4 485 837,590	4 485 837,590
Terrains Bâti	1 685 100,000	0,000	1 685 100,000	1 685 100,000
Agencements Et Aménagements des Terrains	26 963,000	16 641,157	10 321,843	11 574,643
Bâtiments Industriels	342 947,160	137 235,721	205 711,439	222 856,554
Bâtiments Administratifs	3 586 215,438	764 964,605	2 821 250,833	2 755 307,367
Installations Générales des Constructions	55 645,963	54 548,304	1 097,659	3 168,182
Installations Techniques	564 327,478	564 246,825	80,653	403,651
Matériel Industriel	1 001 496,567	857 896,126	143 600,441	192 207,600
Outilsage Industriel	298 732,968	145 275,772	153 457,196	37 348,334
Agencement Du Matériel Industriel	21 614,964	21 184,448	430,516	586,646
Matériel Transport Biens	420 473,998	268 319,014	152 154,984	66 149,728
Matériel Transport Personnes	1 310 603,791	720 189,397	590 414,394	460 595,574
A.A.I Divers	1 366 374,649	879 389,282	486 985,367	553 524,912
Equipement De Bureau	335 977,256	278 420,463	57 556,793	71 569,188
Matériel Informatique	745 790,536	609 470,786	136 319,750	131 521,251
TOTAL	16 248 101,358	5 317 781,900	10 930 319,458	10 677 751,220

N.B/ Méthode d'amortissement appliquée est: Amortissement linéaire.

3-Immobilisations Financières

Eléments	2009	2008
Titres de Participations	4 843 630,383	5 006 716,065
Créances rattachés à des participations	0,000	1 305 000,000
Prêt Au Personnel	187 403,279	255 512,691
Dépôts	3 625,000	3 625,000
Cautionnements	53 143,783	53 758,783
TOTAL	5 087 802,445	6 624 612,539

3bis-Autres actifs non courants

Eléments	Valeur Brute	Résorp.	2009	2008
Charges à répartir	426 253,509	187 203,378	239 050,131	207 413,250

4-Stocks

Eléments	Valeur Brute	Provisions	2009	2008
Matières Premières	336 566,280		336 566,280	1 003 714,000
Produits Finis	2 700 683,000	167 542,510	2 533 140,490	4 412 688,160
Marchandises	2 513 272,838		2 513 272,838	3 961 765,000
Pièces de Rechanges	1 370 878,000		1 370 878,000	1 354 555,670
TOTAL	6 921 400,118	167 542,510	6 753 857,608	10 732 722,830

5-Clients & Comptes rattachés

Eléments	Valeur Brute	Provisions	2009	2008
Clients	28 146 328,725	123 982,508	28 022 346,217	19 551 701,284
Clients-Effets à recevoir	10 668 264,761	607 744,277	10 060 520,484	14 071 579,968
Clients -Impayés et douteux	3 144 978,595	2 274 440,954	870 537,641	874 930,338
TOTAL	41 959 572,081	3 006 167,739	38 953 404,342	34 498 211,590

6-Autres Actifs Courants

Eléments	2009	2008
Avances & Acomptes au Personnel	49 514,930	111 664,805
T.V.A à Régulariser	21 250,394	8 203,486
Etat, Impôts sur les Bénéfices à Reporter	2 914 729,880	2 034 660,691

Créances sur Cession d'Immobilisations	2 010 564,737	84 858,665
Débiteurs Divers	6 897,129	2 812 632,410
Associés Comptes Courant	645 566,565	0,000
Produits a Recevoir	843 289,993	696 997,470
Compte d'attente à Régulariser Actif	40 291,657	9 565,370
Charges Constatées d'Avance	830 895,108	653 495,416
TOTAL	7 363 000,393	6 412 078,313

7-Placements & Autres Actifs Financiers

Eléments	2009	2008
Titres De Placement	20 000,000	20 000,000

8-Liquidités & Equivalents en Liquidités

Eléments	2009	2008
Chèques et Effets à l'Encaissement	547 824,105	790 663,673
Caisse	19 186,715	8 335,918
TOTAL	567 010,820	798 999,591

9-Capital Social

Eléments	2009	2008
Capital social	8 750 000,000	8 750 000,000

10-Réserves

Eléments	2009	2008
Réserve Légale	890 189,526	890 189,526

10bis-Prime d'émission

Eléments	2009	2008
Prime d'émission	1 720 223,625	1 720 223,625

11-Résultats Reportés

Eléments	2009	2008
Report à Nouveau	3 904 406,453	2 913 826,257

11bis-Résultats Reportés

Eléments	2009	2008
Réserve spéciale de Réévaluation	8 411 581,139	8 411 581,139

12-Emprunts

Eléments	2009	2008
Emprunt à long terme	3 630 413,767	6 727 536,179

14-Fournisseurs & Comptes rattachés

Eléments	2009	2008
Fournisseurs d'Exploitation	403 057,081	33 315,871
Fournisseurs Etrangers	1 850 720,758	6 582 370,775
Effets à Payer Exploitation	8 901 597,175	5 086 493,722
Fournisseurs d'exploitation- Factures Non Parvenues	397 843,774	531 441,767
Fournisseurs d'exploitation Débiteurs	-884 768,794	-2 914 532,924
Emballages & Matériel à Rendre	-1 700,000	-1 700,000
TOTAL	10 666 749,994	9 317 389,211

15-Autres Passifs Courants

Eléments	2009	2008
Rémunérations Dues Au Personnel	117 715,348	31 079,503
Etat ,Retenue sur Honoraires	45 030,271	21 465,873
Etat ,Retenue à la Source sur Salaires	55 630,111	45 777,820
Etat ,Retenue de 1.5% sur les marchés	7 510,651	143 200,458
Etat, Taxe au profit du système de maîtrise de l'énergie	17 360,000	4 380,000
Obligations Cautionnées	726 579,952	2 655 204,751
T.V.A à Payer	1 679 102,916	718 087,718
FO.DE.C	20 656,329	20 035,641
Droit à la consommation	28 005,395	7 976,516
Timbres Fiscaux	512,700	507,000
FO.PRO.LO.S	2 573,466	2 070,577
T.F.P	2 573,466	2 070,577
Tantièmes	100 894,302	100 894,302
Dividendes a payer	64 229,514	339 036,165
C.N.S.S	158 407,679	117 112,879
C.A.V.I.S	17 655,826	13 147,723
Accidents de Travail	8 307,703	6 306,133
Créditeurs Divers	8 504 981,080	4 801 249,999
Compte d'attente à régulariser passif	27 522,503	28 087,526
Produits Constatées d'Avance	64,353	64,294
TOTAL	11 585 313,565	9 057 755,455

16-Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers

Eléments	2009	2008
Financement De Stock	7 050 000,000	7 050 000,000
Financement en Devises	1 845 520,590	5 060 058,168
Billet de Trésorerie Avalisé	2 000 000,000	1 000 000,000
Emprunt-Échéance à moins d'un an	4 664 285,716	3 164 285,644
Intérêts courus sur emprunt	190 332,942	255 533,758
Banques	3 537 775,861	4 263 671,797
TOTAL	19 287 915,109	20 793 549,367

III/ ETAT DE RESULTAT

-

17- Revenus

Eléments	2009	2008
Ventes	66 044 491,497	67 717 161,402
Ventes à l'export	10 390,431	37 929,840
Travaux	430 091,935	444 964,987
Produits des Activités Connexes	153 000,046	142 656,730
TOTAL	66 637 973,909	68 342 712,959

18- Variation Produits Finis

Eléments	2009	2008
Variation Produits Finis & Encours	1 898 533,000	-675 270,251
TOTAL	1 898 533,000	-675 270,251

19-Achats Marchandises

Eléments	2009	2008
Achats Marchandises	17 426 897,086	9 951 800,113
Variation Stock Marchandises	1 448 492,162	-1 023 255,000
TOTAL	18 875 389,248	8 928 545,113

20-Achats d'Approvisionnement Consommés

Eléments	2009	2008
Achats Matières Premières Etrangères	22 606 538,530	28 549 990,355
Frais sur Achats	5 351 829,748	10 618 263,826
Achats Matières & Fournitures Consommables	364 031,495	331 690,345
Variation des stocks de Matières Premières	667 147,720	101 061,000
Variation des stocks Pièces de Rechanges	-16 322,330	-97 625,670
Autres Achats non Stockés de Matières & Fournitures	366 427,891	344 242,381
TOTAL	29 339 653,054	39 847 622,237

21-Charges de Personnel

Eléments	2009	2008
Salaires & Compléments de Salaires	2 088 537,802	2 004 020,546
Charges Sociales Légales	416 041,130	448 662,935
Autres Charges de personnel & Autres Charges Sociales	39 221,156	28 579,851
TOTAL	2 543 800,088	2 481 263,332

22-Dotations aux Comptes d'Amortissements & Provisions

Eléments	2009	2008
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Incorporelles	89 240,218	463 409,405
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Corporelles	686 935,973	660 644,237
Dotations aux résorptions des charges à répartir	187 203,378	114 256,625
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Créances douteuses	481 835,663	876 915,905
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Stocks	27 006,830	45 992,160
Dotations Aux provisions pour dépréciation des créances sur cession	1 000,000	0,000
TOTAL	1 473 222,062	2 161 218,332

23-Autres Charges d'Exploitation

Eléments	2009	2008
Charges Locatives	748 116,916	734 449,308
Entretien & Réparations	1 156 726,814	1 088 213,735
Primes d'Assurances	185 815,466	198 458,429
Etudes & Recherches & Divers Services Extérieurs	80 397,381	53 133,348
Personnel Extérieur à L'Entreprise	1 094 959,913	1 116 697,540
Rémunérations d'Intermédiaires & Honoraires	1 014 539,454	880 416,354
Publicité, Publications, Relations Publiques	2 745 161,703	3 422 650,789
Transports de Biens & Transports Collectifs du personnel	599 296,551	626 847,143
Déplacements, Missions & Réceptions	414 060,026	384 268,974
Frais Postaux & Frais de Télécommunications	241 598,493	193 311,164

Services Bancaires & Assimilés	385 776,149	470 313,293
Impôts, Taxes & Versements Assimilés	233 278,529	177 302,227
Transfert de charge	-1 139 607,499	-426 022,137
TOTAL	7 760 119,896	8 920 040,167

24-Charges Financières

Eléments	2009	2008
Charges D'intérêt	3 883 899,444	3 453 400,554
Pertes de Change	755 463,452	1 858 452,208
TOTAL	4 639 362,896	5 311 852,762

25-Produits Financiers

Eléments	2009	2008
Revenus des créances	60 970,924	104 400,000
Autres Produits Financiers	7 283,550	182 193,965
Gains de Change	864 320,802	485 286,043
TOTAL	932 575,276	771 880,008

26-Autres Gains Ordinaires

Eléments	2009	2008
Gains Exceptionnels	163 020,742	14 035,066
Produits sur cessions d'immobilisations	320 988,067	20 134,955
Reprise sur Provisions Pour dépréciation des stocks	45 992,160	39 239,460
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	0,000	19 003,099
TOTAL	530 000,969	92 412,580

27-Autres Pertes Ordinaires

Eléments	2009	2008
Pertes Exceptionnelles	22 319,277	58 985,700
TOTAL	22 319,277	58 985,700

28-Impôts sur les bénéfices

Eléments	2009	2008
Impôts sur les bénéfices	439 257,210	657 167,959
TOTAL	439 257,210	657 167,959

III/ ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

29- Résultat Après Impôt

Eléments	2009	2008
Résultat Net d'Impôt	1 108 893,423	1 515 580,196
TOTAL	1 108 893,423	1 515 580,196

30-Amortissements

Eléments	2009	2008
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Incorporelles	89 240,218	463 409,405
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Corporelles	686 935,973	660 644,237
Dotations aux résorptions des charges à répartir	187 203,378	114 256,625
TOTAL	963 379,569	1 238 310,267

31-Provisions

Eléments	2009	2008
Provisions pour Dépréciation Des Stocks	27 006,830	45 992,160
Provisions pour Dépréciation Des Créances Douteuses	481 835,663	876 915,905
Primes d'Assurances	1 000,000	0,000
TOTAL	509 842,493	922 908,065

32-Reprises sur Amortissement et Provisions

Eléments	2009	2008
Reprises sur Provisions Pour Dépréciation des Stocks	45 992,160	39 239,460
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	0,000	19 003,099
Reprise sur Amortissements	308,765	1 614,729
TOTAL	46 300,925	59 857,288

33-Variation des Stocks

Eléments	2009	2008
Variation des stocks de Matières Premières	-667 147,720	-101 061,000
Variation des stocks de Pièces de Rechange	16 322,330	97 625,670
Variation Stock Marchandises	-1 448 492,162	1 023 255,000
Variation Produits Finis & Encours	-1 898 533,000	675 270,251
TOTAL	-3 997 850,552	1 695 089,921

34-Variation des créances

Eléments	2009	2008
Variation Clients	8 472 514,874	8 065 986,740
Variation Clients-Effets à recevoir	-3 790 730,475	1 756 019,370
Variation Clients-Impayés	255 244,016	-17 657,560
Reclassement clients en titres de participations	1 500 000,000	0,000
TOTAL	6 437 028,415	9 804 348,550

35-Variation Autres Actifs

Eléments	2009	2008
Variation Avances & Acomptes au Personnel	-62 149,875	26 249,372
Variation T.V.A à Régulariser	13 046,908	-15 575,292
Variation Etat, Impôts sur les Bénéfices à Reporter	880 069,189	790 021,594
Variation Créances sur Cession d'immobilisations	1 925 706,072	2 621,000
Variation Associés Comptes Courant	645 566,565	0,000
Variation Débiteurs Divers	-2 805 735,281	1 137 774,819
Variation Produits à Recevoir	146 292,523	-217 329,171
Variation Compte d'Attente à Régulariser Actif	30 726,287	-886,332
Variation Charges Constatées d'Avance	177 399,692	152 554,124
Variation sur Cession d'Immobilisations	-1 925 706,072	-2 621,000
TOTAL	-974 783,992	1 872 809,114

36-Variation Fournisseurs & Autres Dettes

Eléments	2009	2008
Variation Fournisseurs d'exploitation Débiteurs	2 029 764,130	-190 408,732
Variation Fournisseurs d'exploitation Factures Non Parvenues	-133 597,993	36 456,679
Variation Effets à Payer	3 815 103,453	2 097 201,990
Variation Fournisseurs Etrangers	-4 731 650,017	337 714,053
Variation Fournisseurs Locaux	369 741,210	-44 981,004
Reclassement Fournisseurs d'Immobilisations à Court terme en Fournisseurs d 'Exploitation	-39 633,310	34 104,288
Variation Rémunérations Dues Au Personnel	86 635,845	-25 395,771
Variation Etat ,Retenue sur Honoraires	23 564,398	-2 754,290
Variation Etat ,Retenue à la Source sur salaires	9 852,291	20 335,464
Variation Etat ,Retenue de 1.5% sur les marchés	-135 689,807	134 098,341
Variation Etat, Taxe au profit du système de maitrise de l'énergie	12 980,000	-1 370,000
Variation, TVA à Payer	961 015,198	302 548,957
Variation Obligations Cautionnées	-1 928 624,799	1 167 403,097
Variation FO.DE.C	620,688	6 782,048
Variation Droit à la consommation	20 028,879	-6 580,635

Variation Timbres Fiscaux	5,700	117,600
Variation FO.PRO.LO.S	502,889	560,965
Variation T.F.P	502,889	560,965
Variation C.N.S.S	41 294,800	-21 668,534
Variation C.A.V.I.S	4 508,103	-4 527,126
Accidents de Travail	2 001,570	-1 227,044
Créditeurs Divers	3 703 731,081	3 748 473,664
Compte d'attente à régulariser passif	-565,023	11 203,040
Produits Constatés d'Avance	0,059	-1 139,169
TOTAL	4 112 092,234	7 597 508,846

37-Autres Produits non encaissables

Eléments	2009	2008
Produits sur cessions d'immobilisations	320 988,067	20 134,955
TOTAL	320 988,067	20 134,955

40-Intérêts sur Emprunts

Eléments	2009	2008
Intérêts sur Emprunts	461 076,967	537 140,091

43-Décaissements Provenant de l'Acquisition d'Immobilisations Corporelles & Incorporelles

Eléments	2009	2008
Variation Immobilisations Corporelles & Incorporelles	909 871,971	385 672,873
Variation des Charges à Répartir	218 840,259	279 469,875
Cession Matériel de Transport (Valeur brute)	37 532,798	501,000
Cession Equipement de Bureau (Valeur brute)	0,000	1 076,443
Cession Matériel Informatique (Valeur brute)	0,000	188,640
Cession Agencements Aménagement et Installations (Valeur brute)	0,000	1 431,000
TOTAL	1 166 245,028	668 339,831

44-Encaissements Provenant de la Cession d'Immobilisations Corporelles & Incorporelles

Eléments	2009	2008
Cession Matériel de Transport(Valeur Cession)	61 400,000	20 001,000
Cession Equipement de Bureau (Valeur Cession)	0,000	787,897
Cession Matériel Informatique (Valeur cession)	0,000	125,760
Cession Agencements Aménagement et Installations (Valeur cession)	0,000	1 227,877
Créances sur cession d'immobilisations	-463,000	-2 621,000
TOTAL	60 937,000	19 521,534

45-Décaissements Provenant de l'Acquisition d'Immobilisations Financières

Eléments	2009	2008
Variation titres de participations	-163 085,682	0,000
Décaissements provenant des Prêts au Personnel	198 401,199	270 291,175
Décaissements provenant des Dépôts et Cautionnements	0,000	1 115,000
Reclassement clients en titres de participations	-1 500 000,000	0,000
Reclassement Titres de Participations en Créances sur cession d'Immobilisations	1 663 085,682	0,000
TOTAL	198 401,199	271 406,175

46-Encaissements Provenant de la Cession d'Immobilisations Financières

Eléments	2009	2008
Encaissements provenant des Prêts au Personnel	266 510,611	232 261,791
Encaissements provenant des créances rattachées a des participations	1 305 000,000	0,000
Encaissements provenant des Remboursements des Cautionnements	615,000	3 965,162
TOTAL	1 572 125,611	236 226,953

47-Encaissements Provenant des emprunts

Eléments	2009	2008
Encaissements provenant des emprunts	432 935,955	191 800,000
TOTAL	432 935,955	191 800,000

48-Remboursement d'Emprunts

Eléments	2009	2008
Remboursement Fournisseurs d'Immobilisations	326 139,269	344 074,325
Remboursement Principal Emprunt	1 664 285,716	2 024 285,717
TOTAL	1 990 424,985	2 368 360,042

49-Paiement d'Intérêts sur Emprunts

Eléments	2009	2008
Intérêts sur Emprunts	461 076,967	537 140,091

49bis-Dividendes et Tantièmes

Eléments	2009	2008
Paiement Dividendes	799 806,651	752 656,735
TOTAL	799 806,651	752 656,735

50-Trésorerie au début de La période

Eléments	2009	2008
Titres de Placements au 31-12-08	20 000,000	20 000,000
Liquidités & Equivalents en Liquidités au 31-12-08	798 999,591	264 877,891
	-20 793	
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers au 31-12-08	549,367	-13 328 280,990
Emprunt-Échéance à moins d'un an	3 164 285,644	2 024 285,717
TOTAL	-16 810 264,132	-11 019 117,382

51-Trésorerie à la Clôture de l'exercice

Eléments	2009	2008
Titres de Placements au 31-12-09	20 000,000	20 000,000
Liquidités & Equivalents en Liquidités au 31-12-09	567 010,820	798 999,591
	-19 287	
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers au 31-12-09	915,109	-20 793 549,367
Emprunt-Échéance à moins d'un an	4 664 285,716	3 164 285,644
TOTAL	-14 036 618,573	-16 810 264,132

Rapport général des commissaires aux comptes

Mesdames et Messieurs les Actionnaires;

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons examiné les états financiers de la société ELECTROSTAR arrêté au 31 décembre 2009 et comprenant le bilan qui totalise 69 955 687 DT, l'état de résultat dégageant un bénéfice de 1 108 893 DT, l'état de flux de trésorerie dégageant une variation positive de trésorerie de 2 773 646 DT ainsi que les notes aux états financiers.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et aux normes comptables en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers arrêtés au 31/12/2009 et annexés au présent rapport, sont réguliers, sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société ELECTROSTAR ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents destinés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Tunis, le 27 Avril 2010

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Yousri BEN HASSINE

Basma BEDOUI

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Mesdames et Messieurs les Actionnaires;

En application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport spécial sur les conventions réglementées au sens de l'article susvisé.

1- Convention et opérations nouvellement réalisées :

Votre conseil d'administration nous a informé des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

- La cession de 90 792 actions de la société SODINCO à la société de Commerce International Méditerranéenne CIM pour 108 950 400 dinars algériens soit 1 926 243 dinars tunisiens. Cette opération a généré une plus value de cession de 263 157 DT ; elle a été autorisée par le conseil d'administration de la société ELECTROSTAR réuni le 14 décembre 2009. L'attestation de transaction a été établie en Algérie le 15 mars 2010.
- La participation dans l'augmentation du capital de la société SOGES pour 1 500 000 DT. Cette augmentation a été effectuée par conversion des créances. Elle a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SOGES réunie le 9 mars 2009.

2- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Elles concernent :

- Le crédit de 11 500 000 DT contracté auprès de la BIAT au taux de TMM+ 1,125% sur une durée de remboursement de neuf ans dont deux années de grâce. Ce crédit ayant servi en partie pour la consolidation de la situation financière des sociétés du groupe. Il est à noter que le restant dû à long terme relatif au dit emprunt s'élève au 31 décembre 2009 à 3 630 414 DT. La partie à moins d'un an est de 1 642 857 DT.

Il est à noter que le prêt accordé à la société SOGES au cours des exercices antérieurs, pour un montant de 1 305 000 DT a été remboursé en totalité au cours de l'exercice 2009.

3- Rémunération des dirigeants :

Les engagements pris par la société concernant les éléments de rémunérations annuelles des dirigeants se présentent comme suit :

- Président Directeur Général : 84 467 DT pour le salaire brut et 7 297 DT pour les cotisations au régime indépendant de sécurité sociale
- Directeur Général Adjoint: 66 749 DT pour le salaire brut et 11 060 DT pour les charges patronales de sécurité sociale.
- Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 27 Avril 2010

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Yousri BEN HASSINE

Basma BEDOUI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**GROUPE COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

Le groupe Compagnie Internationale de Leasing publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2009** tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **25 mai 2010** accompagnés du rapport des Commissaires Aux Comptes, BDO Tunisie (Adnène ZGHIDI) et FINOR (Mustapha MEDHIOUB).

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2009

(exprimé en dinar tunisien)

		31 Décembre <u>2009</u>	31 Décembre <u>2008</u>
ACTIFS			
	Notes		
Caisses et avoirs auprès des banques		6 174 255	5 599 667
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	251 188 411	223 737 076
Portefeuille-titres commercial	6	15 688 802	1 741 139
Portefeuille d'investissement	7	5 022 332	3 218 500
Valeurs Immobilisées	8	5 460 891	6 752 294
Autres actifs		3 564 105	2 295 088
TOTAL DES ACTIFS		<u>287 098 796</u>	<u>243 343 764</u>
 PASSIFS			
	Notes		
Dettes envers la clientèle	9	4 958 573	5 354 084
Emprunts et ressources spéciales	10	231 058 333	193 393 455
Fournisseurs et comptes rattachés		11 050 223	10 960 879
Autres passifs		6 635 029	5 750 736
TOTAL DES PASSIFS		<u>253 702 158</u>	<u>215 459 154</u>
 INTERETS MINORITAIRES	11	<u>195 000</u>	<u>204 242</u>
 CAPITAUX PROPRES			
Capital social		15 000 000	15 000 000
Réserves consolidées		10 857 414	8 472 149
Résultat consolidés		7 344 224	4 208 219
Total des capitaux propres avant affectation	12	<u>33 201 638</u>	<u>27 680 368</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>287 098 796</u>	<u>243 343 764</u>

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2009</u>	<u>31 Décembre 2008</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	13	26 857 937	24 226 407
Intérêts et charges assimilées	14	(12 231 143)	(11 922 396)
Produits des placements		213 803	361 364
Autres produits d'exploitation		653 420	345 183
Produit net		<u>15 494 017</u>	<u>13 010 558</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel		3 081 943	2 432 155
Dotations aux amortissements		574 246	538 870
Autres charges d'exploitation		1 726 194	1 416 027
Total des charges d'exploitation		<u>5 382 383</u>	<u>4 387 052</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>10 111 634</u>	<u>8 623 506</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	15	1 037 107	2 882 444
Dotations aux autres provisions		(119 562)	261 145
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>9 194 089</u>	<u>5 479 917</u>
Autres gains ordinaires		133 346	173 910
Autres pertes ordinaires		(77 065)	(228 966)
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES		<u>9 250 370</u>	<u>5 424 861</u>
Impôts exigibles		(1 856 826)	(1 194 339)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u>7 393 544</u>	<u>4 230 522</u>
Parts revenant aux intérêts minoritaires		(49 320)	(22 303)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u>7 344 224</u>	<u>4 208 219</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	169 474 208	147 344 792
Investissements dans les contrats de Leasing	(170 092 594)	(151 349 899)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(3 459 692)	(3 806 029)
Intérêts payés	(12 426 318)	(10 487 324)
Impôts et taxes payés	(3 572 419)	(2 440 611)
Autres flux liés à l'exploitation	1 627 557	1 203 842
	<u>(18 449 258)</u>	<u>(19 535 229)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(302 738)	(389 828)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	41 723	77 430
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(3 055 600)	(2 813 400)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 181 534	1 163 053
	<u>(2 135 081)</u>	<u>(1 962 745)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	(1 822 926)	(1 874 512)
Encaissements provenant des emprunts	99 500 000	70 000 000
Remboursements d'emprunts	(62 018 147)	(43 406 634)
	<u>35 658 927</u>	<u>24 718 854</u>
	<u>(14 500 000)</u>	<u>-</u>
Variation de trésorerie	<u>574 588</u>	<u>3 220 880</u>
Trésorerie au début de l'exercice	5 599 667	2 378 787
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 174 255	5 599 667

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE

1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « CIL » est composé de deux sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing et l'intermédiation en bourse.

- ◆ La Compagnie Internationale de Leasing « **C.I.L** » a été créée en octobre 1992 avec comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 15.000.000 divisé en 3.000.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis l'année 1995.

- ◆ La Compagnie Générale d'Investissement est une société anonyme constituée en octobre 1994. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- La négociation de valeurs mobilières sur le marché pour le compte de clients ;
- La gestion de portefeuilles titres pour le compte de clients ;
- Le placement de titres et la garantie de bonne fin des émissions ;
- La gestion de fonds et organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
- L'ingénierie financière et le conseil.

Le capital social de la Compagnie Générale d'Investissement s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 250.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

1.2. Participations et organigramme du groupe

Les participations de la Compagnie Internationale de Leasing dans les entreprises associées et filiales, se limitent à celle détenue au capital de la Compagnie Générale d'Investissement.

La Compagnie Internationale de Leasing détient 200.248 titres sur les 250.000 actions formant le capital de la Compagnie Générale d'Investissement, soit un pourcentage de participation de 80,1%.

Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la Compagnie Internationale de Leasing, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la Compagnie Générale d'Investissement.

La méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle (plus de la moitié des droits de vote) exercé par la société mère.

2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3. Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de sa filiale, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans sa filiale et la quote part de la mère dans les capitaux propres de la filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net de la filiale consolidée, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale consolidée, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4. Optique de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère (La Compagnie Internationale de Leasing), la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité.
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de (u) :

- La NC 35 (Etats financiers consolidés) et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.
- Système comptable des entreprises, et notamment les règles de présentation, d'évaluation et de divulgation des opérations.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

4.1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location, égale au montant de l'investissement net dans le contrat de location, déduction faite de la valeur résiduelle.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

4.2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Avant 2008 :

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location étaient les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

A partir de 2008 :

Afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisés par la BCT, le conseil d'administration a revu à la hausse les décotes appliquées à la valeur du bien donné en leasing comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

4.3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

4.4 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de part leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

4.5 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portés à l'actif en tant que charges reportées et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.6 Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008
Créances sur contrats mis en force	266 409 112	240 745 127
Encours financiers	252 719 357	226 323 751
Impayés	14 868 645	15 474 283
Intérêts échus différés	(1 178 890)	(1 052 907)
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 574 467	830 213
Total brut des créances leasing	267 983 579	241 575 340
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(6 929 390)	(7 203 855)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 453 174)	(8 871 785)
Produits réservés	(1 412 604)	(1 762 624)
Total net des créances leasing	251 188 411	223 737 076

5.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2008	<u>227 153 964</u>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	150 191 177
- Relocations	461 298
- Transferts	3 402 655
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(403 481)
- Cessions anticipées	(8 746 350)
- Radiation des créances	(824 266)
- Relocations	(382 851)
- Transferts	(3 264 856)
- Remboursement du capital	(113 293 466)
<u>Solde au 31 décembre 2009</u>	<u>254 293 824</u>

L'analyse des contrats par maturité se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2009</u>	<u>31 Décembre 2008</u>
- Paiements minimaux sur contrats actifs		
- A recevoir dans moins d'un an	115 976 161	102 331 013
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	163 664 471	146 061 886
- A recevoir dans plus de 5 ans	6 606 212	8 666 305
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>286 246 844</u>	<u>257 059 204</u>
- Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	20 797 020	19 387 866
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	19 207 726	18 814 607
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	698 685	810 126
Total des produits financiers non acquis	<u>40 703 431</u>	<u>39 012 599</u>
- Valeurs résiduelles	2 575 859	3 085 954
- Contrats suspendus ordinaires	499 150	452 984
- Contrats suspendus contentieux	4 100 935	4 738 208
- Contrats en instance de mise en force	1 574 467	830 213
<u>Encours des contrats</u>	<u>254 293 824</u>	<u>227 153 964</u>

5.1.1 Analyse par secteur d'activité

	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Bâtiment et travaux publics	29 389 157	26 330 407
Industrie	26 155 209	25 672 362
Tourisme	38 735 609	30 302 461
Commerces et services	116 536 008	107 487 441
Agriculture	43 477 841	37 361 293
Total	254 293 824	227 153 964

5.1.2 Analyse par type de matériel

	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Equipements	37 929 291	33 991 963
Matériel roulant	174 128 345	148 192 944
Matériel spécifique	64 470	166 708
<i>Sous Total</i>	212 122 106	182 351 615
Immobilier	42 171 718	44 802 349
Total	254 293 824	227 153 964

5.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
<u>Clients ordinaires (1)</u>	6 954 043	7 021 657
Inférieur à 1 mois	3 461 444	3 213 084
Entre 1 et 3 mois	2 166 936	1 995 509
Entre 3 et 6 mois	325 937	396 915
Entre 6 mois et 1 année	304 881	356 624
Supérieur à 1 année	694 845	696 776
Notes de débit (*)	-	147 218
Intérêts de retard (*)	-	215 531
<u>Clients litigieux (2)</u>	7 914 602	8 452 626
<u>Total (1)+(2)</u>	14 868 645	15 474 283

(*) : Les notes de débit et les intérêts de retard sont présentés, en 2009, parmi les tranches de créances par âge.

5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	212 886 910	31 244 734	652 716	575 027	7 359 970	252 719 357
Impayés	1 593 252	3 289 768	66 378	129 714	9 306 024	14 385 136
Autres créances	9 059	88 707	1 320	-	384 423	483 509
Contrats en instance de mise en force	1 574 467	-	-	-	-	1 574 467
CREANCES LEASING	216 063 688	34 623 209	720 414	704 741	17 050 417	269 162 469
Avances reçues (*)	(2 019 456)	(53)	-	-	(563 817)	(2 583 326)
Dépôts de garantie (*)	(2 076 595)	(248 677)	-	-	(41 750)	(2 367 022)
ENCOURS GLOBAL	211 967 637	34 374 479	720 414	704 741	16 444 850	264 212 121
ENGAGEMENTS HORS BILAN	10 844 265	-	-	-	-	10 844 265
TOTAL ENGAGEMENTS	222 811 902	34 374 479	720 414	704 741	16 444 850	275 056 386
Produits réservés	-	-	(18 813)	(21 681)	(1 372 110)	(1 412 604)
Provisions sur encours financiers	-	-	(276)	(96 704)	(6 832 410)	(6 929 390)
Provisions sur impayés	-	-	(27 072)	(107 817)	(8 318 285)	(8 453 174)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(46 161)	(226 202)	(16 522 805)	(16 795 168)
ENGAGEMENTS NETS	222 811 902	34 374 479	674 253	478 539	(77 955)	258 261 218
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,26%	0,26%	5,98%	
			6,50%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 2008			7,83%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			6,41%	32,10%	100,00%	
			93,99%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 2008			94,37%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	2009	2008
Certificats de dépôt	15 000 000	500 000
Obligations et actions cotées	693 267	1 281 814
Montant Brut	15 693 267	1 781 814
A déduire :		
Provisions pour dépréciation	(4 465)	(40 675)
	15 688 802	1 741 139

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	2009	2008
Titres immobilisés	4 977 708	3 184 308
Dépôts et cautionnements versés	44 624	34 192
Total	5 022 332	3 218 500

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2008	3 184 308	3 184 308	-
<u>Additions de l'exercice</u>			
- Société TECNOCASA	54 000	54 000	-
- Société ECOLO CONCEPT	120 000	120 000	-
- Société Immobilière BEL AIR	600 000	600 000	-
- Société INTERMETAL SA	300 000	300 000	-
- Société Immobilière de CARTHAGE	600 000	600 000	-
- Société SODAS	120 000	120 000	-
- Société BOMAR	300 000	300 000	-
- Société STAUR	300 000	300 000	-
- Société touristique OCEANA	550 000	550 000	-
<u>Cessions de l'exercice</u>			
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	88 920	88 920	-
- Société BOMAR	516 680	516 680	-
- Société AROMA INDUSTRIES	39 900	39 900	-
- Société Immobilière SIDI AMEUR	75 000	75 000	-
- Société MINERAUX BOYES DU SUD	60 000	60 000	-
- COS TUNISIE	45 000	45 000	-
- Société INTERMETAL SA	300 000	300 000	-
- Société GII	25 000	25 000	-
- GO SICAV	100	100	-
<u>Soldes au 31 Décembre 2009</u>	<u>4 977 708</u>	<u>4 977 708</u>	<u>-</u>

Le portefeuille titres s'analyse au 31 Décembre 2009 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
*BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS	49 407	49 407
*STICODEVAM	13 461	13 461
*IFBT	100	100
*GENERAL OBLIGATAIRE SICAV	50 000	50 100
*COS TUNISIE	-	45 000
*INDUSTRIES DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION "BOMAR"	800 000	1 016 680
*Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	281 440	370 360
*Société Immobilière SIDI AMEUR	225 000	300 000
*KOKET	750 000	750 000
*AROMA INDUSTRIES	80 100	120 000
*Société MINERAUX BOYES DU SUD	90 000	150 000
*GII	100 000	125 000
*FORACHEM	194 200	194 200
*Société Immobilière BEL AIR	600 000	-
*Société Immobilière de CARTHAGE	600 000	-
*Société ECOLO CONCEPT	120 000	-
*Société TECNOCASA CONSULTING	54 000	-
*Société SODAS	120 000	-
*Société STAUR	300 000	-
- Société touristique OCEANA	550 000	-
<u>Total</u>	<u>4 977 708</u>	<u>3 184 308</u>

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS PROPRES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009
(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début période	Dotation de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,33%	213 238	3 230	-	-	216 468	152 184	34 176	-	-	186 360	-	30 108
Ecart d'acquisition	5%	311 760	51 438	-	-	363 198	165 840	18 160	-	-	184 000	-	179 198
Immeubles	5,0%	7 485 399	1 209	-	-	7 486 608	1 650 881	261 083	-	-	1 911 964	1 050 000	4 524 643
Matériel de transport	20,0%	872 179	114 234	94 241	-	892 172	401 014	164 717	68 603	-	497 128	-	395 044
Equipements de bureau	10,0%	299 364	45 293	-	2 346	342 311	212 535	22 971	-	2 305	233 201	-	109 110
Matériel informatique	33,33%	319 574	59 046	-	11 741	366 879	267 761	42 473	-	11 466	298 768	-	68 111
Installations générales	10,0%	241 122	73 286	-	1 800	312 608	140 126	26 000	-	1 755	164 371	-	148 237
Immobilisations en cours		-	6 440	-	-	6 440	-	-	-	-	-	-	6 440
TOTAUX		9 742 636	354 176	94 241	15 887	9 986 684	2 990 342	569 580	68 603	15 526	3 475 792	1 050 000	5 460 891

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Dettes envers la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	2 367 022	2 801 258
- Avances et acomptes reçus des clients	2 583 326	2 544 601
- Autres dépôts et cautionnements reçus	8 225	8 225
Total	4 958 573	5 354 084

NOTE 10 : Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008
- Banques locales	66 721 792	50 411 641
- Banques étrangères	11 088 239	15 339 756
- Emprunts obligataires	133 066 150	98 990 584
- Billets de trésorerie	7 989 078	16 341 761
- Certificats de leasing	12 193 074	12 309 713
Total	231 058 333	193 393 455

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Variation des comptes rattachés	Fin de période		
							Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES									
BANQUES LOCALES									
AMEN BANK (10/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	1 800 000	-	600 000		1 200 000	600 000	600 000
B.I.A.T (09/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	1 800 000	-	600 000		1 200 000	600 000	600 000
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	4 000 000	-	1 000 000		3 000 000	2 000 000	1 000 000
B.T	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	4 000 000	-	1 000 000		3 000 000	2 000 000	1 000 000
A.B.C (2007)	3 000 000	Semestriellement (2007-2009)	750 000	-	750 000		-	-	-
ATB (2007)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 400 000	-	600 000		1 800 000	1 200 000	600 000
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 600 000	-	400 000		1 200 000	800 000	400 000
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 400 000	-	600 000		1 800 000	1 200 000	600 000
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 600 000	-	400 000		1 200 000	800 000	400 000
BIAT (20007/2)	1 000 000	Annuellement (2008-2012)	800 000	-	200 000		600 000	400 000	200 000
BIAT (20007/3)	4 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 200 000	-	800 000		2 400 000	1 600 000	800 000
ATTIJARI BANK	5 000 000	Semestriellement (2008-2010)	3 333 334	-	1 666 667		1 666 667	-	1 666 667
BIAT (2008/1)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	5 000 000	-	1 000 000		4 000 000	3 000 000	1 000 000
BIAT (2008/2)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	5 000 000	-	1 000 000		4 000 000	3 000 000	1 000 000
BT 2008	7 000 000	Annuellement (2009-2013)	7 000 000	-	1 400 000		5 600 000	4 200 000	1 400 000
BTE 2008	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	5 000 000	-	1 000 000		4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	-	5 000 000	-		5 000 000	4 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	-	5 000 000	-		5 000 000	4 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	-	5 000 000	-		5 000 000	4 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	-	5 000 000	-		5 000 000	4 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	-	5 000 000	-		5 000 000	4 000 000	1 000 000
BT 2009	4 500 000	Annuellement (2010-2014)	-	4 500 000	-		4 500 000	3 600 000	900 000
Ligne d'avance			-	2 000 000	2 000 000		-	-	-
<i>Dettes rattachées</i>			798 533	-	-	(170 162)	628 371	-	628 371
<i>Charges constatées d'avance</i>			(70 226)	-	-	(3 020)	(73 246)	-	(73 246)
Sous-total			50 411 641	31 500 000	15 016 667	(173 182)	66 721 792	48 000 000	18 721 792
BANQUES ETRANGERES									
JEXIMBANK YJ	800 000 000	Semestriellement (1999-2011) (a)	1 719 947	-	687 978		1 031 969	343 991	687 978
B.E.I EUR	50 000 000	Semestriellement (2004-2013) (b)	13 460 676	-	3 513 502		9 947 174	6 303 163	3 644 011
<i>Dettes rattachées</i>			159 133	-	-	(50 037)	109 096	-	109 096
Sous-total			15 339 756	-	4 201 480	(50 037)	11 088 239	6 647 154	4 441 085
Total des crédits bancaires			65 751 397	31 500 000	19 218 147	(223 219)	77 810 031	54 647 154	23 162 877

- (a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt JEXIM BANK du 27 Mai 1997 .
Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt .
- (b) la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .
Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

EMPRUNTS OBLIGATAIRES									
CIL 2002/2	15 000 000	Annuellement (2005-2009)	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-	
CIL 2002/3	12 000 000	Annuellement (2006-2010)	4 800 000	-	2 400 000	2 400 000	-	2 400 000	
CIL 2003/1	15 000 000	Annuellement (2006-2010)	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000	
CIL 2004/1	15 000 000	Annuellement (2007-2011)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000	
CIL 2004/2	15 000 000	Annuellement (2006-2010)	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000	
CIL 2005/1	15 000 000	Annuellement (2008-2012)	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000	
CIL 2007/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000	
CIL 2007/2	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000	
CIL 2008/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000	
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	-	
CIL 2009/1	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000	
CIL 2009/2	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000	
CIL 2009/3	20 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	20 000 000	-	20 000 000	20 000 000	-	
<i>Dettes rattachées</i>			3 190 584			475 566	3 666 150	3 666 150	
Total des emprunts obligataires			98 990 584	60 000 000	26 400 000	475 566	133 066 150	98 000 000	35 066 150
BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING									
BILLETS DE TRESORERIE									
SICAV AMEN	1 000 000	En bloc le 04/06/2009	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-	
SICAV AMEN	1 000 000	En bloc le 11/06/2009	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-	
AXIS	1 200 000	En bloc le 29/06/2009	1 200 000	-	1 200 000	-	-	-	
TUNISO EMIRATIE SICAV	1 000 000	En bloc le 16/03/2011	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	
Billets de trésorerie à court terme			13 200 000		6 200 000	7 000 000	-	7 000 000	
<i>Dettes rattachées</i>			108 045			(64 142)	43 903	43 903	
<i>Charges constatées d'avance</i>			(166 284)			111 459	(54 825)	(54 825)	
Sous-total			16 341 761	1 000 000	9 400 000	47 317	7 988 078	1 000 000	6 989 078
Certificat N°1 BEST BANK	2 000 000	En bloc le 24/05/2009	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-	
Certificat N°2 BEST BANK	1 000 000	En bloc le 31/05/2009	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-	
Certificat N°3 BEST BANK	2 000 000	En bloc le 21/09/2009	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-	
Certificat N°4 BEST BANK	3 000 000	En bloc le 22/05/2010	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000	
Certificat N°5 BEST BANK	1 000 000	En bloc le 31/07/2010	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000	
Certificat N°6 BEST BANK	1 000 000	En bloc le 03/09/2010	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000	
Certificat N°7 BEST BANK	2 000 000	En bloc le 01/12/2009	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-	
Certificat N°8 BEST BANK	3 000 000	En bloc le 17/02/2010	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000	
Certificat N°9 BEST BANK	2 000 000	En bloc le 26/02/2010	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	
Certificat N°10 BEST BANK	2 000 000	En bloc le 27/02/2010	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	
<i>Dettes rattachées</i>			309 713			(116 639)	193 074	193 074	
Sous-total			12 309 713	7 000 000	7 000 000	(116 639)	12 193 074	0	12 193 074
Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING			28 651 474	8 000 000	16 400 000	(69 322)	20 182 152	1 000 000	19 182 152
TOTAL GENERAL			193 393 455	99 500 000	62 018 147	183 025	231 058 333	153 647 154	77 411 179

NOTE 11 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la Compagnie Générale d'investissement se détaillent comme suit :

	2009	2008
- Dans le capital	248 760	348 760
- Dans les résultats reportés	(103 080)	(166 821)
- Dans le résultat de l'exercice	49 320	22 303
Total des intérêts minoritaires	195 000	204 242

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>2009</u>	<u>2008</u>
- Capital social	(A)	15 000 000	15 000 000
- Réserve légale	(B)	1 421 765	1 195 151
- Réserve extraordinaire		4 700 000	3 200 000
- Réserves pour réinvestissements		300 000	300 000
- Primes d'émission		2 250 000	2 250 000
- Réserves pour fonds social	(C)	921 649	832 101
- Fonds pour risques généraux		500 000	500 000
- Résultats reportés		764 000	194 897
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>25 857 414</u>	<u>23 472 149</u>
- Résultat net des sociétés intégrés		7 393 544	4 230 522
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(49 320)	(22 303)
<u>- Résultat consolidé de l'exercice</u>		<u>7 344 224</u>	<u>4 208 219</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>33 201 638</u>	<u>27 680 368</u>
Nombre d'actions (2)		3 000 000	3 000 000
Résultat par action (1) / (2)		2,448	1,403

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2009 à D : 15.000.000 composé de 3.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 chacune, libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son bénéfice distribuable à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2009
(Montants exprimés en euros)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2007	12 500 000	1 000 000	4 200 000	300 000	2 250 000	756 649	500 000	363 709	3 486 337	25 346 695
Affectations approuvées par l'AGO du 17 avril 2008		195 150	1 500 000			75 000		1 716 187	(3 486 337)	-
Augmentation d'écisée par l'AGE du 26 avril 2007	2 500 000		(2 500 000)							-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007								(1 875 000)		(1 875 000)
Divers						453		1		454
Résultat consolidé de l'exercice 2008									4 208 219	4 208 219
Solde au 31 Décembre 2008	15 000 000	1 195 150	3 200 000	300 000	2 250 000	832 102	500 000	194 897	4 208 219	27 680 368
Affectations approuvées par l'AGO du 14 avril 2009		226 615	1 500 000			100 000		2 381 604	(4 208 219)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008								(1 812 500)		(1 812 500)
Divers						(10 453)		(1)		(10 454)
Résultat consolidé de l'exercice 2009									7 344 224	7 344 224
Solde au 31 Décembre 2009	15 000 000	1 421 765	4 700 000	300 000	2 250 000	921 649	500 000	764 000	7 344 224	33 201 638

NOTE 13 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
- Intérêts de leasing	25 268 674	22 857 704
- Intérêts de retard	997 463	838 096
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	261 921	255 181
- Autres	293 398	255 525
Total	<u>26 821 456</u>	<u>24 206 506</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	260 589	211 933
Intérêts de retard antérieurs	91 912	117 680
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(240 962)	(229 481)
Intérêts de retard	(75 058)	(80 232)
Variation des produits réservés	<u>36 481</u>	<u>19 901</u>
Total des intérêts et des produits de leasing	<u>26 857 937</u>	<u>24 226 407</u>
- Encours financiers		
. Au début de la période	221 962 772	192 651 989
. A la fin de la période	249 693 739	221 269 581
. Moyenne (D)	235 828 256	207 307 382
- Intérêts de la période (C)	25 268 674	22 857 704
- Taux moyen (C) / (D)	10,71%	11,03%

NOTE 14 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	6 433 199	5 907 590
- Intérêts des crédits des banques locales	3 123 691	2 653 391
- Intérêts des crédits des banques étrangères	635 941	786 903
- Intérêts des autres opérations de financement	2 026 622	2 575 051
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	39 800	35 183
Total des charges financières des emprunts (A)	<u>12 259 253</u>	<u>11 958 118</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(50 623)	(52 024)
- Autres charges financières	22 513	16 302
Total des autres charges financières	<u>(28 110)</u>	<u>(35 722)</u>
Total général	<u>12 231 143</u>	<u>11 922 396</u>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	189 063 957	162 470 589
. A la fin de l'exercice	226 545 810	189 063 957
. Moyenne (B)	207 804 884	175 767 273
- Taux moyen (A) / (B)	5,89%	6,78%

NOTE 15 : Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4 919 303	4 594 077
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 879 318)	(1 818 920)
- Créances radiées	2 051 922	2 948 127
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(1 733 061)	(2 549 420)
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	(282 820)	(265 426)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	(30 719)	(25 994)
- Encaissement sur créances radiées	(8 200)	-
<u>Total</u>	<u>1 037 107</u>	<u>2 882 444</u>

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 287.098.796 et un résultat consolidé bénéficiaire de D : 7.344.224, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2009.

Tunis, le 15 Avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

BDO Tunisie

Adnène ZGHIDI

FINOR

Mustapha MEDHIOUB